

# RAPPORT NATIONAL SUR L'ETAT DE LA POPULATION EDITION 2021



**GENRE ET ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES : CAS DES BAYAM-SELLAM  
AU CAMEROUN  
Août 2021**



## Directeur de publication

Mme MBARGA Bernadette

Directeur Général

## Conseil éditorial

M.ABDOULAYE OUMAROU DALIL

Directeur Général Adjoint

Mme HIND Jalal

Représentante ai. ONU Femmes Cameroun

## Conseil scientifique

Pr. MINKOA SHE Adolphe

Membre

Pr. EVINA AKAM

Membre

Pr. TSAFACK NANFOSSO Roger

Membre

Pr. SAIBOU NASSOUROU

Membre

Dr. EDONGO NTEDE Pierre François

Membre

M. NGOUONGUE Gilbert

Membre

Mme NJECK Rose Alice

Membre

## Coordonnateurs techniques

Dr. TEKE TAKWA JOHNSON

Chef de Département des Etudes, de la Recherche, du Traitement des Données et de la Publication (DERTP)

WAFFO Uilrich Inespéré

Expert en Statistiques de Genre et ODD, ONU Femmes Cameroun

VESSAH MOULAY Idriss

Chef de Cellule des Etudes et de la Recherche (CER)

BOGMIS Marcel

Chargé d'Etudes Assistant (CEA)v

## Equipe de rédaction

Dr TEKE Johnson TAKWA

ASTADJAM YAOUBA

VESSAH MOULAY Idriss

BAKEDECK Ulrich Thomas

Dr EYINGA DIMI Esther Chrystelle

BELL IV

DAYANG Romain

MVODO Victor Stéphane

BOGMIS Marcel

OLEMBA OLEMBA Prosper Fils

EFON ETINZOH Hervé

ABONDO Olivier

MBOUYAP KAMTCHA Yves Merlin

EKAMBI LOULOUGA Patrick

NDZOMO NKAMA Alexandre

EKANGO EPOH Jean

Dr MONGBET Abet

ASSOMO MONEMOTO Arsène

MOUTE Charles

BOMOKIN Pascal

NGOULOURE Muhammed AZIZ

ANGUISSA Christian

NKOUSSA stephanie

HAOUA LADANG épouse HAMADOU

EVINDI Huguette Yvette

## Equipe de relecture

Dr TEKE Johnson TAKWA (DTERP/BUCREP)

KAMDEM Nelly, (ONU Femmes)

WAFFO Uilrich (Expert en Statistiques de Genre et ODD, ONU Femmes)

VESSAH MOULAY Idriss (CER/BUCREP)

## Exploitation des données

MBOUYAP KAMTCHA Yves Merlin

**RAPPORT NATIONAL SUR L'ETAT DE LA POPULATION  
EDITION 2021**

**GENRE ET ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES : CAS DES BAYAM-SELLAM  
AU CAMEROUN**

**Août 2021**

**Appui technique et financier  
ONU Femmes (Making Every Woman and Girl Count)**

## AVANT- PROPOS

Menées au quotidien dans les centres urbains pour approvisionner les ménages en produits vivriers, les activités marchandes contribuent de manière significative à l'accroissement de notre économie tout en jouant un rôle déterminant dans le processus transformatif des relations hommes-femmes à tous les échelons de la société. Celles ou ceux qui exercent ces activités au quotidien méritent une prise en charge et un encadrement adéquat pour développer ce secteur qui se présente aujourd'hui comme un grand pan de l'économie informelle dont le rôle dans la création des richesses et des emplois au Cameroun est incontestable.

Qu'elles soient qualifiées ou non, les femmes Camerounaises, malgré de nombreux obstacles structurels auxquels elles demeurent confrontées, contribuent à la croissance économique du pays. Mises à l'écart sur le marché du travail, il apparaît clairement de nos jours, au regard de ce que l'on observe dans le contexte actuel marqué par une timide reprise de la croissance économique, que celles non qualifiées du secteur informel, sont permanentement en quête d'une place au cœur des stratégies de survie du ménage.

L'Enquête sur l'activité des Bayam-sellam réalisée en 2021 a permis de faire la lumière sur l'environnement et les conditions dans lesquelles l'activité de « Bayam-sellam » s'effectue. Il s'agit d'une contribution du Bureau Central des Recensements et des Etudes de Population (BUCREP) à l'avancement des connaissances sur cette activité qui concoure indéniablement à l'approvisionnement des ménages urbains en produits vivriers et à l'autonomisation de la femme.

Ce travail a bénéficié de l'appui multiforme de ONU Femmes sans lequel les objectifs fixés n'auraient pu être atteints. Qu'il trouve ici l'expression de notre profonde gratitude pour sa contribution technique et financière. Nous tenons également à remercier les responsables des marchés pour leurs intérêts et leur participation active à la mise en œuvre des activités de collecte des données qui constituaient l'une des étapes clés de la réalisation de la présente étude. Nous exprimons aussi notre gratitude à l'endroit des responsables du FEICOM, de la Communauté urbaine d'Ebolowa et du Représentant des Bayam-sellam du marché de Mfoundi dont les précieuses observations lors de l'atelier de validation du rapport ont contribué à l'amélioration du contenu du présent document.

LE DIRECTEUR GENERAL

Mme Bernadette MBARGA

## SIGLES, ABREVIATIONS ET ACRONYMES

<b>ACEP</b>	Comité consultatif sur la politique d'exportation
<b>APEX</b>	Agence de Promotion des Exportations
<b>BUCREP</b>	Bureau Central des Recensements et des Etudes de Population
<b>CEDEF</b>	Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes
<b>CNPS</b>	Caisse Nationale de la Prévoyance Sociale
<b>DRSP</b>	Document de Stratégie Réduction de la Pauvreté
<b>DSCE</b>	Document de Stratégie de la Croissance et de l'Emploi
<b>FCFA</b>	Franc de la Communauté financière africaine
<b>MINCOMMERCE</b>	Ministère du Commerce
<b>MINEPAT</b>	Ministère l'Economie, du Plan et de l'Aménagement du Territoire
<b>MINPMEESA</b>	Ministère des Petites et Moyennes Entreprises, de l'Economie Sociale et de l'Artisanat
<b>MINPROFF</b>	Ministère de Promotion de la Femme et de la Famille
<b>MIRAP</b>	Mission de Réapprovisionnement et d'Approvisionnement en Produits de Première nécessité
<b>NU</b>	Nations Unies
<b>ODD</b>	Objectifs de Développement Durable
<b>OHADA</b>	Organisation pour l'harmonisation en Afrique du droit des affaires
<b>OIT</b>	Organisation Internationale du Travail
<b>OMD</b>	Objectifs du Millénaire pour le Développement
<b>ONG</b>	Organisation Non Gouvernementale
<b>ONU</b>	Organisation des Nations Unies
<b>OUA</b>	Organisation de l'Unité Africaine
<b>OXFAM</b>	Oxford Committee for Famine Relief Page 15
<b>PIB</b>	Produit Intérieur Brut
<b>PME</b>	Petites et Moyennes Entreprises
<b>PNG</b>	Politique Nationale du Genre
<b>RGPH</b>	Recensement Général de la Population et de l'Habitat
<b>RNEP</b>	Rapport National sur l'Etat de la Population
<b>SN</b>	Société des Nations
<b>SND</b>	Stratégie Nationale de Développement
<b>SNE</b>	Stratégie Nationale des Exportations
<b>TVA</b>	Taxe sur la valeur ajoutée
<b>ZLEC</b>	Zone de Libre Echange Continentale Africaine

# TABLE DES MATIÈRES

<b>SIGLES, ABREVIATIONS ET ACRONYMES.....</b>	<b>5</b>
<b>LISTE DES GRAPHIQUES.....</b>	<b>11</b>
<b>LISTE DES TABLEAUX.....</b>	<b>14</b>
<b>RESUME EXECUTIF.....</b>	<b>16</b>
<b>INTRODUCTION GENERALE.....</b>	<b>21</b>
1- Problématique de l'étude.....	22
2- Questions de recherche.....	23
3- Objectifs de l'étude .....	23
4- Intérêt de l'étude.....	23
5- Plan de l'étude.....	24
<b>CHAPITRE I : PAYSAGE INSTITUTIONNEL, REGLEMENTAIRE, ECONOMIQUE ET SOCIAL DES ACTIVITES DES BAYAM-SELLAM AU CAMEROUN.....</b>	<b>25</b>
1.1. Politiques internationales favorables à la parité dans l'emploi et l'activité commerciale.....	26
1.1.1. Conventions et traités internationaux.....	26
1.1.2. Objectifs de Développement Durable (ODD).....	27
1.1.3. Instruments juridiques de niveau continental.....	27
1.2. Cadre institutionnel et réglementaire national.....	28
1.2.1. Législation favorable à l'entrepreneuriat.....	28
1.2.2. Cadre économique.....	32
1.2.3. Cadre social et culturel de l'activité économique et commerciale.....	34
1.3. Entraves au développement de l'activité commerciale.....	35
1.3.1. Entraves structurelles.....	35
1.3.2. Entraves inhérentes aux acteurs économiques.....	36
1.4. Impact conjoncturel de la Covid-19 sur l'activité commerciale au Cameroun.....	36
Conclusion partielle.....	37
<b>CHAPITRE II : CADRE THEORIQUE ET METHODOLOGIQUE.....</b>	<b>38</b>
2.1. Cadre théorique.....	39
2.1.1. Revue de la littérature.....	39
2.1.2. Cadre conceptuel de l'étude.....	42
2.1.2.1. Hypothèses de recherche.....	43
2.1.2.2. Précisions conceptuelles.....	43
2.1.2.3. Schéma d'analyse.....	45

2.2. Aspects méthodologiques.....	45
2.2.1. Population cible.....	45
2.2.2. Base de sondage et technique d'échantillonnage.....	45
2.2.3. Taille de l'échantillon.....	46
2.2.4. Choix des personnes à enquêter.....	48
2.2.5. Outils de collecte.....	49
2.2.6. Prise en compte de la pandémie de Covid-19.....	49
2.2.7 Traitement et analyse des données.....	49
Conclusion partielle.....	49
<b>CHAPITRE III : PROFIL DES BAYAM-SELLAM.....</b>	<b>50</b>
3.1. Structure par âge et par sexe.....	51
3.1.1. Structure par sexe.....	51
3.1.2. Structure par âge.....	51
3.2. Situation familiale.....	52
3.2.1. Situation matrimoniale.....	52
3.2.2. Structure du ménage (Composition, taille).....	52
3.3. Background/Compétences.....	53
3.3.1. Niveau d'instruction.....	53
3.3.2. Formation professionnelle.....	54
3.3.3. Métier passé.....	54
3.3.4. Religion.....	55
3.4. Attractivité du métier.....	55
3.4.1. Intérêt pour le métier.....	55
3.4.2. Durée dans le métier.....	56
3.5. Profil général.....	56
<b>CHAPITRE IV : CONDITIONS DE TRAVAIL ET STRUCTURATION DE L'ACTIVITE DE BAYAM-SELLAM.....</b>	<b>58</b>
4.1. Pénibilité liée à l'activité.....	59
4.1.1. Horaires de départ pour le marché.....	59
4.1.2. Horaires de retour du marché.....	60
4.1.3. Nombre de jours d'activité par semaine.....	62
4.1.4. Difficultés rencontrées dans l'exercice de l'activité de Bayam-sellam... 62	
4.2. Toilettes.....	63
4.2.1. Disponibilité de Toilettes/lieux d'aisance dans les marchés.....	63
4.2.2. Usage des lieux d'aisance.....	65

4.3. Pollution et gestion des déchets.....	67
4.3.1. Gestion des déchets.....	67
4.3.2. Pollution et aisance de l'environnement physique.....	68
4.4. Dignité de la femme.....	69
4.4.1. Mode de gestion des menstrues.....	69
4.4.2. Morbidité.....	71

## **CHAPITRE V : RENDEMENT DE L'ACTIVITE, AUTONOMISATION ET INVESTISSEMENTS DES BAYAM-SELLAM.....72**

5.1. Coûts et revenus liés à l'activité.....	73
5.1.1. Coût du transport.....	73
5.1.2. Revenus générés.....	74
5.1.3. Gains non économiques.....	77
5.2. Epargne, investissement et sécurité sociale.....	81
5.2.1. Epargne.....	81
5.2.2. Investissement.....	83
5.2.3. Sécurité sociale.....	85
5.3. Autonomisation.....	88
5.3.1. Autonomisation économique des femmes Bayam-Sellam.....	88
5.3.2. Autonomie des Bayam-sellam dans les villes d'enquête.....	89
5.3.3. Autonomisation et âge des Bayam-sellam.....	90
5.3.4. Autonomisation et niveau d'instruction.....	90
5.3.5. Autonomisation des Bayam-sellam et taille de famille.....	91
5.3.6. Autonomisation des Bayam-sellam et statut matrimonial.....	91
5.3.7. Autonomisation des Bayam-sellam dans les régions.....	92

## **CHAPITRE VI : Conciliation vie familiale et vie professionnelle.....94**

6.1. Temps consacré aux activités reproductives et communautaires.....	95
6.1.1. Temps journalier passé à la maison.....	95
6.1.2. Temps consacré aux soins familiaux et personnels.....	97
6.1.3. Temps consacré à l'encadrement des enfants.....	98
6.2. Participation des membres de la famille à l'activité de Bayam-sellam.....	100
6.2.1. Participation des enfants.....	100
6.2.2. Participation du conjoint.....	103
6.3. Perceptions sociales des Bayam-sellam.....	106
Conclusion partielle.....	109



## **CHAPITRE VII : L'ACTIVITE DE BAYAM-SELLAM ET LE COVID-19.....110**

7.1. Application des mesures barrières dans la population des Bayam-Sellam...	111
7.1.1. Application des mesures barrières antérieures.....	111
7.1.2. Application des mesures barrières actuelles.....	115
7.2. Morbidité et Mortalité liées à la covid-19.....	118
7.2.1. Morbidité liée au Covid-19 dans la population des Bayam-Sellam.....	118
7.2.2. Mortalité due au Covid-19 chez les Bayam-Sellam.....	120
7.3. Effets du Covid-19 sur l'accessibilité aux produits.....	120
7.3.1. Effets Covid-19 sur les prix d'achat.....	120
7.3.2. Effets de la Covid-19 sur les prix de transport.....	123
7.4. Effets de la Covid-19 sur l'écoulement des produits et les revenus.....	123
7.4.1. Effet de la Covid-19 sur l'écoulement des produits.....	123
7.4.2. Effet de la covid-19 sur les revenus.....	124
7.5. Autres effets dus à la Covid-19.....	125
7.5.1. Intermittence (jours sautés) due aux charges familiales.....	125
7.5.2. Intermittence due aux violences subies de la part du Conjoint (VBC).....	126
7.5.3. Interruption d'activités due à la grossesse contractée pendant la restriction de mobilité.....	127

## **CHAPITRE VIII : DIFFICULTES DANS L'EXERCICE DE L'ACTIVITE ET ASSISTANCE REÇUE.....129**

8.1. Difficultés.....	130
8.1.1. Difficultés rencontrées au cours du ravitaillement.....	130
8.1.2. Difficultés rencontrées par le professionnel de l'activité.....	131
8.1.3. Principale difficulté dans l'exercice de l'activité.....	132
8.2. Regard sur le Bayam-sellam.....	132
8.3. Assistance reçue.....	134
8.3.1. Nature et origine de l'assistance.....	134
8.3.2. Efficacité de l'assistance.....	135
8.4. Solutions sollicitées par les Bayam-sellam.....	135
Conclusion partielle.....	136

## **CONCLUSION GENERALE ET RECOMMANDATIONS.....137**

## **Bibliographie.....140**

## **Annexe.....144**

Annexe 1. Répartition des enquêté.e.s par certaines caractéristiques selon leur application antérieure des mesures barrières.....	145
Annexe 2. Répartition des enquêté.e.s par certaines caractéristiques selon leur application actuelle des mesures barrières.....	147
Annexe 3. Répartition des enquêté.e.s par certaines caractéristiques selon la morbidité et la mortalité à la Covid-19.....	149
Annexe 4. Répartition (%) des enquêté.e.s par certaines caractéristiques selon les difficultés à se ravitailler dues à la Covid-19.....	150
Annexe 5. Répartition (%) des enquêté.e.s par certaines caractéristiques selon les effets de la Covid-19 sur l'écoulement des produits et les revenus.....	152
Annexe 6. Répartition des enquêté.e.s par certaines caractéristiques selon leur application antérieure des mesures barrières.....	154

## LISTE DES GRAPHIQUES

Graphique 3.1:.....	51
Graphique 3.2:.....	51
Graphique 3.3:.....	53
Graphique 3.4: Répartition des Bayam-sellam par métier exercé avant.....	54
Graphique 3.5 : Répartition des Bayam-sellam par religion.....	55
Graphique 3.6 : Répartition des enquêtés par intérêt pour l'activité.....	55
Graphique 4.1 : Répartition des enquêtés par sexe selon la tranche horaire de départ de l'unité d'habitation pour le marché.....	59
Graphique 4.2 : Heure moyenne de départ pour le marché par sexe.....	60
Graphique 4.3: Heures moyennes de départ pour le marché selon la région.....	60
Graphique 4.4 : Heures (moyenne) de fin d'activité par sexe.....	61
Graphique 4.5: Heure moyenne de fin d'activité selon la région.....	61
Graphique 4.6: Répartition (%) des enquêtés par sexe suivant le nombre de jours d'activité dans la semaine.....	62
Graphique 4.7 : Difficultés rencontrées par les Bayam-sellam dans les marchés...63	63
Graphique 4.8 : Répartition (%) des marchés enquêtés par type de lieu d'aisance disponible.....	63
Graphique 4.9 : Répartition des enquêté(e)s par sexe selon le type de lieu d'aisance utilisé.....	65
Graphique 4.10 : Répartition des marchés enquêtés selon l'existence d'espace aménagé pour les ordures et déchets dans le marché.....	67
Graphique 4.11 : Répartition des enquêtés suivant l'ampleur de la gêne ressentie dans le marché.....	68
Graphique 4.12 : Distribution des femmes Bayam-sellam selon le mode de gestion des menstrues utilisé.....	69
Graphique 4.13 : Répartition des femmes enquêtées par type de ville selon le mode de gestion des menstrues.....	70
Graphique 4.14: Répartition de femmes enquêtées par région selon le mode de gestion des menstrues.....	70
Graphique 4.15 : Proportion des Bayam-sellam ayant connu des maladies liées à l'état des toilettes.....	71
Graphiques 4.16 : Répartition des enquêtés par sexe selon la morbidité liée à l'état des toilettes.....	71
Graphique 5.1 : Répartition (%) des Bayam-sellam par coût de transport selon la catégorie de ville et le sexe.....	74
Graphique 5.2 : Répartition (%) des Bayam-sellam par revenu mensuel selon la catégorie de ville et le sexe.....	75

Graphique 5.3 : Répartition (%) des Bayam-sellam par revenu mensuel selon le lieu d'activités et le sexe.....	77
Graphique 5.4 : Nature et niveau des gains non-économiques.....	78
Graphique 5.5 : Gains non-économiques dans les catégories de villes.....	78
Graphique 5.6 : Gains non-économiques au niveau du foyer dans les catégories de villes.....	79
Graphique 5.7 : Proportion (%) des Bayam-sellam beaucoup considérés par leur conjoint du fait des apports selon le Niveau d'instruction.....	79
Graphique 5.8 : Statut matrimonial et considération /respect du conjoint.....	80
Graphique 5.9: Considération faite aux Bayam-sellam par leur conjoint et groupes d'âges.....	80
Graphique 5.10 : Répartition (%) des épargnants selon le sexe.....	81
Graphique 5.11 : Répartition (%) des épargnants par lieu d'épargne selon le sexe..	81
Graphique 5.12 : Répartition (%) des Bayam-sellam qui possèdent une épargne par groupe d'âges selon le sexe.....	82
Graphique 5.13 : Répartition (%) des Bayam-sellam qui possèdent une épargne par niveau d'instruction selon le sexe.....	82
Graphique 5.14: Répartition (%) des Bayam-sellam qui possèdent une épargne par type de ville selon le sexe.....	83
Graphique 5.15: Répartition (%) des Bayam-sellam ayant souscrit à une police d'assurance selon le sexe.....	86
Graphique 5.16: Répartition (%) des Bayam-sellam assurés par sstructure d'assurance santé/vieillesse selon le sexe.....	86
Graphique 5.17: Répartition (%) des Bayam-sellams assurés par groupe d'âges selon le sexe.....	87
Graphique 7.1. : Proportion des Bayam-Sellam appliquant le port du masque dans la période de crise de Covid-19 selon le sexe et le type de ville.....	112
Graphique 7.2. Proportion des Bayam-Sellam appliquant le port de masque dans la période de crise de Covid-19 par niveau d'instruction.....	112
Graphique 7.3. Proportion des Bayam-Sellam appliquant le lavage des mains dans la période de crise de Covid-19 selon le sexe et le type de ville.....	113
Graphique 7.4. Proportion des Bayam-sellam appliquant le lavage des mains dans la période de crise de Covid-19 par religion.....	114
Graphique 7.5. Proportion des Bayam-sellam appliquant la distanciation sociale durant la période de crise de Covid-19 par type de ville.....	114
Graphique 7.6 : Proportion des Bayam-sellam appliquant la distanciation sociale dans la période de crise de Covid-19 par religion.....	115
Graphique 7.7 : Proportion des Bayam-sellam appliquant le port du masque dans la période de crise de Covid-19 selon le type de ville.....	115

Graphique 7.8 : Proportions des Bayam-sellam appliquant le port du masque en mai 2021 par niveau d'instruction.....	116
Graphique 7.9. Proportion des Bayam-sellam appliquant le lavage des mains en mai 2021 selon la type de ville.....	116
Graphique 7.10 : Proportion des Bayam-sellam appliquant le lavage de main en mai 2021 selon religion.....	117
Graphique 7.11. Proportion des Bayam-sellam pratiquant la distanciation sociale en mai 2021 selon le type de ville.....	117
Graphique 7.12. Proportion des Bayam-sellam appliquant la distanciation en mai 2021 selon la situation de cohabitation.....	118
Graphique 7.13. Prévalence du Covid-19 chez les Bayam-Sellam par type de ville..	119
Graphique 7.14. Prévalence de la Covid-19 chez les Bayam-Sellam par groupes d'âges.....	119
Graphique 7.15. Décès dus au Covid-19 chez les Bayam-Sellam par type de ville....	120
Graphique 7.16. Proportion des Bayam-sellam ayant subi l'augmentation du prix de transport due au Covid-19 selon le type de ville.....	123
Graphique 7.17. Effet du Covid-19 sur l'écoulement des produits chez les Bayam-Sellam par type de ville.....	124
Graphique 7.18. Proportion des Bayam-sellam ayant subi la diminution du revenu /gain due à la Covid-19 par type de ville.....	125
Graphique 7.19. : Proportion des Bayam-sellam ayant subi l'intermittence due aux charges familiales par type de ville.....	125
Graphique 7.20 : Proportion des Bayam-sellam ayant subi l'intermittence due aux charges familiales par groupe d'âges pendant la Covid-19.....	126
Graphique 7.21 : Incidence des Violences Basées sur le Genre (VBG) due au Covid-19 par type de ville.....	126
Graphique 7.22.: Intermittence due aux VBG pendant le Covid-19 selon la situation de cohabitation familiale.....	127
Graphique 7.23 : Interruption d'activité due à la grossesse pendant la période de restriction de mobilités par type de ville.....	128
Graphique 7.24 : Interruption d'activité due à la grossesse pendant la période de restriction de mobilité par niveau d'instruction.....	129
Graphique 8.1 : Répartition (%) des Bayam-sellem par difficultés au cours du ravitaillement selon le sexe.....	131
Graphique 8.2: Répartition (%) des autres difficultés liées au commerce selon le sexe.....	131
Graphique 8.3: Répartition (%) des Bayam-sellem par principale difficulté dans l'exercice de l'activité selon le sexe.....	132
Graphique 8.4: Répartition (%) de l'efficacité de l'aide apportée aux Bayam-sellem selon le sexe.....	135

## LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 : Effectif des Bayam-sellam à enquêter.....	46
Tableau 2 : Villes d'enquête.....	47
Tableau 3 : Outils de collecte.....	48
Tableau 4 : Répartition des Bayam-sellam par sexe et par statut matrimonial.....	52
Tableau 5 : Répartition des Bayam-sellam par sexe selon le niveau d'instruction....	53
Tableau 6 : Répartition des marchés enquêtés par types de lieu d'aisance disponibles selon la région et le type de ville.....	54
Tableau 7 : Répartitions des personnes enquêtées par lieu d'aisance utilisé selon la région, le type de ville, le niveau d'instruction et le lieu de l'activité.....	64
Tableau 8 : Répartition des marchés enquêtés par existence d'espace aménagé pour les ordures selon la région et le type de ville.....	66
Tableau 9 : Répartition (%) des bayam-sellam par coût de transport selon le sexe...73	73
Tableau 10 : Répartition (%) des Bayam-sellam par coût selon le moyen de transport.....	73
Tableau 11 : Répartition (%) des Bayam-sellam par coût selon la nature du produit.74	74
Tableau 12 : Répartition (%) des Bayam-sellam par revenu mensuel selon le sexe...75	75
Tableau 13 : Répartition (%) des hommes bayam-sellam par nature des produits commercialisés selon le revenu mensuel.....	76
Tableau 14 : Répartition (%) des femmes Bayam-sellam par nature des produits commercialisés selon la recette journalière.....	76
Tableau 15 : Proportions des Bayam-sellam par poste de dépenses selon le sexe...84	84
Tableau 16 : Proportion des Bayam-sellam s'occupant principalement des dépenses /investissements selon la catégorie des villes et le sexe.....	85
Tableau 17 : Durées de séjour moyennes à la maison selon le sexe des participants par caractéristiques sociodémographiques.....	96
Tableau 18 : Disponibilité temporelle des Bayam-sellam pour les soins familiaux par caractéristiques sociodémographiques des enquêté(e) selon leur sexe.....	97
Tableau 19 : Distribution des Bayam-sellam par disponibilité temporelle pour l'encadrement des enfants selon le sexe des enquêté(e)s.....	99
Tableau 20 : Disponibilité temporelle des Bayam-sellam pour l'encadrement des enfants par caractéristiques sociodémographiques des enquêté(e)s selon leur sexe .....	99
Tableau 21 : Distribution des enquêté(e)s par participation des enfants selon le sexe des répondants.....	101
Tableau 22 : Participation des enfants aux activités de Bayam-sellam par caractéristiques sociodémographiques des enquêté(e)s selon leur sexe.....	101

Tableau 23 : Distribution des répondants par participation des conjoints aux activités de Bayam-sellam selon le sexe des enquêté(e)s.....	103
Tableau 24 : Participation du conjoint aux activités de Bayam-sellam par caractéristiques sociodémographiques des répondants selon leur sexe.....	103
Tableau 25 : Distribution (%) des répondants par participation des conjoints aux tâches domestiques selon le sexe des enquêté(e)s.....	105
Tableau 26 : Participation du conjoint aux activités domestiques par caractéristiques sociodémographiques des enquêté(e)s selon leur sexe.....	105
Tableau 27 : Distribution des répondants par perceptions individuelles de l'appréciation sociale de l'activité de Bayam-sellam selon le sexe des enquêté(e)s.....	107
Tableau 28 : Appréhension négative du regard de la société quant aux activités de Bayam-sellam par caractéristiques sociodémographiques des répondants selon leur sexe.....	108
Tableau 29 : Répartition (%) des enquêtés par certaines caractéristiques selon les effets de la COVID-19 sur les prix d'achat.....	121
Tableau 30 : Répartition des Bayam-sellam par la perception que la société a de l'activité selon le sexe, le groupe d'âges et le type de ville.....	133
Tableau 31 : Répartition (%) de l'assistance aux Bayam-sellam selon la nature de l'aide et le sexe.....	134
Tableau 32 : Répartition des solutions proposées par les Bayam-sellam selon le sexe.....	136

## RESUME EXECUTIF

Le terme « Bayam-sellam » est une expression populaire au Cameroun qui désigne une activité commerciale dont les acteurs achètent les produits alimentaires et les revendent dans des marchés. La croissance de ces activités est liée non seulement à l'urbanisation rapide et à la précarité des conditions de vie des ménages, mais aussi à l'incapacité de plusieurs camerounais à trouver un emploi dans le secteur formel, notamment avec l'avènement de la crise économique apparue dès les années 1980. Cette pratique, qui se fait avec un capital financier modeste, est devenue une activité économique importante du secteur informel permettant à plusieurs personnes de s'auto-employer, particulièrement les femmes qui ont un faible niveau d'instruction. Aussi, le rôle traditionnel de la femme qui est celui de pourvoir aux besoins nutritionnels du ménage pourrait également justifier leur implication active et massive dans ce secteur du fait des difficultés qu'elles éprouvent à décrocher un emploi sur le marché du travail.

Cette étude qui a bénéficié du soutien technique et financier de ONU Femmes, est réalisée au Cameroun à partir des résultats d'une enquête menée sur trois groupes cibles de la population. Le premier concernait les « Bayam-sellam » interviewés dans plusieurs marchés des grandes métropoles (Yaoundé et Douala) et des villes secondaires où cette activité est en pleine expansion. Le second regroupait les responsables d'associations des « Bayam-sellam ». Le troisième groupe était constitué du personnel des mairies assurant la régulation de cette activité dans les différents marchés échantillonnés pour l'enquête ; la collecte des données s'étant effectuée sur toute l'étendue du territoire national.

L'objectif général de cette étude est de disposer des informations sur le poids et le visage de l'activité des Bayam-sellam en vue de donner aux pouvoirs publics la possibilité d'organiser ce secteur de manière optimale à travers des politiques et programmes de développement appropriés.

Les objectifs de cette étude sont :

- élaborer le profil des personnes exerçant l'activité de Bayam-sellam ;
- identifier les facteurs associés à l'exercice de cette activité ;
- présenter la structuration de cette activité ;
- saisir les implications de cette activité sur la vie familiale et sociale ;
- analyser l'impact de la pandémie de la COVID-19 sur cette activité ;
- identifier les difficultés liées à cette activité, particulièrement celles rencontrées par les femmes ;
- faire, quelques recommandations qui sont de nature à contribuer à l'amélioration des conditions de vie des Bayam-sellam.

Cette étude a permis d'obtenir les résultats suivants :



- l'activité des Bayam-sellam est à 75% dominée par les femmes contre 25% des hommes exerçant dans le même domaine ;
- les activités des « Bayam-sellam » emploient généralement des personnes ayant un faible niveau d'instruction. Toutefois, les diplômés de l'Enseignement supérieur s'adonnent à la pratique de cette activité dans les proportions de 8% et 3% respectivement pour les hommes et les femmes ;
- bien que les personnes qui pratiquent cette activité le font essentiellement pendant la période active de leur vie, une proportion importante de personnes âgées (personnes de 60+), donc environ 11% sont également impliquées dans l'exercice de cette activité ;
- plusieurs personnes ont mené cette activité dans une période allant de 0-5 ans, cependant un peu plus de 23% y sont restées pendant près de 20 ans ;
- les « Bayam-sellam » travaillent plusieurs heures par jour et plus de 47% d'entre eux travaillent tous les sept jours de la semaine. Pendant que certaines se lèvent très tôt et retournent chez elles seulement après minuit, d'autres dorment en plein air dans les marchés. Ceci les expose à plusieurs risques de santé d'insécurité ;
- dans plusieurs marchés, les toilettes ne sont pas appropriées pour garantir la santé des usagers, particulièrement celle des femmes qui sont exposées à plusieurs risques lorsqu'elles utilisent des toilettes sales.
- le pourcentage des « Bayam-sellam » qui respectent les mesures anti-COVID-19 restent faible. Ceci les expose à des risques d'infection ; d'où les cas enregistrés d'infection et de mort de COVID-19 parmi les « Bayam-sellam ». Au pic de l'infection du COVID-19, plusieurs « Bayam-sellam » ont expérimenté une baisse drastique dans leurs ventes à cause d'une des mesures visant à restreindre les déplacements telle que le confinement ;
- plusieurs « Bayam-sellam », particulièrement les femmes associent à leur activité de vente plusieurs autres occupations telles que faire la cuisine pour les membres de leur ménage, prendre soins des enfants ou des personnes âgées, etc. Plusieurs femmes ont interrompu leur activité pendant les périodes de grossesse et d'accouchement. Une bonne proportion des femmes (11%) sont victimes de violence basées sur le genre (VBG) à cause de cette activité ;
- les « Bayam-sellam » rencontrent plusieurs difficultés dans la pratique de leur activité parmi lesquelles l'insuffisance du capital, l'acquisition des produits, le coût élevé du transport des marchandises, la fluctuation des prix, la perte des produits du fait des difficultés de conservation, l'insécurité qui va de pair avec le vol ou le braquage ;
- malgré ces difficultés, la majorité des « Bayam-sellam » trouve que cette activité leur a permis d'être économiquement et socialement autonomes. Ils ont utilisé le revenu de leur activité dans différentes formes d'investissements telles que la construction d'une maison, l'achat d'un meuble ou d'un terrain, l'éducation, etc.

L'activité des « Bayam-sellam » est une activité importante qui a contribué à sortir plusieurs personnes, particulièrement les femmes, de la pauvreté. Les acteurs

de cette activité sont confrontés à de nombreux problèmes qui peuvent être pris en compte dans le cadre de l'élaboration des politiques et programmes de développement. Il est important d'assurer la propriété de nos marchés et des espaces ouverts afin de protéger la santé des acteurs, particulièrement celle des femmes.

Il est également important de disposer des moyens de stockage et de conservation afin de réduire la perte des produits périssables.

La sensibilisation continue des « Bayam-sellam » sur le respect des mesures anti-COVID-19 est importante.

Il faut donner aux « Bayam-sellam » la possibilité d'accéder aux crédits à faible taux d'intérêt et de pouvoir recevoir une formation de base en gestion financière et des stocks d'entreprise comme ils/elles l'ont exprimé pendant l'enquête.

## ABSTRACT

The 2021 Report on the State of the Population of Cameroon is entitled: -Gender and Economic Activities: The Case of "Buyam Sellams". The term Buyam Sellam is of popular usage in Cameroon and refers to the activity of economic actors who buy locally produced food items, usually from producers, for retail in other markets. This activity has become an important informal sector economic activity employing many persons, especially women. The growth of this activity is linked to rapid urbanization and the inability of many Cameroonians to find employment in the formal sector, especially with the advent of economic crisis that lasted for close to a decade starting from the mid-1980s. It is an activity that easily employs people with limited capital. The traditionally assigned role for women as providers of food for households may also explain their dominance in this sector.

This study which benefitted from technical and financial support from UN-Women, was carried out among three groups of target populations. The first target involved 2720 Buyam Sellams interviewed in many markets in Cameroon, especially in major cities and other towns where the activity has gained prominence. The second group consisted of leaders of Buyam Sellam associations, while the third group involved council officials of the various markets covered by the study. All the ten regions of Cameroon were covered by this study.

The objectives of this study were to:

- come out with the profile of persons involved in the activity;
- identify factors to motivate people to get involved in the activity;
- analyze the impact of the COVID-19 pandemic on the activity;

- examine how the activity is structured;
- study the economic and other gains derived from the activity, and how these contribute to the empowerment of the concerned;
- identify the difficulties encountered in the practice of the activity especially among women;
- provide some recommendations based on the results of the study that will improve on the conditions of Buyam Sellams.

Key Findings from the study include the following:

- though dominated by women (75%), men who are often considered as participants in the activity make up 25%
- the activities of Buyam Sellams which often employs persons with low educational levels equally makes use of people with tertiary education (8% of men and 3% of women);
- while mostly practiced essentially by people in their conventional active years, a significant proportion of elderly persons (persons 60+), slightly more than 11% are involved in the activity;
- Many people have been in this activity for a period of 0-5 years but the activity has retained slightly more than 23% of its actors for over 20 years;
- Buyam Sellams work for many hours a day with more than 47% of them working during all the seven days of the week. Some get up very early and only return home after mid night and some sleep in the in open markets. This exposes them to many health hazards as well as serious security risks;
- Many Buyam Sellams practice their activity in open space. This again exposes them to health risks and loss of their perishable merchandise through theft and spoilage;
- In many markets, the toilet facilities are not good enough to guarantee the health of users, especially women who are very exposed to many risks when using unclean toilets due to their biological make up. This combines with the usually dirty environments which they usually work, to worsen the situation;
- even though some Buyam Sellams practise some prescribed anti-COVID-19 measures, the rate of practice of these measures is low. This exposes them to risks of infection with reported cases of infection and deaths from COVID-19 among Buyam Sellams. At the peak of COVID-19 infection, many Buyam Sellams suffered from a drop in sales, owing mostly to the restrictions in movement;
- Many Buyam Sellams, especially women, combine their participation in the sales activities with multiple other functions such as preparing food for their households, providing care for children and the elderly, etc. Many women have to interrupt their participation in the activity during periods of pregnancy and childbirth. A good proportion of women, close to 11% undergo gender-based violence (GBV) linked to the practice of this activity;

- Buyam Sellams face many difficulties in the exercise of their activity such as difficulties of acquiring products, high cost of transporting the merchandise, fluctuating prices, loss of products via spoilage and insufficient capital;

In spite of the difficulties faced, a majority of the Buyam Sellams judged that participating in the activity has helped to empower them both economically and socially. They have used the gains from the activity in various forms of investments such as in house construction, purchase of land, education, etc.

The activity of Buyam Sellams is an important activity that has contributed and will continue to contribute to pulling many people, especially women, out of poverty. Actors of this activity face many problems that need to be attended to by councils and other organizations. There is need to improve on the sanitary situation in our markets and open spaces in order to secure the health of actors, especially women. There is equally need to provide storage facilities in order to cut down on the loss of the usually perishable products. The continuous sensitization of Buyam Sellams on the need to continue to respecting anti-COVID-19 measures is important as there is an apparent drop in the respect of these measures, and it is necessary to encourage these actors to acquire social security policies. During this study, only less than 5% of them are involved in any of such policies. Buyam Sellams need to be provided with options to acquired low interest loans and basic training in business management as they expressed during the study.

# INTRODUCTION GENERALE

Face aux bouleversements économiques, aux changements survenus dans la structure familiale traditionnelle et dans le système de production des biens et services, la femme est de plus en plus amenée à sortir de son cadre domestique ou familial, pour investir davantage les espaces marchands où elle exerce au quotidien une activité dans l'espoir de se garantir une certaine autonomie. Le travail des femmes a fait l'objet d'une attention particulière à travers les multiples études qui lui ont été consacrées. Non seulement il contribue à rendre la femme beaucoup plus libre dans ses choix, mais il l'aide à préserver sa dignité.

Au Cameroun, les « Bayam-Sellam » renvoient à ces négociants (es) ou ces marchands (es) qui, dans les marchés urbains comme ruraux, sont essentiellement spécialisés (es) dans la vente des produits vivriers. Ce terme est également associé aux activités commerciales relativement faciles à créer et exigeant peu de qualifications spécifiques. Du fait des effets de la crise économique responsable de la détérioration des conditions de vie dans les ménages, la population a été amenée à développer des stratégies de survie pour lutter contre la pauvreté. Réservée à l'origine aux femmes qui assuraient le ravitaillement des villes en denrées alimentaires, l'activité des « Bayam-Sellam » s'est de plus en plus étendue aux hommes durant ces dernières décennies.

Dans la pratique de leurs activités marchandes, les femmes Bayam-Sellam sont appelées à abandonner leur époux et leurs progénitures et à braver les intempéries, pour parcourir des kilomètres à la recherche des produits vivriers en milieu rural. En outre, elles passent le plus clair de leur temps dans les marchés pour la vente de ces produits. Cette activité génératrice des revenus est une réponse aux effets dévastateurs de la pauvreté et de la précarité ambiante qui, associées aux conséquences imprévisibles de la crise sanitaire actuellement en cours, constituent une grave menace pour la promotion du bien-être de l'humanité en général et de la gente féminine en particulier (BUCREP, 3ème RGPH, 2005). En effet, l'environnement insalubre des marchés et la pluriactivité des femmes n'est pas sans conséquence sur la santé de celles-ci. Bien que les hommes et les femmes aient des fonctions biologiques communes, comme boire, manger, excréter et dormir, celles plus spécifiques aux femmes comme la grossesse, les menstrues ou la ménopause sont considérées comme appartenant à leur sphère privée (Joséphine BERTRAND, 2018). En effet, depuis quelques temps, certaines études commencent à aborder le sujet de la pénibilité des règles ou menstrues au travail. Notamment parce que les règles sont encore un sujet tabou dans la société, et parce qu'il existe une difficulté générale à affirmer les spécificités des femmes dans le monde du travail (Joséphine BERTRAND, 2018).

Dans le cadre de l'élaboration de l'édition 2021 du Rapport National sur l'Etat de la Population (RNEP 2021), le Bureau Central des Recensement et des Etudes de Population (BUCREP) a opté de mener une étude sur l'activité de Bayam-Sellam au Cameroun.

## 1- Problématique de l'étude

L'activité des « Bayam-Sellam » peut être analysée sous différents angles : d'abord comme une réponse aux difficultés d'accès à l'emploi, notamment des femmes dans le marché du travail. En effet, face à la crise économique du milieu des années 1980 qui a entraîné des licenciements massifs dans les entreprises, le gel des recrutements dans la Fonction Publique, la baisse des salaires et la privatisation de certaines entreprises d'Etat, les populations ont développé des mécanismes leur permettant de faire face aux effets néfastes de la conjoncture.

De nos jours, l'activité des Bayam-Sellam qui constitue un pan important de l'économie informelle, contribue largement au maintien de l'autosuffisance alimentaire observée au Cameroun. En outre, elle constitue non seulement une activité de survie, mais elle permet aussi d'assurer en partie la satisfaction en besoins essentiels des populations défavorisées ou vulnérables, particulièrement celles femmes l'exercent au quotidien. Vue sous cet angle, elle peut être envisagée comme une réponse à la problématique de l'autonomisation de la femme. L'activité des « Bayam-Sellam » devrait alors être présentée sous un visage autre que celui de l'économie informelle qui lui est attribuée, condamnée à la répression ou à la marginalisation, alors qu'elle constitue une part importante de l'ensemble du marché du travail, et ce tant dans les zones urbaines que rurales.

Il est paradoxal de relever que malgré sa vitalité dont la contribution est déterminante pour le ravitaillement des populations des centres urbains en produits vivriers, l'activité des Bayam-Sellam semble ne pas faire l'objet d'une attention des pouvoirs publics à l'instar de l'activité des « Motos-taxis » qui est organisée par un texte du Premier Ministre. Les « Bayam-sellam » ont un grand apport sur l'essentiel de l'alimentation que les populations urbaines consomment quotidiennement. Toutefois, leur prise en charge par les pouvoirs publics semble ne pas pour l'instant être inscrite au rang des priorités de la politique gouvernementale. L'activité des Bayam-sellam qui demeure une activité non structurée constitue pourtant une réponse au gigantisme du secteur informel qui est l'une des principales caractéristiques de l'économie camerounaise.

Il est également paradoxal d'observer que l'activité des « Bayam-Sellam », qui au départ était un additif, voir un adjuvant devient un complément dans certains ménages où l'aptitude des hommes à répondre aux multiples sollicitations auxquelles ils font face se trouve diminuée du fait des effets pernicieux de la crise qui polluent permanemment l'environnement socioéconomique.

L'activité des Bayam-Sellam soulève l'éternel problème de l'hygiène et salubrité au sein de nos marchés. Selon le Dr Margaret CHAN, Directeur général de l'OMS, « la santé de la population passe par la salubrité de l'environnement » (mars 2016). Or, la plupart des marchés présentent un visage peu reluisant du fait de l'insalubrité ambiant qui y règne. Les denrées alimentaires côtoient les immondices, les eaux usées et la boue ; toute chose qui représente un risque sanitaire pour les populations et plus encore en ce moment de COVID19.

Au regard des différentes préoccupations sus-évoqués, il devient urgent de maîtriser les contours de l'activité des « Bayam-Sellam » à travers l'identification des informations appropriées qui sont de nature à susciter l'intérêt des pouvoirs publics pour la formulation des politiques et programmes pouvant assurer le bon fonctionnement de ce secteur.

## **2- Questions de recherche**

La question centrale est la suivante : Dans quelles conditions l'activité des Bayam-sellam est-elle menée dans les marchés au Cameroun ? Cette question nous renvoie à une prise en considération plus large de certaines questions dont les réponses peuvent permettre de faire la lumière sur la thématique, à savoir :

**1- quel est le profil des personnes impliquées dans l'exercice de l'activité de Bayam-sellam au Cameroun ?**

**2- quels sont les facteurs associés à l'exercice de cette activité ?**

**3- comment cette activité est-elle structurée ?**

**4- quels sont les implications de cette activité sur la vie familiale et sociale ?**

**5- quel est l'impact de la COVID-19 sur l'activité des Bayam-sellam ?**

**6- quelles sont les difficultés liées à l'exercice de cette activité, particulièrement celles rencontrées par les femmes ?**

## **3- Objectifs de l'étude**

L'objectif général de la présente étude est de disposer des informations sur le poids et le visage de l'activité des Bayam-sellam en vue de donner aux pouvoirs publics la possibilité de l'organiser de manière optimale à travers des politiques et programmes appropriés.

Plus spécifiquement, il sera question :

- i. d'élaborer le profil des personnes exerçant l'activité de Bayam-sellam ;**
- ii. d'identifier les facteurs associés à l'exercice de cette activité ;**
- iii. de présenter la structuration de cette activité ;**
- iv. de saisir les implications de cette activité sur la vie familiale et sociale ;**
- v. d'analyser l'impact de la pandémie de la COVID-19 sur cette activité ; et**
- vi. d'identifier les difficultés liées à cette activité, particulièrement celles rencontrées par les femmes.**

## **4- Intérêt de l'étude**

Les femmes représentent un potentiel économique non négligeable tant dans le secteur agricole qu'au sein des entreprises. Cependant, les efforts qu'elles déploient pour parvenir à leur autonomie et d'assurer la promotion de leur bien-être

portent peu de fruit en raison des discriminations basées sur le genre les privant de l'accès à la terre et au crédit, limitant ainsi leur participation effective au développement économique et social du pays. L'activité des « Bayam sellam » qui, dans les centres urbains se présente comme une réponse des femmes et des hommes aux effets néfastes de la crise économique, constitue pourtant un pan important de l'économie camerounaise. Malgré le dynamisme des acteurs impliqués dans l'exercice de cette activité, il est difficile aussi bien pour l'Etat que pour les acteurs de ce secteur d'en tirer le maximum de profit qu'il génère, du fait entre autres de son caractère informel. Cette étude devrait permettre d'apporter un éclairage sur cette activité qui, malgré sa contribution au ravitaillement des ménages urbains en produits vivriers ne fait paradoxalement pas l'objet d'une attention dans le cadre de l'élaboration des politiques et programmes de développement du pays. La disposition des données fiables relatives à ce secteur devrait constituer une étape importante pour l'élaboration de ces politiques et programmes indispensables pour la régularisation des activités y relatifs et l'encadrement de ce secteur d'activité.

Cette étude revêt également un intérêt scientifique car elle permet de faire la lumière sur cette catégorie d'acteurs d'un genre nouveau de notre économie qui ne s'est davantage manifestée qu'avec la persistance de la crise économique.

## **5- Plan de l'étude**

La présente étude s'articule autour de deux (02) parties. La première porte sur les éléments de contexte, le cadre théorique et les aspects méthodologiques. Elle se décline en deux (02) chapitres. La deuxième partie qui comporte cinq (05) chapitres traite du profil des Bayam-Sellam, de la structuration de l'activité, du rendement de l'activité et des investissements, de la vie familiale et sociale et des difficultés dans l'exercice de l'activité.



## **CHAPITRE I**

# **PAYSAGE INSTITUTIONNEL, REGLEMENTAIRE, ECONOMIQUE ET SOCIAL DES ACTIVITES DES BAYAM-SELLAM AU CAMEROUN**

Mizrahi, et al. (2015) ont démontré que les femmes africaines sont à la fois économiquement actives et très investies dans l'entrepreneuriat. Malheureusement ces femmes se retrouvent dans des professions à faible valeur ajoutée telle que l'agriculture de subsistance où elles constituent d'ailleurs la principale main d'œuvre. Pourtant des études récentes montrent que les femmes constituent une source puissante de développement. Selon les estimations de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (2011), si on donnait aux exploitations agricoles dirigées par des femmes un accès égal aux ressources (semences et engrais) le nombre de personnes en situation de faim chronique diminuerait de 100 millions au niveau mondial. D'autres études montrent qu'une parité homme femme dans l'activité économique boosterait le Produit Intérieur Brut (PIB) des pays où les discriminations basées sur le genre sont encore trop fortes (BSI Economics, 2012).

C'est fort de ces constats que la Communauté internationale a décidé de mettre en place des politiques et de faire des plaidoyers auprès des Etats membres à l'effet de promouvoir l'égalité des sexes et de renforcer l'autonomisation économique des femmes.

Ce premier chapitre retrace toutes les dispositions pertinentes adoptées pour arriver à une situation de parité sur le plan économique. Il présente tour à tour : (i) les politiques internationales en la matière ; (ii) les particularités camerounaises dans la stratégie de la recherche de la parité homme femme sur le plan économique et commercial ; (iii) les entraves ou les difficultés au développement économique et commercial et ; (iv) la manière dont la Covid-19 a affecté les activités commerciales.

## **1.1. Politiques internationales favorables à la parité dans l'emploi et l'activité commerciale**

Les problématiques d'égalité ont toujours constitué une préoccupation pour la communauté internationale. Cela s'illustre par des conventions, traités, déclarations ou des lois pris entre les différents pays du globe. Ces instruments se situent dans un cadre plus global, c'est-à-dire celui des Nations Unies (NU) ou dans un environnement encore plus restreint au niveau continental, c'est-à-dire en Afrique.

### **1.1.1. Conventions et traités internationaux**

Dès les premières décennies du 20ème siècle, la nécessité de la reconnaissance de l'égalité entre les individus s'est fait ressentir. Ainsi, à la suite de la création de l'Organisation des Nations Unies (ONU) sur les cendres de la Société des Nations (SN), les Etats du globe, à travers la déclaration universelle des droits de l'Homme de 1948, ont reconnu que tous les hommes naissent égaux sans distinction de race, de sexe ou encore d'ethnie. De façon spécifique, cela s'est traduit sur le plan économique par l'adoption de la Convention N°100 de l'Organisation Internationale du Travail (OIT) sur l'égalité de rémunération du 29 juin 1951. Quelques années plus tard, les Etats du monde ont ratifié la Convention N°111 de l'OIT sur la discrimination en matière d'emploi de 1958. Dans la deuxième moitié du 20ème, un texte majeur est venu réaffirmer la volonté de la communauté internationale de renforcer l'égalité des hommes et des femmes en matière économique. Il s'agit de la Convention sur l'Elimina-

tion de toutes les formes de Discrimination à l'égard des Femmes (CEDEF) (Nations Unies, 1979). Cette convention est considérée comme l'instrument juridique le plus complet, fruit de l'aboutissement de plus de 30 années de travail de la Commission de la condition de la femme. Dans son article 3, la Convention réaffirme le principe de l'égalité en demandant aux Etats parties de prendre toutes les mesures appropriées, y compris des mesures législatives, pour assurer le plein épanouissement et le progrès des femmes en vue de leur garantir l'exercice et la jouissance des droits de l'homme et des libertés fondamentales sur la base de l'égalité avec les hommes. D'autres résolutions relatives aux questions économiques ont été adoptées.

### **1.1.2. Objectifs de Développement Durable (ODD)**

Lors de l'assemblée générale des Nations Unies tenue en septembre 2000 à New York, la Communauté internationale avait adopté 8 objectifs du millénaire qui, s'ils étaient atteints en 2015, devaient conduire toutes les nations du monde au développement. Ces Objectifs ont été appelés Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD). Parmi ces OMD, un est particulièrement révélateur, notamment celui concernant l'égalité entre les individus de sexe différent. Il s'agit de l'OMD3 relatif à l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes dont il a été estimé que son atteinte aurait eu des effets induits sur l'atteinte des 7 autres (BSI Economics, 2012).

Au regard de la non atteinte des OMD en 2015, les Nations Unies se sont à nouveau regroupées à l'effet de formuler d'autres objectifs et leurs cibles à l'horizon 2030. Ces objectifs ont été baptisés Objectifs de Développement

Durable (ODD). Le premier de ces ODD à travers sa Cible 2 indique que d'ici à 2030, il sera question de réduire de moitié au moins la proportion d'hommes, de femmes et d'enfants de tout âge qui vivent dans la pauvreté sous tous ses aspects, telle que définie par chaque pays et quelles qu'en soient les formes. En outre, pour l'ODD5, l'objectif est de parvenir à l'égalité des sexes et d'autonomiser toutes les femmes et les filles. En ce qui concerne l'ODD8, il est question de promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous.

Dès leur adoption au niveau international, le Cameroun s'est attelé suivant les cas à intégrer tous ces textes dans son arsenal législatif et réglementaire d'une part, et à les contextualiser d'autre part dans ses stratégies de développement.

### **1.1.3. Instruments juridiques de niveau continental**

L'Organisation de l'Unité Africaine (OUA) puis plus tard l'Union Africaine (UA) a également élaboré des instruments opposables aux Etats membres parmi lesquels, on peut relever la Charte Africaine des droits de l'homme et des libertés, l'acte uniforme OHADA ou encore plus récemment l'agenda 2063.

#### **1.1.3.1. L'acte uniforme OHADA**

Le Traité du 17 octobre 1993 relatif à l'harmonisation du droit des affaires en Afrique et l'Acte Uniforme OHADA qui offre des garanties à tous en matière d'exercice de l'activité commerciale en Afrique et de façon spécifique l'article 7 reconnaît à la femme la pleine capacité d'exercer des activités commerciales.

### 1.1.3.2. L'agenda 2063 de l'Union Africaine

Au début de l'année 2015, fort du constat que les OMD ne seront pas atteints, les Etats membres de l'Union Africaine ont élaboré un agenda avec pour horizon l'année 2063. Cet agenda se décline en sept (07) aspirations parmi lesquelles on a :

(i) une Afrique prospère fondée sur une croissance inclusive et un développement durable ;

(ii) une Afrique de la bonne gouvernance, du respect des droits de l'homme, de la justice et de l'Etat de droit ;

(iii) une Afrique dont le développement est axé sur les personnes, s'appuyant notamment sur le potentiel qu'offrent les jeunes et les femmes.

Pour l'organisation panafricaine, il y a lieu d'investir dans l'accompagnement des femmes pour le développement du continent. L'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes ont été reconnues comme étant des objectifs prioritaires dans les nouveaux discours et scénarii de transformation structurelle et de développement durable de l'Afrique. C'est pourquoi les chefs d'Etat et de Gouvernement africains ont proclamé 2015, « Année de l'autonomisation des femmes et du développement pour la concrétisation de l'Agenda 2063 »

Les pays de l'UA ne se sont pas arrêtés au niveau des résolutions internationales pour la promotion de l'activité économique et commerciale de leurs concitoyens. Ces pays ont élaboré des législations qui leur sont spécifiques.

## 1.2. Cadre institutionnel et réglementaire national

Outre les instruments juridiques internationaux dûment ratifiés par le Cameroun relatifs à l'égalité homme femme sur l'activité économique et commerciale, chaque pays a adopté ses propres textes pour pouvoir tenir compte de la spécificité de sa population.

### 1.2.1. Législation favorable à l'entrepreneuriat

Plusieurs textes peuvent être convoqués pour illustrer la volonté des pouvoirs publics camerounais d'encourager l'entrepreneuriat aussi bien des hommes et des femmes vivant sur le territoire national ceux vivant à l'étranger. Parmi les plus pertinents, on peut noter en premier lieu la loi N°96/06 du 18 janvier 1996 portant révision de la Constitution du 02 juin 1972, complétée par la loi n°2008/001 du 14 avril, qui affirme dans son préambule que « Le peuple camerounais proclame que l'être humain, sans discrimination de race, de religion, de sexe, de croyance, possède des droits inaliénables et sacrés ». Source spécifiée non valide.

Par la suite, l'Assemblée Nationale a adopté la loi N° 90-031 du 10 août 1990 régissant l'activité commerciale au Cameroun. Dans cette loi, l'article 4 stipule que toute personne physique ou morale, camerounaise ou étrangère, est libre d'entreprendre une activité commerciale au Cameroun, sous réserve du respect des lois et règlements en vigueur. Toutefois, il y a lieu de noter que cette loi fut abrogée en 2015 par une autre loi qui a tenu compte des réalités socioéconomiques. Il s'agit de la loi N°2015/018 du 21 décembre 2015 régissant l'activité commerciale au Cameroun. Ce texte précise :

(i) les conditions d'exercice de l'activité commerciale ;

- (ii) les modalités de distribution, de vente et de détermination des prix des produits ;
- (iii) les prestations liées à la garantie des produits et au service après-vente ;
- (iv) les conditions d'organisations des manifestations commerciales ;
- (v) les pratiques commerciales illicites, trompeuses et agressives.

En outre, le décret N°2019/586 du 31 octobre 2019 portant ratification de l'accord portant création de la Zone de Libre Echange Continentale Africaine (ZLEC), en vigueur depuis le premier janvier 2021, offre des opportunités économiques et commerciales aux opérateurs locaux.

Au-delà des lois et règlements régissant l'activité commerciale au Cameroun, des institutions telles que la Mission de Réapprovisionnement et d'Approvisionnement en Produits de Première nécessité (MIRAP) et sa tutelle administrative, le Ministère du Commerce (MINCOMMERCE) accompagnent les producteurs locaux dans l'atteinte de leur objectif commercial en régulant le marché intérieur

Dans un contexte marqué par le faible nombre d'entreprises et où le plus grand nombre d'entre elles se trouve être de petites unités, la législation camerounaise prévoit un accompagnement non négligeable des petites et moyennes entreprises. Cela se traduit principalement par les facilités administratives et les exonérations fiscales et douanières. La loi n° 2010/001 du 13 avril 2010 portant promotion des petites et moyennes entreprises est un exemple révélateur de cette situation. En effet, relativement aux facilités

administratives, il est indiqué dans l'article 9 que l'appui à la création des Petites et Moyennes Entreprises (PME) repose, entre autres sur :

- (i) la simplification des procédures ;
- (ii) la mise en place d'un lieu unique d'accomplissement des formalités administratives de création des PME,
- (iii) la réduction du délai de création des PME ;
- (iv) la mise à disposition de l'information sur les opportunités d'investissement ;
- (v) la diffusion de la culture d'entreprise au sein des PME ;
- (vi) l'assistance multiforme aux promoteurs des PME.

Pour parachever cette simplification des procédures administratives, un guide a même été élaboré par les services techniques du Ministère des Petites et Moyennes Entreprises, de l'Economie Sociale et de l'Artisanat (MINPMEESA).

En rapport avec les exonérations fiscales et douanières, les dispositions de l'article 6 prévoient que les investisseurs bénéficient des avantages suivants :

- (i) l'exonération des droits d'enregistrement des actes de création ou d'augmentation du capital ;
- (ii) l'exonération des droits d'enregistrement des baux d'immeubles à usage exclusivement professionnel faisant partie intégrante du programme d'investissement ;
- (iii) l'exonération des droits de mutation sur l'acquisition des immeubles,

terrains et bâtiments indispensables à la réalisation du programme d'investissement ;

(iv) l'exonération des droits d'enregistrement des contrats de fourniture des équipements et de la construction des immeubles et installations nécessaires à la réalisation de leur programme d'investissement ;

(v) la déduction intégrale des frais d'assistance technique au prorata du montant de l'investissement réalisé, déterminé en fonction du montant global de l'investissement ;

(vi) l'exonération de la TVA sur les prestations de services liées à la mise en place du projet et provenant de l'étranger ;

(vii) l'exonération des droits d'enregistrement des contrats de concession ;

(viii) l'exonération de la patente ;

(ix) l'exonération des taxes et droits de douane sur tous les équipements et matériels liés au programme d'investissement ;

(x) l'exonération de la TVA due à l'importation de ces équipements et matériels ;

(xi) l'enlèvement direct des équipements et matériels liés au programme d'investissement lors des opérations de dédouanement.

La loi n° 2010/001 du 13 avril 2010 portant promotion des petites et moyennes entreprises est même allée plus loin en instituant, dans son article 32, des appuis financiers aux petites et moyennes entreprises. C'est ainsi que depuis son adoption en 2010, les lois de finance successives ont appro-

visionné à hauteur d'un milliards de FCFA tous les ans le compte d'affectation spéciale aux petites et moyennes entreprises. En outre, des appuis multiformes issus de la coopération internationale sont également sollicités pour appuyer les PME.

Par ailleurs, un accompagnement technique des PME est prévu. Il s'est manifesté depuis 2013 par la création de l'Agence de Promotion des Petites et Moyennes Entreprises dont les missions sont entre autres :

(i) la mise en œuvre de la stratégie sectorielle en matière de promotion et de développement des petites et moyennes entreprises ;

(ii) la facilitation des formalités de création d'entreprises ;

(iii) l'assistance et le conseil des porteurs d'idées et de projets en matière de création d'entreprises ;

(iv) l'encadrement des entreprises dans la mise en place d'outils de gestion adaptés à leurs besoins organisationnels, techniques, financiers, commerciaux ou technologiques ;

(v) le renforcement des compétences managériales des responsables des petites et moyennes entreprises par l'information, la formation, le parrainage et le compagnonnage ;

(vi) la promotion, en relation avec les institutions et organismes concernés, de l'innovation technologique, de l'usage par les petites et moyennes entreprises des résultats de la recherche et des actifs de la propriété intellectuelle ;

(vii) l'établissement des relations de partenariat avec les structures nationales ou internationales intervenant

en faveur des petites et moyennes entreprises ;

(viii) la facilitation de l'accès des petites et moyennes entreprises au financement de leurs activités ;

(ix) la réalisation des études de marché et des choix stratégiques pour le développement des petites et moyennes entreprises ;

(x) la promotion des structures publiques d'incubation des petites et moyennes entreprises ;

(xi) la facilitation de l'accès des petites et moyennes entreprises aux marchés.

Outre la législation applicable sur l'ensemble du territoire national, certaines Collectivités Territoriales Décentralisées (CTD) ou des autorités administratives mettent en place des réglementations incitatives sur leurs territoires respectifs pour promouvoir l'entrepreneuriat local. Leurs interventions sont encadrées néanmoins par la loi N°2019/024 du 24 décembre 2019 portant Code Général des Collectivités Territoriales Décentralisées notamment en son article 156. Ainsi, les compétences suivantes sont transférées aux Communes :

(i) la promotion des activités de production agricoles, pastorales, artisanales et piscicoles d'intérêt communal ;

(ii) la mise en valeur et la gestion des sites touristiques communaux ;

(iii) la construction; l'équipement, la -gestion et l'entretien des marchés; gares routières et abattoirs ;

(iv) l'organisation d'expositions commerciales locales ;

(v) l'appui aux microprojets générateurs de revenus et d'emplois;

(vi) l'exploitation de substances minérales non concessibles.

Pour ce qui est de l'autonomisation de la femme, l'Etat central a transféré des compétences importantes à travers l'arrêté N°2010/0000003/A/MINPROFF/CAB du 9 décembre 2010 portant cahier de charges et précisant les conditions et modalités techniques d'exercices des compétences transférées par l'Etat aux communes en matière d'entretien et de gestion des Centres de Promotion de la Femme et de la Famille. Cet important texte prévoit :

(i) la mise en œuvre des programmes de réduction de la pauvreté

(ii) la formation morale et civique ;

(iii) le soutien à l'esprit d'entreprise

(iv) l'accueil temporaire des femmes et filles victimes de violences

Dans la même veine, le décret N°2017/00039/PM du 19 janvier 2017 fixant les modalités d'ouverture, d'organisation et de fonctionnement des crèches et des haltes-garderies, offre la possibilité aux femmes ayant des enfants en bas âge de confier leur progéniture à des spécialistes et de se consacrer à des activités génératrices de revenus telles que le commerce.

### **Encadré :** Présentation de l'Initiative du Commerce Equitable dans la Commune d'Ebolowa

Le Commerce Equitable se définit comme un partenariat commercial fondé sur le dialogue, la transparence et le respect, dont l'objectif est de parvenir à une plus grande équité dans le commerce mondial. Il contribue au développement durable en offrant de meilleures conditions commerciales et en garantissant les droits des producteurs et des travailleurs marginalisés, en particulier ceux du Sud. Le Commerce Equitable a dix principes parmi lesquels :

- (i) l'engagement à la non-discrimination, à l'égalité des genres et à la liberté d'association ;
- (ii) l'assurance de bonnes conditions de travail
- (iii) le développement des compétences

Plusieurs organisations dans le monde à l'instar d'OXFAM sont activement engagées dans la promotion de cette démarche. La Commune d'Ebolowa y a adhéré le 16 Octobre 2015 à la suite d'un Conseil de Communauté déclarant la ville en Territoire de Commerce Equitable. C'est la première ville au Cameroun et la troisième en Afrique à adhérer à cette initiative. Ainsi grâce à des partenaires nationaux et internationaux comme le Collège Régional d'Agriculture d'Ebolowa et le Lycée Nantes Terre Atlantique de France, la Commune d'Ebolowa a créé un label « Made in Ebolowa » avec une charte et un logo qui est destiné aux différents acteurs opérant dans les secteurs de l'agriculture, de l'élevage, de l'artisanat, des danses locales, etc. Des foires commerciales et des ateliers de partage d'expériences sont par ailleurs souvent organisés.

Source : Commune d'Ebolowa, 2021

### **1.2.2. Cadre économique**

A côté des lois et règlements en vigueur au Cameroun, le Gouvernement a élaboré des cadres de référence dans lesquels s'inscrivent ses interventions. Ainsi, juste après les indépendances, on a connu les plans quinquennaux de développement. Avant la fin de l'initiative PPTTE en avril 2006, le Gouvernement fondait ses interventions dans le cadre du Document de Stratégie Réduction de la Pauvreté (DRSP). De 2010 à 2020, la principale boussole du Cameroun était le Document de

Stratégie pour la Croissance et l'Emploi. Depuis le début de l'année 2021, c'est la Stratégie Nationale de Développement 2030 (SND30) qui est en vigueur. Il faut dire que bon nombre de ces stratégies de développement intègrent plus ou moins la dimension paritaire homme femme dans les initiatives économiques et commerciales. Toutefois, un focus sera fait sur la SND compte tenu de sa récente adoption.

Il est important d'abord de faire observer que l'économie camerounaise comme bon nombre d'économies d'Afrique noire est constituée en



grande partie de l'informel. En 2005, ce secteur participe au Cameroun pour près de 50% au PIB. Cette contribution est estimée à près de 35,5% dans l'industrie, 29,7% dans le commerce et 34,8% dans les autres services. Le même secteur concentre 70% et 68% de l'activité économique dans les villes de Douala et Yaoundé respectivement (INS, 2008). Les chiffres font état de ce que 90,5% des actifs occupés exercent leur emploi principal dans le secteur informel (agricole et non agricole) (OIT, 2017; INS, 2011). Dans cette configuration, les femmes occupent une place importante car le secteur est considéré comme un refuge pour nombre d'entre elles, incapables de s'insérer dans le formel. D'après l'Institut National de la Statistique, 54,4% des unités de production informelles étaient dirigées par les femmes en 2011. Dans l'ensemble, un peu plus de la moitié des actifs occupés du secteur informel sont des femmes (51,4%). Cette féminisation des emplois s'accompagne d'une volonté des femmes à s'installer à leur propre compte, puisqu'elles représentent 56,5% du total des chefs d'entreprises unipersonnelles (OIT, 2017). Pourtant depuis au moins une décennie le gouvernement, à travers le Document de Stratégie de la Croissance et de l'Emploi (DSCE), comptait réduire la proportion du secteur informel dans l'activité économique nationale et générer dans le secteur formel, des dizaines de milliers d'emplois par an. Mais le déploiement de tous ces efforts n'aura pas permis d'enregistrer une amélioration globale de la situation de l'emploi. Le taux de sous-emploi s'est plutôt aggravé passant de 75,8% en 2005 à 77% en 2014 (MINEPAT, 2020). Pour autant, suivant les secteurs économiques, l'industrie représente 34,1%, le commerce 33,7% et les services (32,2%). Les branches

d'activités les plus représentatives sont celles du commerce en détail (30,4%), de l'agro-alimentaire (19,0%), de la restauration (9,7%), du transport (6,7%) et de la confection (5,7%). La part du commerce dans le secteur informel de l'économie n'a cessé d'ailleurs d'augmenter au cours de ces dernières années, au détriment de l'industrie (OIT, 2017). Conscient des insuffisances dans les actions visant à réduire l'importance du secteur informel dans le DSCE, le Gouvernement du Cameroun s'est résolu, avec l'appui des organisations patronales et des partenaires au développement, à mener des actions beaucoup plus énergiques dans la mise en œuvre de la Stratégie Nationale de Développement (SND) 2030. Pour cela, il est envisagé, principalement en matière de commerce de :

- (i) réviser la loi N° 98/013 du 14 juillet 1998 relative à la concurrence ;
- (ii) transformer la Commission Nationale de la Concurrence en une autorité indépendante avec des pouvoirs renforcés ;
- (iii) moderniser les mécanismes de contrôle et de répression des fraudes commerciales ;
- (iv) renforcer les capacités des associations de droit des consommateurs et des structures en charge de leur encadrement ;
- (v) développer l'infrastructure qualité notamment la normalisation, les règlements techniques (normes rendues obligatoires), la métrologie ; et
- (vi) réformer les circuits de commercialisation afin de préserver les marges commerciales et les revenus des producteurs.

Il est par ailleurs envisagé :

- (i) de poursuivre la mise en œuvre de la Stratégie Nationale des Exporta-

tions (SNE) ;

(ii) d'irradier le marché national, sous régional et régional par les produits estampillés «Made in Cameroon» ;

(iii) de développer le commerce électronique ;

(iv) d'améliorer le système statistique du commerce extérieur afin de renforcer la veille commerciale et

(v) d'élaborer une stratégie de défense commerciale.

En outre, la politique des exportations sera renforcée à travers la création et l'organisation de l'Agence de Promotion des Exportations (APEX). Enfin, le Gouvernement cherchera systématiquement, en partenariat avec le secteur privé national et/ou étranger, à faire émerger des « champions nationaux » autours desquels la production, la transformation et la commercialisation (y compris les exportations) de ces filières vont s'organiser et se structurer (MINEPAT, 2020).

Pour ce qui de la promotion du genre, des actions pertinentes ont été menées par le Gouvernement au cours de la période 2010 - 2020 correspondant à la mise en œuvre du DSCE. Il s'agit principalement :

(i) de l'élaboration du document de Politique Nationale du Genre (PNG) ;

(ii) de l'intégration des problématiques du genre dans les stratégies et budgets ministériels ;

(iii) de la création d'un grand nombre de projets et de programmes de promotion de la femme au niveau national et local.

Malgré quelques avancées, des écarts importants existent toujours entre hommes et femmes dans tous les domaines et notamment sur le plan économique. C'est pourquoi dans la mise en œuvre de la SND30, le Gouvernement compte renforcer les programmes conçus pour encourager l'entrepreneuriat féminin et des jeunes et intensifier les concertations avec le système bancaire pour ouvrir les crédits à cette frange de la population. Par ailleurs des actions importantes sur le plan social seront également menées.

### **1.2.3. Cadre social et culturel de l'activité économique et commerciale**

#### **1.2.3.1. Cadre social**

Au Cameroun, le régime de protection sociale est encore embryonnaire et pas toujours très efficient. Malgré l'existence d'un cadre juridique et institutionnel dédié, les interventions de l'Etat et de ses démembrements sont menées de manière éparse dans les domaines de la sécurité sociale, des transferts sociaux, de l'action sociale, de la promotion du genre, et de la communication pour le développement social (MINEPAT, 2020).

Un nombre important d'actifs occupés au Cameroun se trouve dans l'informel. Or la vulnérabilité est la principale caractéristique des emplois dans le secteur informel. Le taux de vulnérabilité de l'ensemble des activités se situe à 78,3% avec 89,2% pour les activités de commerce. Cette vulnérabilité se manifeste par l'absence de contrat de travail, un nombre élevé d'heures de travail, l'absence de local approprié pouvant abriter l'activité ou alors un local inadapté à l'exercice de l'activité et enfin l'absence de coti-

sation sociale . Quelques chiffres permettent d'illustrer cette situation. En 2010, seuls 8,6% des individus sont des salariés avec 15,2% d'hommes et 2,6% de femmes. Par ailleurs, près de la moitié des emplois dans le secteur informel est dépourvu d'un contrat de travail, seuls 12,3% disposent d'un contrat écrit, 38,0% ayant un contrat verbal, et le reste (0,4%) étant des employés à l'essai. En moyenne, les employés du secteur informel travaillent près de 38 heures par semaine et 46% travaillent au-delà des 40 heures fixées par la réglementation (OIT, 2017; INS, 2011). Pour ce qui est de locaux appropriés pour l'exercice de l'activité, environ 43% des entrepreneurs exercent leurs activités sans local et près de 34% exercent leurs activités dans le domicile de leurs promoteurs.

### **1.2.3.2. Cadre culturel**

Le Cameroun est un pays dont la diversité ethnique et culturelle se distingue parmi les pays de l'Afrique. Dans cette diversité, il existe des pratiques culturelles qui continuent de considérer la femme comme un être de second rang. Ainsi dans ces cultures, existent des rites sur le mariage, la succession ou alors la propriété qui sont souvent en total déphasage avec la législation nationale en la matière (Mizrahi & Fraser-Moleketi, 2015). Cette superposition du droit coutumier et du droit positif ne laisse pas beaucoup de place à l'émancipation des femmes bien qu'elles-mêmes se retrouvent souvent en train de perpétuer ces mauvaises pratiques.

## **1.3. Entraves au développement de l'activité commerciale**

Plusieurs entraves sont inhérentes au développement de l'activité commerciale dans le pays. Il existe des entraves

structurelles parmi lesquelles la corruption et les lenteurs administratives. De l'autre côté, on peut relever des entraves imputables aux principaux acteurs.

### **1.3.1. Entraves structurelles**

De nombreuses Organisation Non Gouvernementale (ONG) internationales ont classé le Cameroun comme étant parmi les 10 premiers pays les plus corrompus au monde. Le Cameroun a même occupé la première place en 1998 et en 1999. Bien que de nombreuses initiatives ont été menées dans le but d'inverser la courbe de ce phénomène, la corruption reste toujours rampante notamment les secteurs comme la justice et les forces de l'ordre (Ebodé, 2016). C'est une situation qui reste préoccupante au regard de l'importance que revêtent ces administrations dans le développement des activités économiques et commerciales.

Outre la corruption, il y a aussi l'inertie de l'administration fiscale qui se caractérise par le fait que les entrepreneurs camerounais doivent consacrer 630 heures, soit 78 jours ouvrables par an, pour payer leurs impôts et taxes (OIT, 2017). Des aménagements ont toutefois été faits à l'effet de faciliter les télé-déclarations et les paiements électroniques. Malgré cela, les entrepreneurs ont exprimé, à travers plusieurs études, le fait que la fiscalité était le principal frein à l'entrepreneur notamment les taux d'imposition et la manière avec laquelle l'administration fiscale se déploie pour recouvrer les impôts (OIT, 2017).

Sur le plan de la parité homme -

femme, il a été observé que les femmes désirant entreprendre doivent remplir un peu plus de conditions que leurs homologues masculins. Il s'agit notamment de la carte nationale d'identité qui est une pièce indispensable dans les procédures de création d'une entreprise. L'obtention de cette pièce pour les femmes mariées nécessite la production d'une copie certifiée conforme du certificat de mariage. Ce qui n'est pas le cas des hommes (OIT, 2017).

### 1.3.2. Entraves inhérentes aux acteurs économiques

Les personnes désirant exercer ou exerçant dans l'activité commerciale ont des limites qui leur sont intrinsèques. Certains d'entre eux, par mauvaise foi, ne veulent pas déclarer leur activité auprès de l'administration fiscale malgré toutes les facilités qui ont été relevées plus haut. Nombre d'entre eux préfèrent exercer dans l'informel où ils seront difficilement localisables et identifiables. Or pour jouir d'une existence légale ou formelle, toute entreprise au Cameroun doit disposer de :

- (i) l'inscription au registre de commerce et du crédit mobilier ;
- (ii) l'immatriculation du contribuable par l'administration fiscale ;
- (iii) l'inscription à la Caisse Nationale de Prévoyance Sociale (CNPS) ;
- (iv) l'attestation d'exonération de la patente pour les entreprises âgées de moins de 2 ans ;
- (v) l'inscription au registre de Coopérative et Groupe d'Initiative Commune (CGIC) pour toutes les entreprises d'économie sociale.

Un regard par sexe permet de faire observer que les hommes, plus que les femmes, estiment qu'il est important de remplir les obligations légales associées à la création d'une entreprise formelle au Cameroun. 41,5% des hommes et 30,7% des femmes estiment que l'enregistrement au registre de commerce est indispensable pour la création de leur entreprise. Pour l'immatriculation à la sécurité sociale, il s'agit de 32,0% des hommes et de 25,9% des femmes. Par contre, pour ce qui est de la carte de contribuable, on a 53,5% de femmes et 52,1% des hommes (OIT, 2017).

### 1.4. Impact conjoncturel de la Covid-19 sur l'activité commerciale au Cameroun

Le Cameroun, du fait de sa forte dépendance aux échanges avec ses principaux partenaires commerciaux tels que la Chine et les pays de l'Union européenne, s'est retrouvé fortement impacté avec l'arrivée de la pandémie du Coronavirus au mois de mars 2020. En effet, au début de cette année, tous les pays du globe se sont recroquevillés autour d'eux même. Du fait de la fermeture des frontières et le confinement imposé dans ces Etats, les approvisionnements en marchandises diverses, sont devenus de plus en plus difficiles (Okouda , 2020; Nations Unies, 2020).

Soucieux également de préserver la vie des populations face à cette maladie, le Gouvernement du Cameroun a pris un certain nombre de mesures parmi lesquelles les restrictions de mobilité. En outre, une disposition prévoyait la limitation du nombre de personnes à 50 dans les lieux publics et l'applica-

tion des mesures barrières dans tous les endroits ouverts au public était de mise. Ces actions conjuguées ont significativement impacté l'activité commerciale dans le pays. Les études montrent que ce sont les femmes qui ont le plus subi les effets de cette pandémie (ONUFEMMES-BUCREP, 2020). En effet, elles sont 51,3% (contre 41,4% chez les hommes) à être angoissées du fait de la peur d'attraper la maladie au point où 14,6% de femmes contre 13,7% d'hommes ont perdu leur activité économique durant cette période de confinement. Cette angoisse a créé une sorte de paralysie dans la mesure où bon nombre d'entre elles ont trouvé refuge dans les travaux ménagers et dans l'encadrement de leurs enfants qui d'ailleurs, à cette période, ne se rendaient plus à l'école.

Bien que le Gouvernement ait consenti à lever les mesures de restrictions de mobilité, les conséquences économiques de l'apparition de la pandémie de la Covid-19 restent importantes. Les différentes organisations patronales attendent toujours le soutien du Gouvernement.

### ***Conclusion partielle***

Le Cameroun de concert avec le reste du monde a décidé de promouvoir la participation des femmes dans les activités économiques et commerciales. Toutes les conventions, les traités dûment ratifiés ainsi que les différentes lois et règlements adoptés témoignent de cette volonté. Toutefois, il existe des entraves à la fois structurelles et conjoncturelles auxquelles le pays devra faire face pour pouvoir atteindre son objectif.

## **CHAPITRE II**

# **CADRE THEORIQUE ET METHODOLOGIQUE**

Ce chapitre traite de plusieurs aspects. Il apporte des clarifications sur les concepts-clés et présente les théories explicatives de la participation de la femme à l'activité économique. Il met également en exergue la littérature relative aux conditions de travail des Bayam-sellam, puis présente quelques résultats empiriques sur la participation des femmes à l'activité économique. Le cadre conceptuel et les aspects méthodologiques de l'étude sont aussi abordés.

## 2.1. Cadre théorique

### 2.1.1. Revue de la littérature

Cette section porte sur la littérature relative à l'origine du concept de Bayam-sellam, les conditions d'exercice de leur activité et les facteurs explicatifs de la participation des femmes à l'activité économique.

#### 2.1.1.1. Origine et évolution

Dans la société africaine traditionnelle, la pratique du troc était de mise. En effet, la femme devait cultiver les vivres dont une partie allait être échangée au marché périodique du village, contre d'autres produits qu'elle ne possédait pas, tels que du sel ou de l'huile de palme (Mokam, 2012). Cette situation a évolué avec l'arrivée de la colonisation et l'introduction de la monnaie dans les échanges. De plus, à l'avènement du phénomène urbain, de nombreux ruraux ont migré vers les villes où ils ne disposaient plus de parcelles cultivables.

S'inspirant alors des pratiques traditionnelles rurales, des femmes se sont lancées dans le commerce. Au début, elles pratiquaient le commerce

des vivres pour assurer le ravitaillement en produits vivriers de toutes les grandes villes du Cameroun, puis d'autres articles ont suivi. Ces activités d'achat, vente et revente qui se sont développées dans certains villages de la région cacaoyère du Centre du Cameroun, peu après la fin de la Seconde Guerre Mondiale, ont été qualifiées de «buy'em sell'em», c'est-à-dire «acheter et vendre» (N'sangou, 1985). Il est par la suite arrivé des revendeurs masculins qui, grâce à l'argent du cacao ou du café, achetaient des produits vivriers et des animaux pour aller les revendre sur les marchés urbains.

Cette activité a connu un essor important à la suite des crises économiques des années 80-90. En effet, les politiques d'ajustement structurel mises en place ont eu des effets dévastateurs sur l'économie en Afrique : fermeture des entreprises, baisse des salaires, montée du chômage, etc., ce qui a négativement impacté les ménages. Certains époux ne parvenaient plus à supporter toutes les charges conjugales, avec leur salaire réduit ou dans le cadre d'un emploi indépendant. Pour atténuer ces nouvelles contraintes au sein des ménages, les femmes ont mis en œuvre des stratégies variées pour faire face à la crise et contribuer à l'amélioration des conditions de vie de leur famille. C'est dans le secteur informel qu'elles se sont investies le plus massivement, davantage par manque d'alternative que par choix délibéré (Kanté, 2002).

#### 2.1.1.2. Conditions de travail des Bayam-sellam

Dans les différents marchés du Cameroun, les Bayam-sellam sont identifiables à travers leur accoutrement particulier. Il s'agit généralement d'un

pantalon dont les jambes sont enfilées dans les chaussettes, d'une longue robe appelée «kaba ngondo», d'un blouson avec plusieurs poches porté au-dessus du kaba ngondo, d'un foulard ou un chapeau à large bord de type sombrero (Mokam, 2012). Cet attirail vestimentaire sert à lutter contre les intempéries, notamment la pluie, le soleil et la fraîcheur.

Leur journée de travail commence généralement vers trois heures du matin, car c'est principalement de nuit que les livraisons des denrées du village vers la ville sont effectuées, en raison du mauvais état des routes, du manque ou du mauvais état des véhicules de transport, du manque de dossiers de véhicule pour circuler librement (Owona Ndounda, 2020). Il ajoute qu'en attendant les voitures transportant les marchandises, elles s'installent au bord de la route sur des matériaux de fortune (cartons, tissus, etc.) et, à la vue d'une voiture qui s'apprête à se garer, elles se bousculent pour pointer du doigt les colis qu'elles se proposent d'acheter et s'en emparent avant même d'en connaître les propriétaires. Une fois les marchandises achetées, elles attendent le lever du jour pour les exposer afin de les revendre.

Selon N'sangou (1985), le prix de vente des produits vivriers sur les marchés urbains, outre le prix d'achat des marchandises, doit intégrer les éléments suivants : le coût du transport fixé par personne et par distance (le tarif augmente tous les 20 km en moyenne) et qui diffère selon le volume, le poids et la forme du colis ; les taxes payées sur les marchés ruraux et urbains, voire la patente en cas de location d'un hangar. Cette taxe n'est valable que le jour où elle a été payée et le produit invendu risque de coûter de plus en plus cher au fur et à

mesure que les jours passent. A cela, s'ajoutent éventuellement, les frais de gardiennage des produits.

Pour ce qui est des heures de retour à la maison, elles varient généralement entre 18 et 24 heures et dépendent fortement du temps pris pour sécuriser la marchandise non vendue (Chadji & Folefack, 2018).

Malgré les bénéfices supposés faibles et la pénibilité de l'activité, certains bayam-sellam estiment que l'activité permet de nourrir la famille et subvenir aux besoins (Chadji & Folefack, 2018). Néanmoins, les bayam-sellam rencontrent au quotidien certaines contraintes majeures : le vol, l'insécurité, les coûts élevés de transport des produits des marchés secondaires vers les villes et les diverses tracasseries routières et policières (N'sangou, 1985).

Afin de réaliser des objectifs personnels, les femmes Bayam-sellam ont créé des tontines localement appelées «ndjangui» qui regroupent des personnes qui cotisent de l'argent, donné à tour de rôle à chacun des membres selon un calendrier défini, un principe rotatif et un montant correspondant aux moyens de chacune (Ngo Nyemb-Wisman, 2011).

En définitive, une étude conduite par Ella (2016) montre que l'activité des Bayam-sellam assure l'épanouissement de la femme car elle la libère de nombreuses contraintes et améliore sa dignité. À travers cette activité génératrice de revenus, la femme acquiert une autonomie financière, un pouvoir économique et de nouvelles responsabilités sociales.

### **2.1.1.3. Théories sur la participation des femmes à l'activité économique**

Plusieurs théories peuvent être convo-



quées pour expliquer la participation des femmes à l'activité économique. Dans cette étude, quatre d'entre elles sont présentées : la théorie néoclassique, la théorie des stratégies de survie, la théorie du capital humain et les théories féministes.

#### □ Théorie néoclassique

A la fin de 18e siècle, l'école néoclassique a mis en lumière les idées de la liberté économique, de la concurrence, de la primauté de l'initiative individuelle et de la mise en place de l'État gendarme (Gharyeni, 2015). A cet effet, concernant le marché du travail, la théorie néoclassique repose sur deux hypothèses : la première est la rareté de ressources, liées au caractère insatiable des besoins individuels et la deuxième est la rationalité des individus qu'il soit consommateur, travailleur ou producteur. Les individus agissent toujours dans le but d'atteindre des objectifs qu'ils se sont fixés, à savoir la satisfaction maximale de leurs intérêts (Perrot, 1992). A partir de ce développement, il est possible d'avancer que les Bayam-sellam exercent cette activité parce que le consommateur aura toujours besoin d'acheter et que l'activité leur permet de satisfaire leurs intérêts et d'atteindre leurs objectifs.

#### □ Théorie des stratégies de survie

Cette théorie postule que la participation des femmes au marché du travail est fortement liée aux contraintes de survie de leur ménage (Dolumbia & Kuépi, 2008). A cet effet, Parsons (1955), dans sa théorie des rôles familiaux, estime que le chef de ménage doit être le principal support économique du ménage tandis que son ou ses épouses ont pour rôle premier l'assurance des activités domestiques et la

procréation. Les enfants, quant à eux, sont censés se consacrer à leurs études quand ils sont jeunes et les autres membres ont des rôles divers selon leur âge et la raison de leur présence dans le ménage. De ce fait, quand le revenu du chef de ménage ne peut pas assurer les dépenses du ménage, les autres membres doivent contribuer à améliorer la situation. Ainsi, les femmes appartenant aux ménages les plus pauvres s'insèrent plus fréquemment que celles des ménages les plus aisés sur le marché du travail. Dans le cas des Bayam-sellam, il est probable que ces dernières mènent cette activité pour aider leur ménage à subvenir à leurs besoins vitaux.

#### □ Théorie du capital humain

Le concept de capital humain, évoqué pour la première fois en 1961 par l'économiste Theodore Schultz, a été systématisé par Gary Becker en 1964. Selon la conception théorique de ce dernier, l'éducation permet aux individus d'acquérir des connaissances et d'aspirer à des emplois mieux rémunérés. L'acquisition de ces compétences modifie également le comportement d'offre de travail des individus, les individus plus qualifiés étant prêts à expérimenter une période d'inactivité plus longue en attendant de trouver une offre d'emploi conforme à leurs aspirations. Le choix de devenir Bayam-sellam serait possiblement liée à un faible capital humain ou un manque d'alternatives.

#### □ Théories féministes

La théorie féministe met au centre de ses préoccupations la distribution du pouvoir et des ressources entre hommes et femmes et les images et symboles associés aux deux sexes et à

leurs relations (Bereni et al, 2008). Ainsi, la position défavorable des femmes sur le marché du travail n'est qu'un prolongement de leur position sociale, déterminée par les normes culturelles et les rôles sociaux assignés à chaque sexe. La division sexuelle du travail issue de cette construction sociale a deux conséquences : premièrement, les femmes doivent d'abord assumer les activités domestiques, ce qui ne leur accorde pas assez de temps pour participer aux activités économiques. Deuxièmement, la majorité des emplois informels exercés par les femmes sont, en fait, une extension de leurs activités domestiques (Fopa Diessé, 2013). Ces emplois ont tendance à être dévalués d'où leur caractère précaire et la plus faible rémunération des femmes par rapport aux hommes (Kouame et Gueye, 2000). C'est le cas de l'activité de Bayam-sellam qui présente certaines des caractéristiques sus évoquées.

Nonobstant le caractère multidimensionnel de ces théories, d'autres éléments sont à prendre en compte, afin de comprendre les dynamiques liées à la participation des femmes à l'activité économique

#### 2.1.1.4. Facteurs explicatifs

La littérature relative aux facteurs explicatifs de la participation des femmes à l'activité économique n'est pas très fournie. Des deux études principalement recensées, l'analyse explicative de la participation des femmes à une activité économique met en évidence l'influence des variables tant socioéconomiques que sociodémographiques.

##### □ Milieu de résidence

Bello Fika & Dzoyem Sokeng (2015)

dans une étude visant à mettre en exergue les facteurs explicatifs de la participation des femmes à l'activité économique au Cameroun et sur la base des données issues de l'EDS-MICS 2011, ont trouvé que les femmes résidant dans les grandes et petites villes ont 40% moins de chances d'exercer une activité économique que celles vivant en zone rurale. Ce résultat est similaire à celui obtenu au Bénin où les femmes du milieu rural ont 1,1 fois plus de chances de participer à l'activité économique que celles du milieu urbain (Cece, 2009).

##### □ Statut dans le ménage et statut matrimonial

Toujours au Bénin, les femmes chefs de ménage ont 1,62 fois plus de chance de participer à l'activité économique que celles qui ne l'étaient pas (Cece, 2009). Au Cameroun, les femmes chefs de ménage ont 1,71 fois plus de chances d'exercer une activité économique que celles qui sont conjointes de chefs de ménage (Bello Fika & Dzoyem Sokeng, 2015).

Comparativement aux femmes célibataires, les résultats obtenus au Bénin montrent que les femmes mariées ont moins de chance d'être actives. Une femme béninoise mariée a 29% moins de chance de participer au marché du travail qu'une femme célibataire (Cece, 2009).

##### □ Age et niveau d'instruction

Les résultats obtenus au Cameroun (Bello Fika & Dzoyem Sokeng, 2015) montrent que les chances de la femme d'exercer une activité économique augmentent avec son âge. Ainsi, les femmes de niveau d'instruction primaire ont 1,3 fois plus de chances d'exercer une activité économique

que celles de niveau secondaire, tandis que les modalités « sans niveau » et « supérieur » n'ont eu aucun effet significatif sur la probabilité d'exercer une activité économique.

Au terme de cette revue, il se dégage que cette étude va reposer essentiellement sur les variables sociodémographiques qui ont été collectées durant l'enquête de terrain.

### 2.1.2. Cadre conceptuel de l'étude

Le cadre conceptuel est un schéma mettant en relation les concepts de

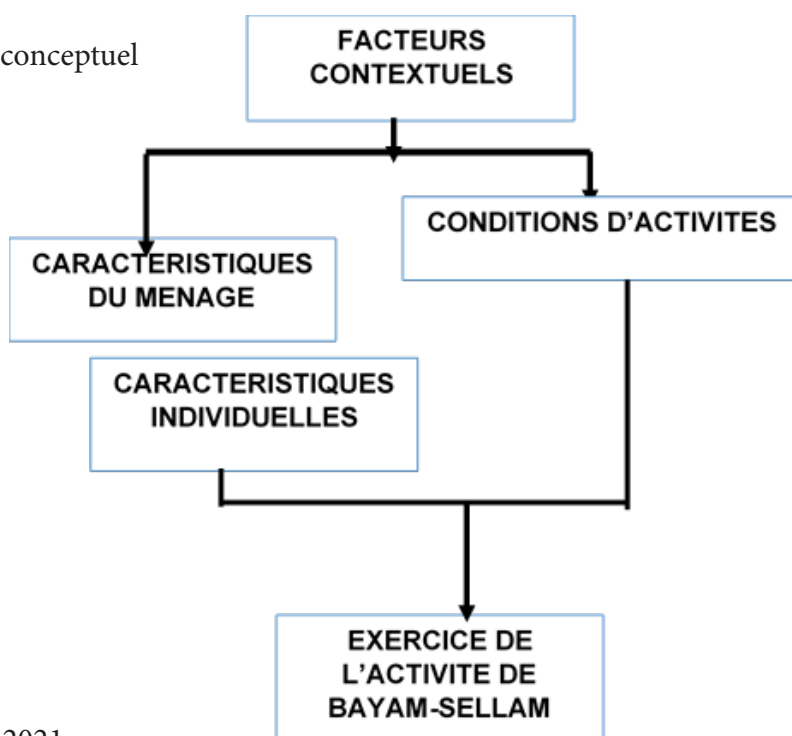
l'étude.

#### 2.1.2.1. Hypothèses de recherche

Pour comprendre l'exercice de l'activité des Bayam-sallam, l'hypothèse générale suivante est formulée : l'exercice de l'activité de Bayam-sellam dépend des facteurs contextuels, des caractéristiques du ménage et des caractéristiques individuelles.

Le cadre conceptuel ci-après est construit à partir de la littérature explorée.

Figure 2.1 : Schéma conceptuel



Source : BUCREP, 2021

A partir de ce schéma, les éléments de contexte influencent les caractéristiques du ménage, qui elles agissent sur les caractéristiques individuelles, lesquelles ont un effet sur l'exercice de l'activité de Bayam-sellam.

#### 2.1.2.2. Précisions conceptuelles

Pour une meilleure compréhension du phénomène étudié, il est important

de définir les concepts clés présentés dans le schéma conceptuel (confère figure 2.1).

Éléments contextuels : c'est l'ensemble de facteurs relevant des pouvoirs publics qui impactent les comportements des individus. Ainsi, les éléments contextuels prennent en compte la politique économique, celle de l'emploi et de la formation professionnelle, le milieu de résidence et la

région de résidence, etc.

Caractéristiques du ménage : ce sont des éléments du ménage qui peuvent influencer l'exercice de l'activité de bayam-sellam. Il s'agit entre autres du niveau de vie du ménage, du sexe du chef de ménage, de l'occupation du conjoint, de la taille du ménage, etc.

Caractéristiques individuelles : ce sont des attributs intrinsèques à l'individu tels que l'âge, la religion, l'ethnie, le niveau d'instruction, l'occupation et le statut matrimonial.

Bayam-sellam : selon Ngo Nyemb-Wisman (2011), le terme «Bayam-sellam» provient de la rencontre de «Bayam» (de «to buy», en anglais acheter) et «Sellam» (de «to sell», qui signifie vendre) et désigne les femmes revendeuses de denrées alimentaires dans les marchés urbains. Elles peuvent être classées en trois catégories : les Bayam-sellam productrices basées au village, les Bayam-sellam relais villages-villes et les Bayam-sellam détaillantes fixes des villes. Les premières, encore appelées Bayam-sellam de proximité», vivent permanemment en milieu rural, pratiquent l'agriculture et vendent leurs produits. Les secondes sont celles qui résident en ville et se déplacent vers les marchés périodiques des villages pour acheter les produits qu'elles viennent revendre en ville. Quant à la troisième catégorie, elles habitent continûment en ville, s'approvisionnent en produits vivriers chez les Bayam-sellam de relais pour vendre dans les marchés urbains, soit sur des comptoirs aménagés par les communes qu'elles louent, soit dans des espaces « sauvages » où elles étalent leurs marchandises.

Dans cette étude, les Bayam-sellam sont des hommes et des femmes exerçant une activité commerciale dans les marchés urbains à petit ou moyen étalage, particulièrement les vendeurs et vendeuses des produits vivriers et agro-pastoraux.

### 2.1.2.3. Hypothèses de recherche

De cette hypothèse générale découlent quatre hypothèses spécifiques formulées comme suit :

H1. Les personnes exerçant l'activité de Bayam-sellam disposent d'un capital humain relativement pauvre. Ainsi, les femmes et les hommes qui exercent cette activité ont dans l'ensemble un niveau d'instruction relativement faible.

H2. L'activité de Bayam-sellam étant considérée comme un prolongement des travaux domestiques, il est probable que les femmes qui l'exercent gagnent moins que les hommes.

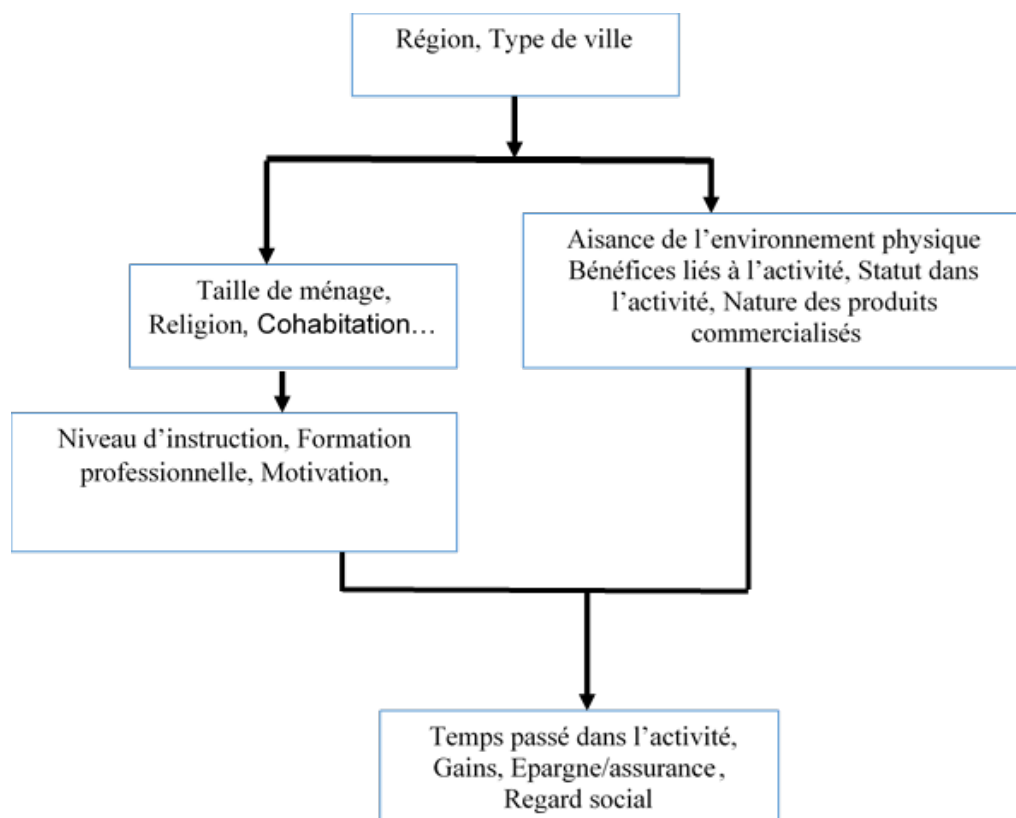
H3. Les femmes Bayam-sellam faisant plus dans le commerce des produits vivriers, elles sont susceptibles de passer moins de temps à la maison que les hommes Bayam-sellam.

H4. L'exercice de l'activité de Bayam-sellam a des effets négatifs sur la vie sociale et familiale de ceux qui l'exercent. Dans ce cadre, les femmes en sont plus victimes que les hommes.

### 2.1.2.3. Schéma d'analyse

Le schéma d'analyse est la représentation des variables de l'étude ainsi que des relations qui seront testées pour atteindre les objectifs fixés.

Figure 2.2 : Schéma d'analyse



Source : BUCREP, 2021

## 2.2. Aspects méthodologiques

Cette section fait la lumière sur les populations cibles de l'enquête, l'échantillonnage, les outils de collecte et les méthodes d'analyse des données.

### 2.2.1. Population cible

La population cible est constituée de deux groupes : les responsables de marchés (régisseur, président des revendeurs, etc.) et les Bayam-sellam (hommes et femmes) exerçant une activité commerciale à petit ou moyen

étalage, se situant au dernier niveau de la chaîne de distribution. Sont concernés particulièrement les vendeurs et vendeuses des produits vivriers et agro-pastoraux. L'échantillon inclut ceux qui vendent sur de petits étalages appelés « comptoir » ou « sans comptoir » et exclut ceux qui exercent dans les supermarchés ou grandes surfaces ainsi que dans les boutiques/ventes à emporter.

### 2.2.2. Base de sondage et technique d'échantillonnage

La base de sondage est constituée des

différents marchés dans les diverses catégories de villes où se déploient les activités commerciales informelles.

La méthode d'échantillonnage retenue est le sondage aléatoire stratifié à deux degrés. L'unité d'échantillonnage est le marché tandis que l'unité d'observation est le Bayam-sellam. Dans un premier temps, les villes ont été choisies sur la base de leur statut, de leur proximité relative et de leur accessibilité. L'étude distingue quatre catégories de ville ou strates : les métropoles (Douala et Yaoundé), les grandes villes ou Chefs-lieux de région, les villes moyennes ou Chefs-lieux de Département et les petites villes ou Centres administratifs des arrondissements. Dans chacune de ces villes, les marchés ont été choisis selon le nombre

de Bayam-sellam qui y exerçaient. Ainsi, les plus grands marchés ont été privilégiés, leur nombre dépendant des effectifs de Bayam-sellam dans la strate. A Douala et Yaoundé, au moins six marchés ont été choisis. Le deuxième niveau de tirage a porté sur les Bayam-sellam dont l'effectif variait également en fonction de la catégorie de la ville.

### 2.2.3. Taille de l'échantillon

Dans chacune des 2 métropoles, 240 Bayam-sellam devaient être enquêtés tandis que dans les autres catégories de ville, l'enquête devait concerner 80 individus.

Tableau 1 : Effectif des Bayam-sellam à enquêter

<i>Aucune entrée de table d'illustration n'a été trouvée.</i>	Nombre d'unités de strate	Nombre de Bayam-sellam par strate	Total par strate
Métropole (Douala et Yaoundé)	2	240	480
Grande ville (8 autres Chefs-lieux de région)	8	80	640
Ville Moyenne (1 Chef-lieu de Département / région)	10	80	800
Petite ville (1 Chef-lieu d'arrondissement / région ou plus)	≥10	80	800
Total de l'échantillon	-	-	2 720

La taille de l'échantillon dans l'ensemble du pays s'élève ainsi à 2 720 Bayam-sellam. En fonction des critères de choix des marchés susmentionnés, les villes respectives choisies dans les différentes régions sont contenues dans le tableau suivant.

Tableau 2 : Villes d'enquête

Région	Chef-lieu de Région	Chef-lieu Département	Chef-lieu d'arrondissement	Nombre minimal de marchés	Nombre d'individus (Hommes & Femmes) à enquêter
Adamaoua	Ngaoundéré	Meiganga	Ngaoundal	6	240
Centre	Yaoundé	Mbalmayo	Obala	10	400
Est	Bertoua	Abong-Mbang	Dimako et Doumé	6	240
Extrême-Nord	Maroua	Mokolo	Mogodé / Koza	6	240
Nord	Garoua	Guider	Ngong / Lagdo	6	240
Littoral	Douala	Edéa	Pouma/ Mاسock-Songloulou	10	400
Nord-Ouest	Bamenda	Ndop	Santa	6	240
Ouest	Bafoussam	Mbouda	Foumbot	6	240
Sud	Ebolowa	Sangmelima	Zoétélé/ Ngoulemakong	6	240
Sud-Ouest	Buea	Limbe	Tiko	6	240
Total	-	-	-	68	2 720

des proportions convenables pour savoir combien d'hommes et de femmes devaient être enquêtés dans chaque marché.

La formule suivante sera appliquée pour avoir la proportion des femmes parmi les Bayam-sellam du marché i

$N_{if} = P_{if} \times 40$  or  $P_{if} = N_{if}/N_i$ ,  $P_{if}$  = Proportion des femmes parmi les Bayam-sellam du marché i

{	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ <math>n_{if} = N_{if}/N_i * 40</math></li> <li>➤ <math>n_{ih} = 40 - n_{if}</math> ou</li> <li>➤ <math>n_{ih} = N_{ih}/N_i * 40</math></li> </ul>	}	<p><math>N_i</math> = Nombre total de Bayam-sellam au marché i</p> <p><math>N_{if}</math> = Nombre total de Femmes Bayam-sellam au marché i</p> <p><math>n_{if}</math> = Nombre de Femmes Bayam-sellam à enquêter au marché i</p> <p><math>N_{ih}</math> = Nombre total d'hommes Bayam-sellam au marché i</p> <p><math>n_{ih}</math> = Nombre d'hommes Bayam-sellam à enquêter au marché</p>
---	--	---	--

Exemple 1: au marché du Mfoundi, on recense 723 Bayam sellam dont 610 femmes pour 113 hommes.

Première action, déterminer le pourcentage de femmes. Cela revient à calculer  $PM_{\text{foundi}} f = 610/723 = 0,844$ . On peut donc conclure que 84,4% des Bayam-sellam sont des femmes au marché du Mfoundi.

Deuxième action, déterminer le nombre de femmes Bayam-sellam à enquêter. Il s'agit de multiplier le pourcentage trouvé par 40. Ce qui donne  $0,844 \times 40 \approx 34$ . On a donc 34 femmes à enquêter au marché du Mfoundi.

Troisième action, déterminer le nombre d'hommes à enquêter. Il s'agit ici du complémentaire à 40 du nombre de femmes à enquêter. On aura donc  $40 - 34 = 6$ . Six hommes seront donc enquêtés au marché du Mfoundi.

Exemple 2 : au marché de Ndogpassi, on a par exemple 400 Bayam-sellam dont 312 femmes pour 88 hommes.

Première action, déterminer le pourcentage de femmes. Cela revient à calculer  $PN_{\text{dogpassi}} f = (312/400) \times 100 = 78,00\%$ . On peut donc conclure que 78% des Bayam-sellam sont des femmes au marché de Ndogpassi.

Deuxième action, déterminer le nombre de femmes Bayam-sellam à enquêter. Il s'agit juste de multiplier le pourcentage trouvé par 40. Ce qui nous donne  $(0,78 \times 40 \approx 31,2)$ . On a donc 31 femmes à enquêter au marché de Ndogpassi.

Troisième action, déterminer le nombre d'hommes à enquêter. Il s'agit ici du complémentaire à 40 du nombre de femmes à enquêter. Ce qui donne  $40 - 31 = 9$ . Neuf hommes seront donc enquêtés au marché de Ndogpassi.

Mais il est possible que dans certaines petites villes, on ne puisse pas trouver des marchés ayant 40 Bayam-sellam. Les équipes devront parcourir les différents marchés et enquêter les différents Bayam-sellam indépendamment du sexe jusqu'à atteindre les effectifs escomptés.

### 2.2.5. Outils de collecte

L'étude ayant deux cibles, deux questionnaires numériques ont été embarqués dans le smartphone de l'agent enquêteur. Il s'agit du questionnaire individuel Bayam-sellam et du questionnaire destiné aux responsables des marchés (cf. annexes).

Tableau 3 : Outils de collecte

Outil de collecte	Nombre de sections
Questionnaire individuel bayam-sellam	10
Questionnaire destiné aux responsables des marchés	2



Ces deux outils comportaient une série de questions permettant de collecter des informations nécessaires à l'atteinte des objectifs de l'étude. Il s'agit notamment pour le questionnaire individuel Bayam-sellam du profil de l'enquêté, de son parcours professionnel, de la structuration et du déroulement de ses activités, de l'hygiène et la santé, du rendement et des difficultés rencontrées, de l'effet du covid-19, etc. Concernant le questionnaire destiné aux responsables des marchés, les informations étaient relatives au profil de l'enquêté(e), à l'état et au fonctionnement du marché.

### **2.2.6. Prise en compte de la pandémie de Covid-19**

La sécurité et la prudence des citoyens en ce temps de covid-19 imposent un ensemble de précautions pour éviter la propagation de la maladie. Soucieux du respect des mesures barrières édictées par le Gouvernement et l'OMS, le BUCREP a prévu de mener les interviews avec les concernés en respectant la distance d'au moins un mètre et demi (1,5 m). En dehors de ce protocole, les kits anti-covid ont fait partie du matériel de descente sur le terrain. Ils étaient constitués principalement des cache-nez et du gel hydro-alcoolique.

### **2.2.7 Traitement et analyse des données**

Le traitement des données comporte une série d'étapes permettant de transformer les données brutes en données conviviales de qualité, afin de les préparer à l'analyse souhaitée (Statcan, 2009). Dans cette étude, il s'est agi du tri, du recodage ou de la création des variables d'analyse ainsi que de la

sélection des unités d'observations.

L'analyse des données est le processus qui consiste à examiner et à interpréter des données afin d'élaborer des réponses à des questions (Statcan, 2009). Pour cette étude, l'analyse des données essentiellement quantitatives devait se faire à l'aide des logiciels Stata, SPSS, R et Microsoft Excel. Les méthodes suivantes ont été appliquées :

- l'analyse uni-variée pour la description simple des catégories ;
- l'analyse bi-variée à travers le chi-2 pour apprécier les associations ;
- l'analyse multivariée descriptive (AFCM) pour dresser le profil des Bayam-sellam ;

### **Conclusion partielle**

Ce chapitre était consacré au cadre théorique et à la méthodologie de l'étude. Ainsi, après des clarifications sur le concept de Bayam-sellam, un ensemble de théories examinées et des résultats empiriques ont permis de formuler les différentes hypothèses de l'étude. Par ailleurs, les cibles et les procédures d'échantillonnage ont été indiquées, les outils de collecte de l'enquête présentés et les méthodes d'analyse des données identifiées.

**CHAPITRE III :**  
**PROFIL DES BAYAM-SELLAM**

L'élaboration du profil des Bayam-sellam constitue un préalable pour disposer du portrait de cette population. Elle repose essentiellement sur les variables sociodémographiques. Elle se fait à travers : (i) la structure par âge et par sexe ; (ii) la situation familiale ; (iii) le Background et le profil général ; (iv) le niveau d'instruction ; (v) la région d'origine, et (vi) le milieu de résidence actuelle.

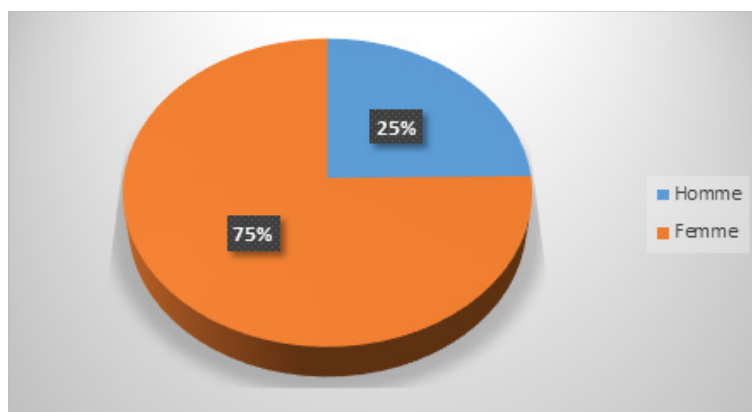
### 3.1. Structure par âge et par sexe

L'importance de ces variables réside dans le fait qu'elles peuvent conditionner le comportement des Bayam-sellam sur le phénomène étudié. Il s'agit de l'âge au moment de l'enquête.

#### 3.1.1. Structure par sexe

Notre échantillon est constituée de 75% de femmes et de 25% des hommes tous pratiquant l'activité de Bayam sellam.

Graphique 3.1:



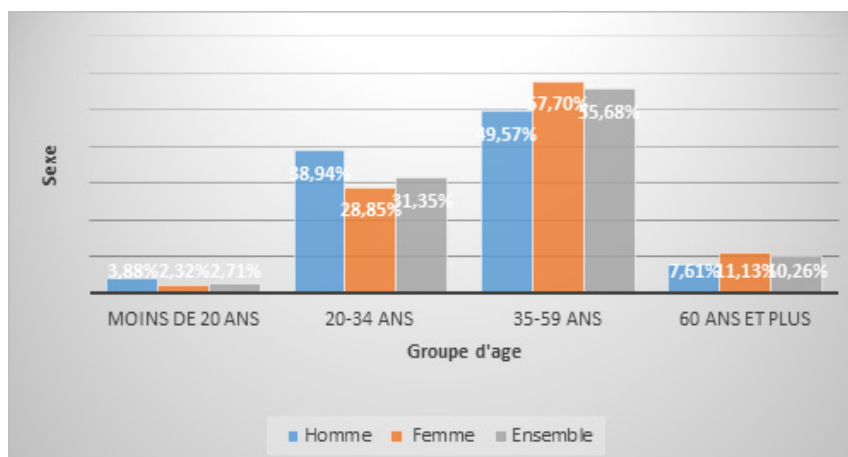
Source : BUCREP, Enquête sur l'activité des Bayam-sellam, 2021

#### 3.1.2. Structure par âge

L'âge des Bayam-sallam constitue tant sur le plan biologique que comportemental une variable importante. Au moment de l'enquête, 55,68% de personnes âgées entre 35 et 59 ans soit un peu plus d'une personne sur deux pratiquaient cette activité ; parmi eux, 57,7% étaient des femmes contre 49,47 % des hommes.

Cependant, 11,13 % de femmes âgées de 60 ans et plus au moment de l'enquête pratiquent l'activité de Bayam-sellam.

Graphique 3.2:



Source : BUCREP, Enquête sur l'activité des Bayam-sellam, 2021

### 3.2. Situation familiale

L'activité des Bayam-sellam peut être exercée aussi pour faire face aux attentes et besoins des ménages de ceux-ci. La responsabilité familiale des Bayam-sellam sera ainsi approchée par deux variables, à savoir la situation matrimoniale et le nombre de personnes à charge.

#### 3.2.1. Situation matrimoniale

Si plus d'un Bayam-sellam sur trois (33,49%) est monogame, la grande majorité est constituée de femmes

(33,92%) ; ensuite on a une autre proportion non moins importante de 24,9% qui sont des célibataires et cette tranche est dominée par les hommes (29,89%). On pourrait penser à l'hypothèse de la précarité des emplois dans la revue de la littérature. On note tout de même qu'il y a près de deux veuves sur 10 qui pratiquent l'activité de Bayam-sellam (17,48 %), proportion relativement importante. Ceux-ci se recruteraient peut-être parmi les adultes de l'échantillon, contraints par leurs responsabilités de chef de ménage à trouver un emploi aussi précaire soit-il.

Tableau 4 : Répartition des Bayam-sellam par sexe et par statut matrimonial

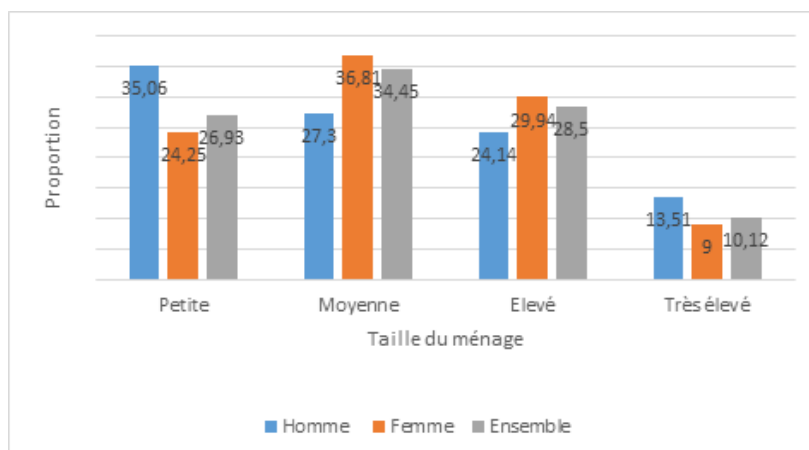
Statut matrimonial	Homme	Femme	Ensemble
Célibataire	29,89	23,26	24,9
Marié monogame	32,18	33,92	33,49
Marié polygame	26,44	9,00	13,32
Union libre	7,76	10,28	9,65
Divorcé	1,58	3,32	2,89
Séparé	0,86	2,75	2,28
Veuf/Veuve	1,29	17,48	13,47

Source : BUCREP, Enquête sur l'activité des Bayam-sellam, 2021

#### 3.2.2. Structure du ménage (Composition, taille)

Il faut noter de prime abord ici que ménage est différent de famille. Il se dégage du graphique que la majorité des personnes qui pratiquent l'activité de Bayam-sellam sont celles qui ont des ménages de taille moyenne (34,45%) et de taille élevée (28,5%). Dans tous ces cas, les femmes sont les plus représentées avec notamment 36,81% pour les ménages de taille moyenne et 29,94% pour les ménages de taille élevée. La charge des ménages «nombreux» incombe en majorité aux femmes.

Graphique 3.3:



Source : BUCREP, Enquête sur l'activité des Bayam-sellam, 2021

### 3.3. Background/Compétences

Le background renvoie au niveau d'instruction du Bayam-sellam, à sa formation professionnelle, au métier qu'il a antérieurement exercé et à sa religion.

#### 3.3.1. Niveau d'instruction

Le niveau d'instruction est une variable qui est presque toujours utilisée dans les études sur le genre. D'après EVINA EKAM (1990), elle joue un rôle important dans la transformation du milieu socioculturel et agit aussi sur le comportement des individus. On constate que 31,24% pour 33,49% de femmes et 29,78% des Bayam-sellam ont un niveau du secondaire premier cycle et primaire mais seulement 4,28% dont 3,03% de femmes et 8,05% des hommes ont le niveau du supérieur.

Tableau 5 : Répartition des Bayam-sellam par sexe selon le niveau d'instruction

Niveau d'instruction	Homme	Femme	Ensemble
Sans niveau d'instruction	-	16,72	17,31
Primaire	29,45	29,89	29,78
Secondaire 1er cycle	24,43	33,49	31,24
Secondaire 2ème cycle	18,97	16,86	17,39
Supérieur	8,05	3,03	4,28

Source : BUCREP, Enquête sur l'activité des Bayam-sellam, 2021

### 3.3.2. Formation professionnelle

Des Bayam sallam interrogés, plus de huit sur dix (80,55%) avec autant des hommes que des femmes n'ont aucune formation professionnelle et près de deux sur dix (17,39%) ont une formation en informatique. On est tenté de penser que ceux qui pratiquent l'activité de Bayam-sallam se recrutent en grande partie chez ceux qui n'ont aucune formation professionnelle.

Tableau 6: Répartition des Bayam-sellam par formation professionnelle suivie

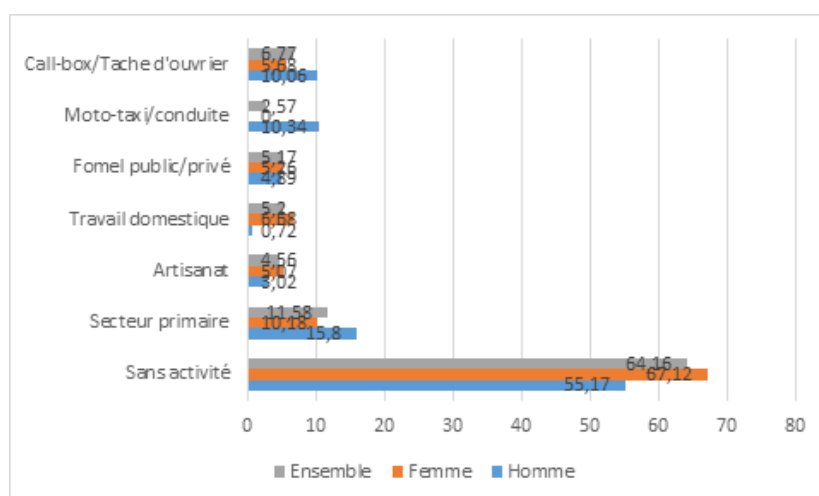
Niveau d'instruction	Homme	Femme	Ensemble
Sans niveau d'instruction	-	16,72	17,31
Primaire	29,45	29,89	29,78
Secondaire 1er cycle	24,43	33,49	31,24
Secondaire 2ème cycle	18,97	16,86	17,39
Supérieur	8,05	3,03	4,28

Source : BUCREP, Enquête sur l'activité des Bayam-sellam, 2021

### 3.3.3. Métier passé

Pour ce qui est de l'antécédent des enquêtés, 64,16% des personnes enquêtées dont la majorité est constituée de femmes (67,12%) ne pratiquaient aucune activité avant de commencer celle présente de Bayam-sallam alors que 15,8% et 10,6% étaient dans le secteur primaire et dans l'activité de call-box respectivement. Cette prépondérance des sans activités peut être due au manque d'emplois et à la conjoncture économique.

Graphique 3.4 : Répartition des Bayam-sellam par métier exercé avant

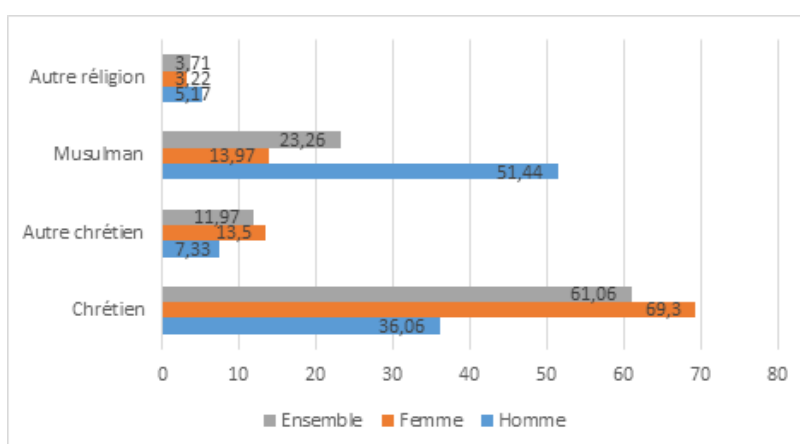


Source : BUCREP, Enquête sur l'activité des Bayam-sellam, 2021

### 3.3.4. Religion

« La religion véhicule un certain nombre de valeurs et de normes qui régissent la vie des fidèles sur le plan comportemental, physiologique et psychique » (Akoto E, 1985, P. 185 cité par EVINA EKAM (1990)). La religion sera donc par conséquent une variable importante à prendre en compte. Dans l'ordre croissant de leur importance dans la population enquêtée, les Bayam sellam de religion chrétienne sont majoritaires (61,06%) dont 69,30% sont de femmes contre 36,06% des hommes et sont suivis par ceux de religion musulmanes (23,26 %) dont 13,97% de femmes contre 51,44% des hommes. Les autres chrétiens quant à eux représentent 11,97% de la population enquêtée. Les « Autres religions » qui sont essentiellement constituées des animistes et des « sans religions » constituent 3,71% des adolescentes.

Graphique 3.5 : Répartition des Bayam-sellam par religion

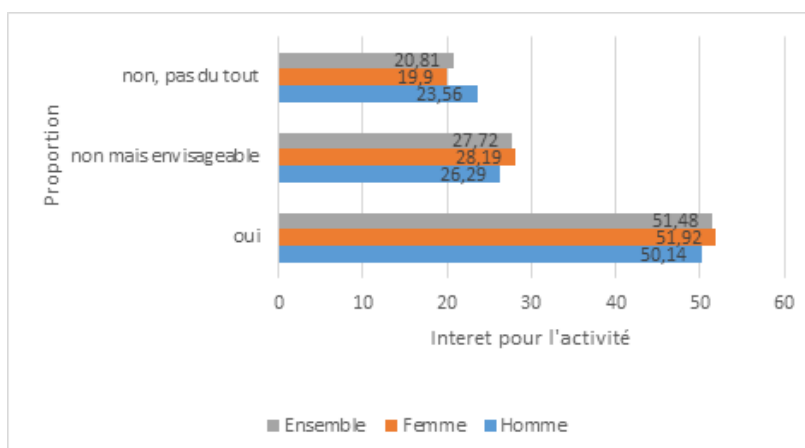


Source : BUCREP, Enquête sur l'activité des Bayam-sellam, 2021

### 3.4. Attractivité du métier

#### 3.4.1. Intérêt pour le métier

Graphique 3.6 : Répartition des enquêtés par intérêt pour l'activité

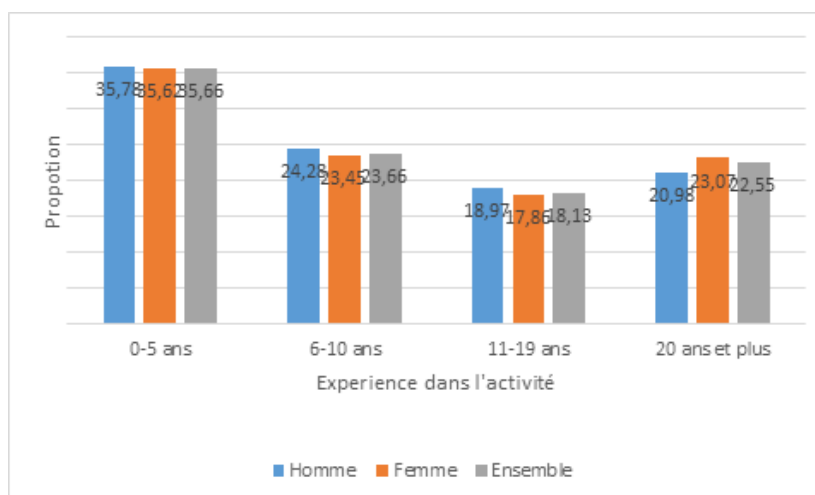


Source : BUCREP, Enquête sur l'activité des Bayam-sellam, 2021

### 3.4.2. Durée dans le métier

L'activité des Bayam-sellam est majoritairement constituée des personnes (autant d'hommes que de femmes) soit 35,66%, qui ont au plus cinq ans dans cette activité, suivi de celles qui ont déjà fait au moins 20 ans dans ce métier (22,55%) dont le plus grand nombre est constitué de femmes (23,07%). La tendance montre que lorsqu'on entre dans cette activité, il est difficile d'y rester.

Graphique 3.7 : Répartition des Bayam-sellam par durée dans l'activité



Source : BUCREP, Enquête sur l'activité des Bayam-sellam, 2021

### 3.5. Profil général

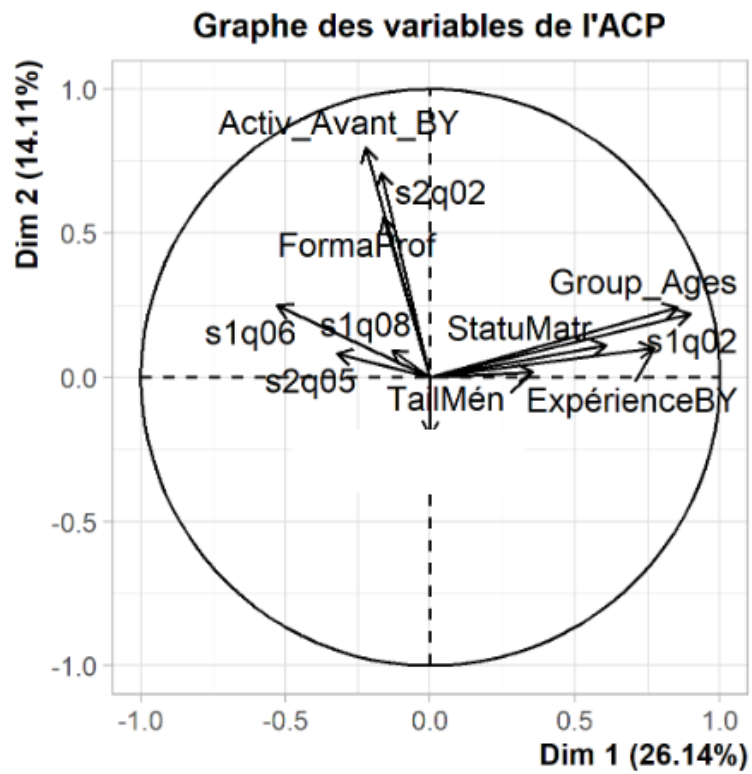
La première partie nous a permis d'identifier variable par variable les caractéristiques des personnes qui pratiquent l'activité de Bayam-sellam ; en pratiquant une analyse factorielle des composantes principales (ACP), il se dégage un regroupement des variables qui contribuent à la pratique de l'activité.

#### Analyse des composantes principales

Le graphique ci-dessous permet un regroupement de variables en deux catégories, des variables qui contribuent à l'activité des Bayam-sellam :

Une catégorie constituée de personnes influencées positivement par le sexe, l'âge, la durée ou l'expérience dans l'activité, la taille du ménage et le statut matrimonial. A cette catégorie s'oppose cette autre catégorie influencée par le niveau d'instruction, le métier antérieur, la région d'origine et la formation professionnelle.





Source : BUCREP, Enquête sur l'activité des Bayam-sellam, 2021

**CHAPITRE IV :**  
**CONDITIONS DE TRAVAIL ET STRUCTURATION DE L'ACTIVITE  
DE BAYAM-SELLAM**

## 4.1. Pénibilité liée à l'activité

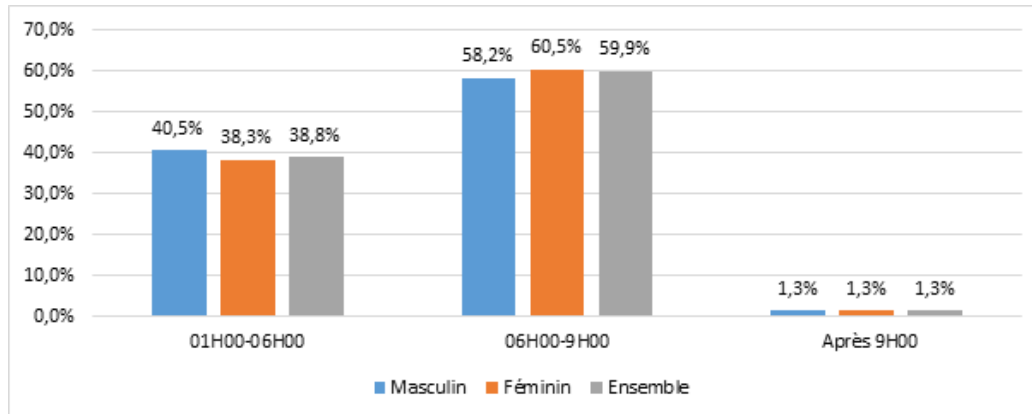
Dans ce volet du chapitre 4, il est question de voir si les conditions de travail des Bayam-sellam sont conformes aux normes internationales du travail édicté par l'Organisation Internationale du travail (OIT).

### 4.1.1. Horaires de départ pour le marché

A partir des données de l'enquête réalisé sur les Bayam-sellam, on constate que la majorité d'entre eux (60%) vont au travail entre 6h et 9h. Ce sont les femmes les Bayam-sellam qui sont plus nombreuses que les hommes Ba-

yam-sellam à aller au travail dans cette tranche horaire. Ils sont très peu à sortir de leur maison pour aller au travail après 9h du matin (soit 1%). Néanmoins, on enregistre près de 40% des Bayam-sellam enquêtés qui vont au travail dans la tranche horaire 1h-6h. Ce sont les Bayam-sellam de sexe masculin qui sont légèrement plus nombreux que leurs paires féminines à se rendre au travail entre 1h et 6h du matin. Ce travail de nuit est pratiqué sans que ne leur soit assuré de mesures spécifiques exigées par la nature du travail de nuit. Il s'agit notamment des protections contre les intempéries ; une assurance pour le développement de leurs activités ; une assurance de sécurité, la souscription à une police d'assurance santé, etc.

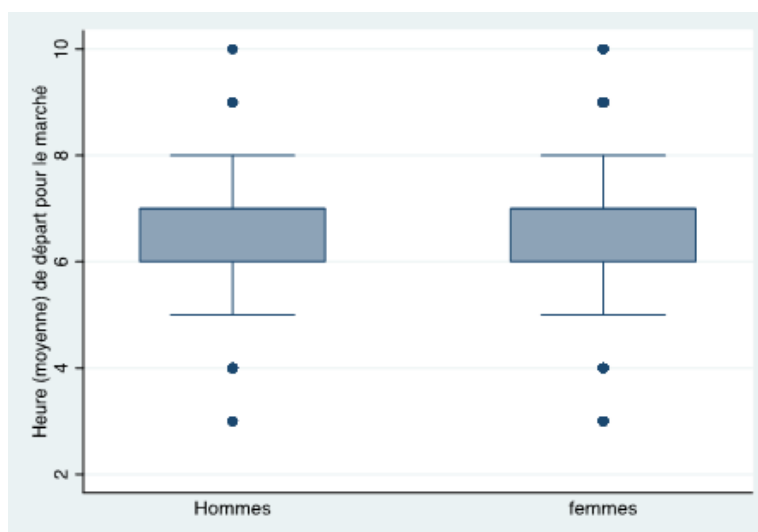
Graphique 4.1 : Répartition des enquêtés par sexe selon la tranche horaire de départ de l'unité d'habitation pour le marché



Source : BUCREP, Enquête sur l'activité des Bayam-sellam, 2021

De manière globale, la majorité des Bayam-Sellam quittent leur domicile pour le marché aux alentours de 6 à 7h. Toutefois, on remarque aussi des cas de départs plus tôt, entre 4h et 5h et des départs plus tardifs aux alentours de 10h. Les heures de départs ne présentent pas de différences significatives entre les hommes et les femmes.

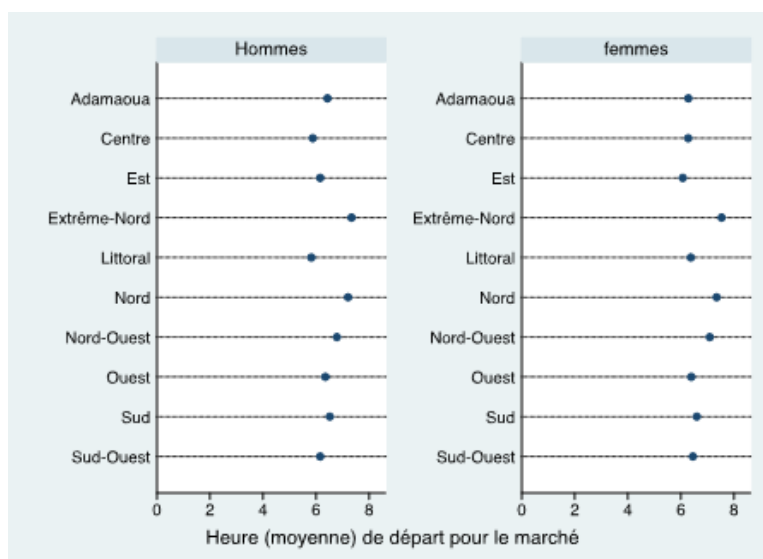
Graphique 4.2 : Heure moyenne de départ pour le marché par sexe



Source : BUCREP, Enquête sur l'activité des Bayam-sellam, 2021

L'analyse suivant la région indique que les horaires les plus précoces de départ pour le marché s'observe beaucoup plus chez les Bayam-sellam des régions du Centre, du Littoral et Sud-Ouest (de 5h à 6h en moyenne), tandis que les horaires les plus tardives ont été notées dans l'Extrême-nord, le Nord et le Nord-ouest (entre 7 heures et 8 heures du matin).

Graphique 4.3 : Heures moyennes de départ pour le marché selon la région



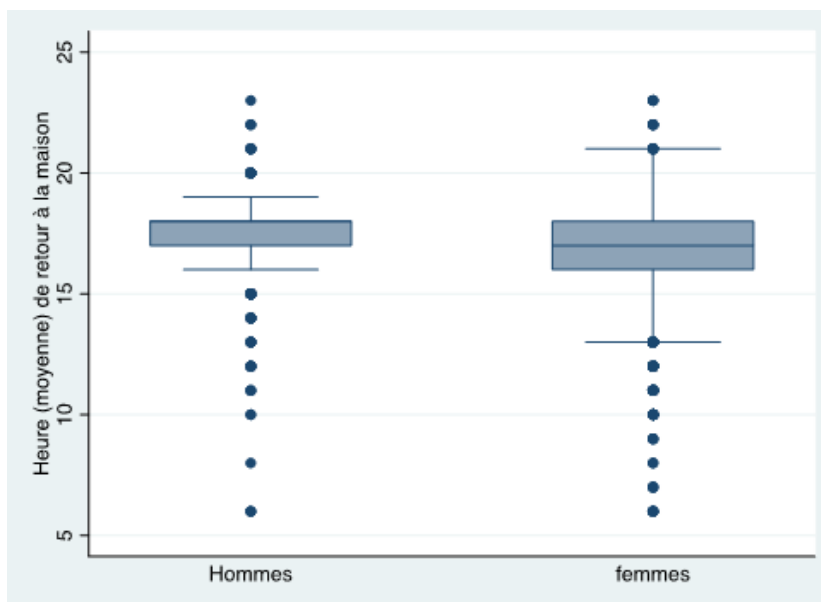
Source : BUCREP, Enquête sur l'activité des Bayam-sellam, 2021

#### 4.1.2. Horaires de retour du marché

Si les hommes et les femmes Bayam-sellam quittent leur domicile sensiblement au même moment, les hommes passent un peu plus de temps dans les marchés que les femmes. En général, la grande majorité des femmes sont de retour chez

elles aux alentours de 16h. les heures de fin d'activité les plus tôt se situent entre 12h et 13h et les retours les plus tardifs se situent au-delà de 20h. Chez les hommes par contre, bien que la grande majorité regagne leurs domiciles à 1h30 en moyenne plus tard, soit autour de 17h30, l'intervalle des heures de fin d'activité n'est pas aussi étendu que chez les femmes (entre 16h et 18h).

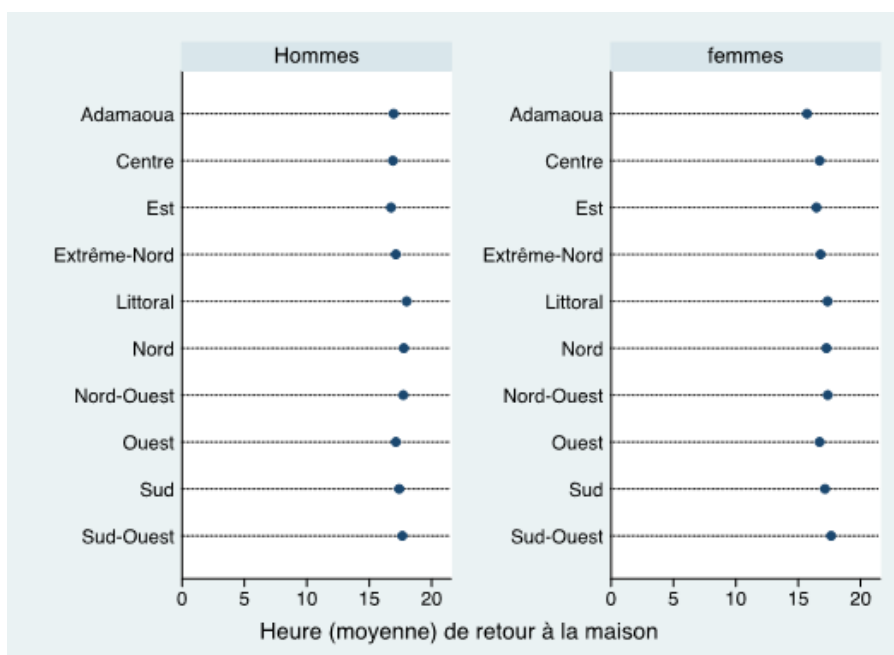
Graphique 4.4 : Heures (moyenne) de fin d'activité par sexe



Source : BUCREP, Enquête sur l'activité des Bayam-sellam, 2021

L'analyse suivant la région nous montre que tout comme les heures de départ des plus précoces, les retours les plus tardifs s'observe également dans les régions du Centre et du Littoral (en moyenne au tour de 18-19 heures), aussi bien chez les hommes que chez les femmes.

Graphique 4.5: Heure moyenne de fin d'activité selon la région

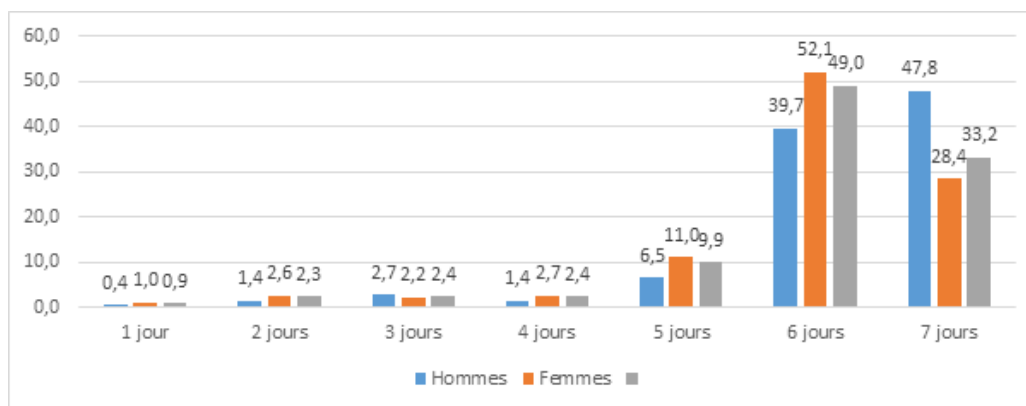


Source : BUCREP, Enquête sur l'activité des Bayam-sellam, 2021

### 4.1.3. Nombre de jours d'activité par semaine

Le/la Bayam-sellam est en activité entre 1 et 7 jours par semaine. La grande majorité des Bayam-sellam enquêtés déclarent travailler au moins 6 jours dans la semaine (92,2%). La proportion des femmes qui travaillent au maximum 6 jours sur 7 est plus élevée que celle des hommes (52,1% contre 39,7%). Par ailleurs, les hommes sont plus susceptibles de travailler 7 jours sur 7 que les femmes (47,8% contre 28,4%).

Graphique 4.6: Répartition (%) des enquêtés par sexe suivant le nombre de jours d'activité dans la semaine

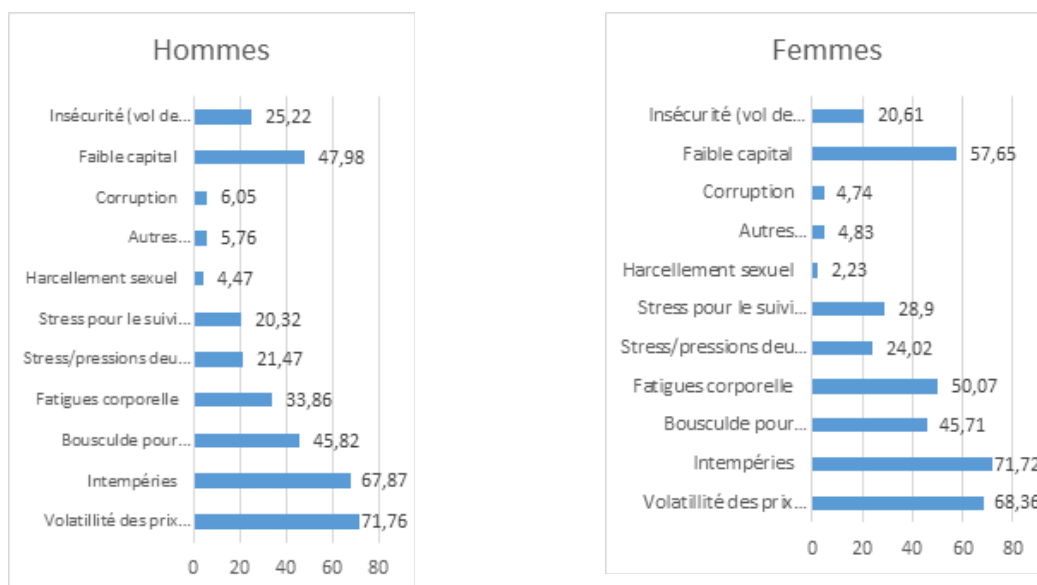


Source : BUCREP, Enquête sur l'activité des Bayam-sellam, 2021

### 4.1.4. Difficultés rencontrées dans l'exercice de l'activité de Bayam-sellam

Les intempéries et la volatilité des prix des marchandises sont les difficultés que partage la grande majorité des Bayam-Sellam enquêté-e-s (plus de 70% chez les femmes que chez les hommes). Une autre difficulté relevée est celle liée à la faiblesse du capital. Celle-ci est exprimée beaucoup plus par les femmes (57,7%) que par les hommes (47,9%). Les femmes décrivent également un peu plus que les hommes les stress pour le suivi des enfants (28,9%), les pressions conjugales (24,0%), et la fatigue corporelle (50,7%).

Graphique 4.7 : Difficultés rencontrées par les Bayam-sellam dans les marchés



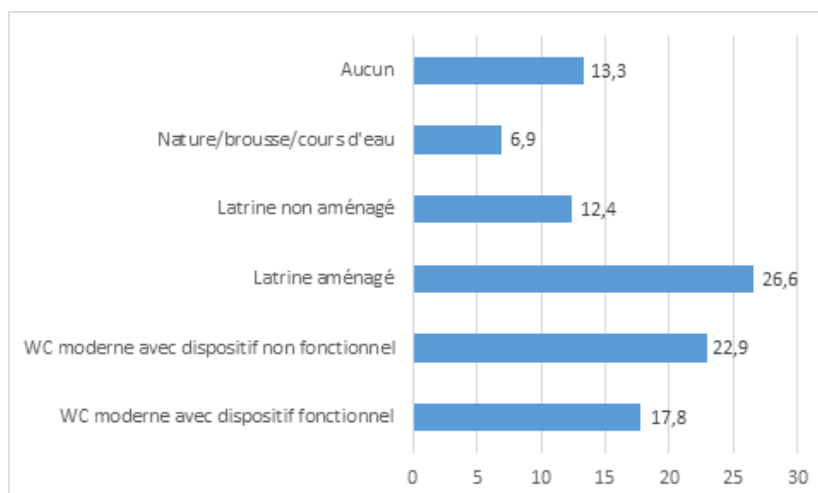
Source : BUCREP, Enquête sur l'activité des Bayam-sellam, 2021

## 4.2. Toilettes

### 4.2.1. Disponibilité de Toilettes/lieux d'aisance dans les marchés

Les résultats de notre étude révèlent que parmi les marchés enquêtés, seuls 17% disposent de toilettes modernes avec dispositif WASH (eau hygiène et sanitaire) fonctionnel. 22,9% disposent de toilettes modernes sans dispositif WASH fonctionnel. Les latrines (aménagées ou non) constituent le principal lieu d'aisance dans un peu plus d'un marché sur trois (37,1%), tandis que près de 2 marchés sur 10 ne disposent d'aucun aménagement formel pour la satisfaction des besoins naturels.

Graphique 4.8 : Répartition (%) des marchés enquêtés par type de lieu d'aisance disponible



Source : BUCREP, Enquête sur l'activité des Bayam-sellam, 2021

Si de façon globale les latrines aménagées constituent le lieu d'aisance le plus répandu dans les marchés (26,6%), l'on observe cependant des variations selon la région, en ce qui concerne la disponibilité dans les marchés des différents types de lieux d'aisance. En effet, dans la région du Nord-Ouest par exemple, la totalité des marchés visités dispose de toilettes modernes. Par contre, les régions de l'Extrême-Nord, du Nord et du Sud présentent les proportions les plus élevées des marchés ne disposant d'aucun lieu d'aisance aménagé (30,1%, 39,2%, et 35,1% respectivement).

Suivant le type de ville, on observe que la proportion de marchés disposant de toilettes modernes est nettement plus importante en métropole (près d'un marché sur deux) comparativement aux villes de standing inférieur. La proportion des marchés ne disposant d'aucun lieu d'aisance aménagé varie du simple au double entre la métropole et les autres villes (6,7% vs 12 à 18,5 %).

Tableau 7 : Répartition des marchés enquêtés par types de lieu d'aisance disponibles selon la région et le type de ville.

	Type de lieu d'aisance disponible						Total
	WC moderne avec dispositif fonctionnel	WC moderne avec dispositif non fonctionnel	Latrine aménagée	Latrine non aménagée	Nature/brousse/cours d'eau	Aucun	
<b>Région</b>							
Adamaoua	14,4	31,3	16,5	16,5	2,1	19,3	100
Centre	22,1	5,9	42,2	16,5	0,7	12,6	100
Est	4,2	37,1	24,7	22	4,2	7,7	100
Extrême-Nord	27,7	0,7	9,6	31,1	5,9	24,8	100
Littoral	27	33,7	16,7	3,7	4,2	14,5	100
Nord	0	35	7,6	18,1	38,1	1,1	100
Nord-Ouest	54,4	45,6	0	0	0	0	100
Ouest	2,9	45,6	35,3	3,7	1,2	11,2	100
Sud	0,4	0,4	61,73	1,8	1,8	33,9	100
Sud-Ouest	49,4	0,6	50	0	0	0	100
<b>Type de Ville</b>							
Métropole	32,2	27,9	26,5	6,2	0,6	6,7	100
Grande ville	11,5	24,5	24	12,9	13,9	13,2	100
ville moyenne	24,2	22,7	26,9	5,9	1,7	18,5	100
Petite ville	7,6	17,1	29,9	24,1	0,7	12	100
Ensemble	17,8	22,9	26,6	12,4	6,9	13,3	100

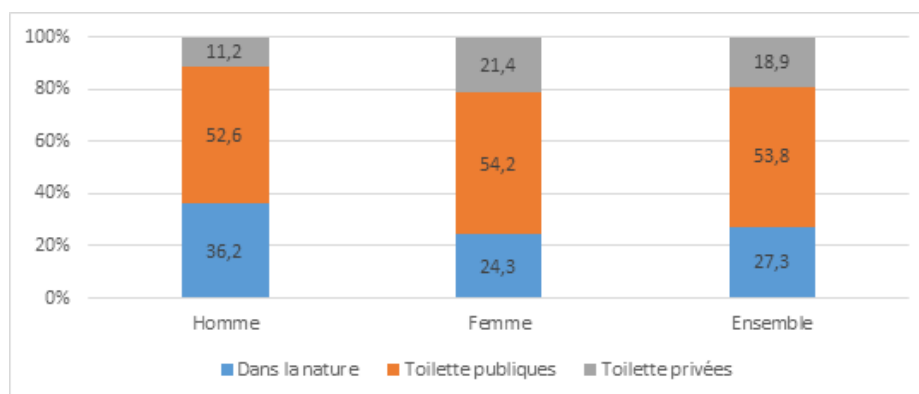
Source : BUCREP, Enquête sur l'activité des Bayam-sellam, 2021



#### 4.2.2. Usage des lieux d'aisance

Quel que soit le sexe, la majorité des Bayam-Sellam enquêtés font usage des toilettes publiques dans le marché pour satisfaire leur besoins naturels (52,6% des hommes vs 54,2% des femmes). Par ailleurs, s'agissant de l'usage de la nature comme lieu d'aisance, cette pratique est plus répandue chez les hommes (36,2%) que chez les femmes (24,3%), et concerne globalement 27% des enquêtés.

Graphique 4.9 : Répartition des enquêté(e)s par sexe selon le type de lieu d'aisance utilisé



Source : BUCREP, Enquête sur l'activité des Bayam-sellam, 2021

En général, la majorité des enquêtés utilise les toilettes (public ou privé) pour la satisfaction de leurs besoins naturels et intimes (63,8%). Il est à relever cependant que le comportement hygiénique (en rapport à l'usage des lieux d'aisance appropriés) des enquêtés connaît l'influence de certains facteurs, notamment, la région de résidence, le type de ville, le niveau d'instruction, le lieu d'activité.

S'agissant des femmes, l'usage des toilettes dans les marchés est moins répandu dans la région de l'Extrême-Nord (moins de 50%) contrairement

au Nord-ouest (plus de 90%). L'usage de la nature comme lieu d'aisance est une pratique moins répandue dans les marchés des métropoles comparativement aux autres types de villes. Son ampleur semble s'atténuer avec l'élévation du niveau d'instruction. La pratique s'observe le plus parmi les commerçantes ambulantes que celles installées dans les comptoirs et hangars.

Le schéma est identique chez les hommes concernant les facteurs sus-décrits.

Tableau 8 : Répartitions des personnes enquêtées par lieu d'aisance utilisé selon la région, le type de ville, le niveau d'instruction et le lieu de l'activité

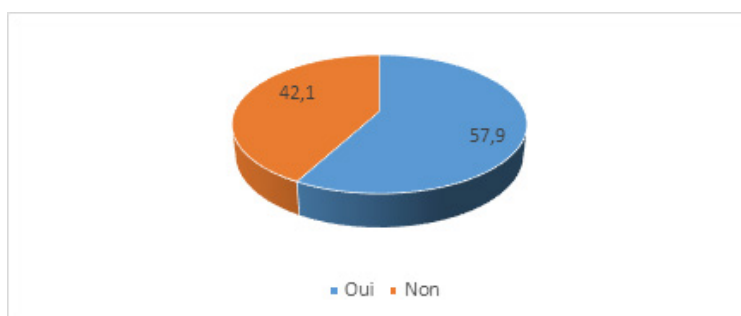
	Homme					Femme				
	Type de lieu d'aisance principal utilisé			Total		Type de lieu d'aisance principal utilisé			Total	
	Dans la nature	Toilettes publiques	Toilettes privées	%	n	Dans la nature	Toilettes publiques	Toilettes privées	%	N
<b>Région</b>										
<b>Adamaoua</b>	40,6	59,4	0	100	64	39,11	60,9	0	100	179
<b>Centre</b>	17,4	58,8	23,7	100	114	17,9	50,8	31,3	100	329
<b>Est</b>	30,8	51,3	17,9	100	39	14,1	54,1	31,8	100	220
<b>Extrême-Nord</b>	59,7	38,8	1,4	100	139	51,1	46,6	2,3	100	131
<b>Littoral</b>	41,5	51,9	6,6	100	106	22,8	62,6	14,6	100	294
<b>Nord</b>	39,3	45,2	15,5	100	84	29,3	30,7	40	100	270
<b>Nord-Ouest</b>	6,1	87,9	6,1	100	33	7,9	81,1	11	100	127
<b>Ouest</b>	15	55	30	100	60	10,5	65,1	24,3	100	181
<b>Sud</b>	40	52	8	100	25	21	53,9	25	100	252
<b>Sud-Ouest</b>	40,6	59,4	0	100	32	46,1	50,8	3,1	100	128
<b>Ville</b>										
<b>Métropole</b>	17,3	76,3	6,5	100	139	13	75,3	11,7	100	377
<b>Grande ville</b>	44,1	53,1	2,9	100	245	26,8	57	16,2	100	642
<b>ville moyenne</b>	32,2	55,2	12,6	100	183	29,24	59,9	10,9	100	578
<b>Petite ville</b>	47,3	22,5	30,2	100	129	24,2	28,9	46,9	100	514
<b>Niveau d'instruction</b>										
<b>Aucun</b>	42,1	47,4	10,5	100	133	30,9	51,8	17,3	100	353
<b>Primaire</b>	46,3	42,9	10,7	100	205	26,1	51,6	22,2	100	631
<b>Secondaire 1er cycle</b>	27,06	57,6	15,3	100	170	23,2	53,1	23,6	100	707
<b>secondaire 2nd cycle</b>	26,5	63,6	9,8	100	132	17,7	60,4	21,9	100	356
<b>Supérieur</b>	35,7	58,9	5,4	100	56	20,3	70,3	9,4	100	64
<b>lieu d'activité</b>										
<b>Bordure de route</b>	35,8	53,7	10,4	100	201	23,3	58,3	18,4	100	614
<b>rue du marché</b>	45,7	38,8	15,5	100	116	31,7	40,2	28	100	485
<b>Hangar du marché</b>	32,2	57,1	10,7	100	345	20,7	60,3	18,9	100	940
<b>Ambulant(e) dans le marché</b>	47,1	47,1	5,9	100	34	30,6	34,7	34,7	100	72
<b>Ensemble</b>	36,2	52,6	11,2	100	696	24,3	54,2	21,4	100	2111

### 4.3. Pollution et gestion des déchets

#### 4.3.1. Gestion des déchets

Parmi les marchés visités dans le cadre de cette étude, seules 57,9% disposent d'espaces aménagés pour recueillir les ordures et déchets.

Graphique 4.10 : Répartition des marchés enquêtés selon l'existence d'espace aménagé pour les ordures et déchets dans le marché



Source : BUCREP, Enquête sur l'activité des Bayam-sellam, 2021

Suivant les régions, la quasi-totalité des marchés enquêtés dans le Nord-ouest et le Sud-ouest (96,9% et 97,5%) dispose d'espace propre aux ordures et déchets contrairement à la région de l'Extrême-Nord où seuls 27,8% de marchés enquêtés disposent de tels aménagements.

Les espaces poubelles ou des immondices ont été d'avantage observés parmi les marchés de métropole et de grandes villes (54,3% et 67,85) que parmi ceux des petites villes (46,7%).

Tableau 9 : Répartition des marchés enquêtés par existence d'espace aménagé pour les ordures selon la région et le type de ville

	Espace pour déchets disponible dans le marché		Total
	Oui	Non	
<b>Région</b>			
Adamaoua	58,8	41,2	100
Centre	51,5	48,5	100
Est	55,2	44,8	100
Extrême-Nord	27,8	72,2	100
Littoral	45,5	54,5	100
Nord	56,2	43,8	100
Nord-Ouest	96,9	3,1	100

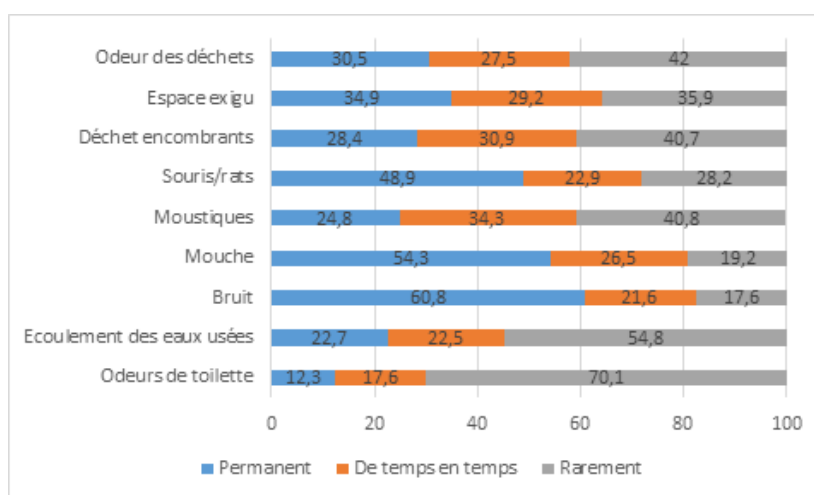
Ouest	63,5	36,5	100
Sud	69,3	30,7	100
Sud-Ouest	97,5	2,5	100
<b>Ville</b>			
Métropole	54,3	45,7	100
Grande ville	67,8	32,2	100
ville moyenne	58,5	41,5	100
Petite ville	46,7	53,3	100
Ensemble	57,9	42,1	100

Source : BUCREP, Enquête sur l'activité des Bayam-sellam, 2021

#### 4.3.2. Pollution et aisance de l'environnement physique

La principale gêne ressentie de manière permanente par les enquêtés est le bruit (60,8%). La présence des mouches et des souris/rats sont des gênes ressenties permanentement par 54,3% et 48,9% des enquêtés, et rarement par 19,2% et 28,2% des enquêtés. Autres gênes exprimées : Odeurs nauséabondes des déchets et ordures, espaces exigus, déchets encombrants, moustiques, écoulement des eaux usées, odeurs des toilettes. Ces gênes sont ressenties de manière permanente respectivement par 3,5%, 34,9%, 28,4%, 24,8%, 22,7% et 12,3% des enquêtés.

Graphique 4.11 : Répartition des enquêtés suivant l'ampleur de la gêne ressentie dans le marché



Source : BUCREP, Enquête sur l'activité des Bayam-sellam, 2021

#### 4.4. Dignité de la femme

La menstruation est un processus au cours duquel l'utérus évacue du sang et des tissus par le vagin. C'est un processus naturel et sain chez les filles et les femmes en âge de procréer. De plus en plus, le terme « menstruation » n'est plus très utilisé et l'on parle des règles. Les règles font partie du cycle menstruel, au cours duquel des changements biologiques ont lieu au sein de l'appareil reproducteur féminin, pour le préparer à une potentielle grossesse.

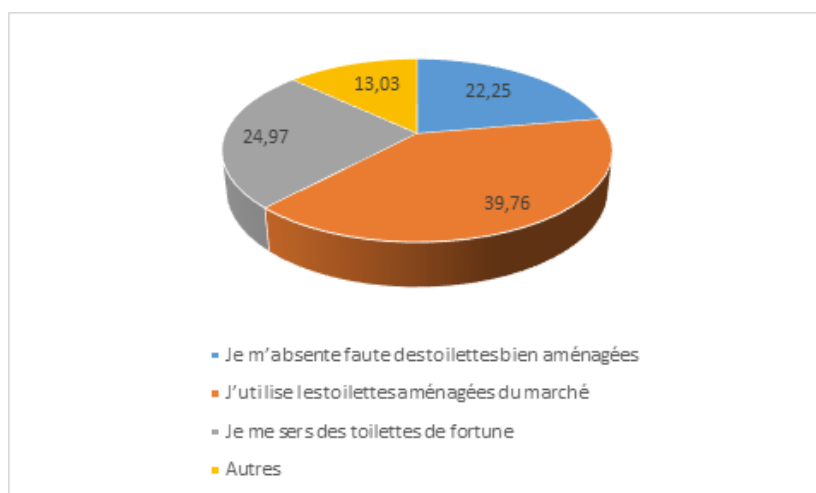
L'hygiène menstruelle reste un sujet quelque peu négligé dans le domaine de la santé, de l'éducation et même des secteurs tels que l'eau et l'assainissement. Et pourtant, la prise en compte de l'hygiène menstruelle pourrait contribuer à la réalisation des Objectifs de développement durable ci-après : l'éducation de qualité (ODD4), l'égalité entre les sexes et autonomisation des femmes (ODD5) et l'eau propre et assainissement (ODD6).

La présente étude aborde la question de la dignité de la femme Bayam-sellam dans le cadre de l'exercice de son activité, avec une emphase sur la gestion des menstrues. Cette problématique a été appréhendée lors de notre enquête à travers la question suivante : « comment faites-vous quand vous êtes en période de menstrues ? »

##### 4.4.1. Mode de gestion des menstrues

Les résultats de cette étude montrent que dans l'ensemble, la majorité des femmes Bayam-sellam enquêtées ont recours aux toilettes aménagées dans le marché en cas de menstrues (39,8%). Par ailleurs, une partie non négligeable d'entre elles (24,9%) se servent des toilettes de fortune tandis qu'un peu plus d'une femme sur 5 (22,2%) préfèrent s'abstenir jusqu'à leur retour chez elles, faute de toilettes adéquates.

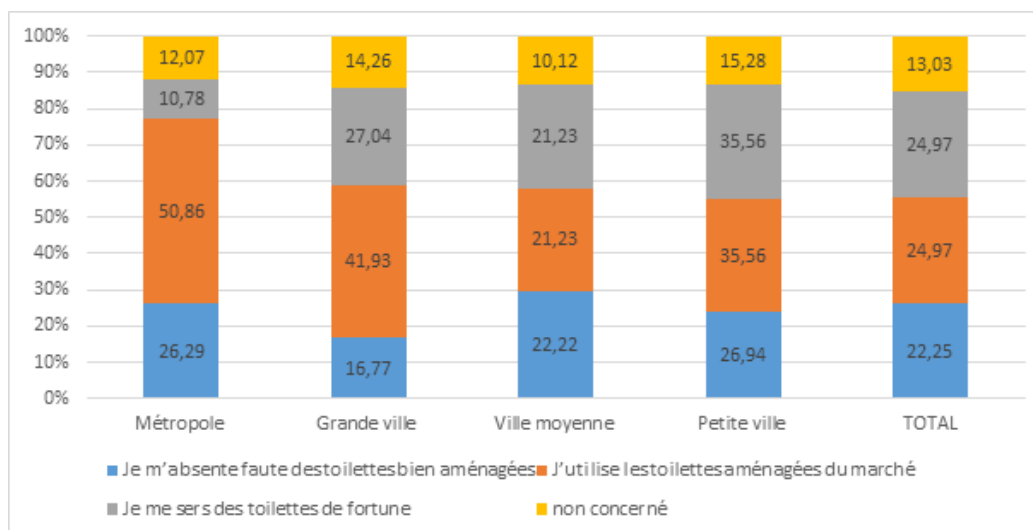
Graphique 4.12 : Distribution des femmes Bayam-sellam selon le mode de gestion des menstrues utilisé



Source : BUCREP, Enquête sur l'activité des Bayam-sellam, 2021

L'analyse selon le type de ville nous révèle que, comparativement aux grandes métropoles, l'usage des toilettes de fortune en cas de menstrues est largement plus répandu dans les villes de standing inférieur. Les proportions des femmes usant des toilettes de fortune lors des menstrues sont respectivement de 21,2% et 35,7% pour les villes moyennes et les petites villes, contre 10,7 en métropole.

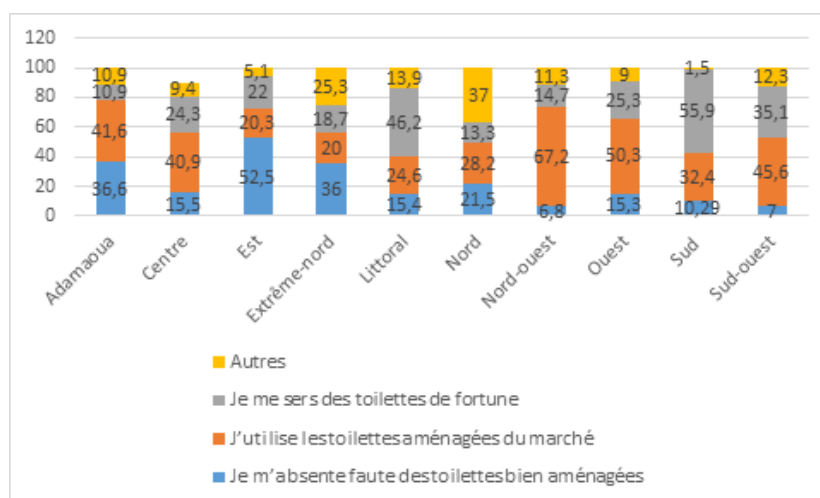
Graphique 4.13 : Répartition des femmes enquêtées par type de ville selon le mode de gestion des menstrues



Source : BUCREP, Enquête sur l'activité des Bayam-sellam, 2021

Selon la région, on a observé que l'usage des toilettes de fortune en cas de menstrues connaît de fortes proportions dans les régions du Littoral (46,2%), du Sud (55,9%) et du Sud-ouest (35,1%)

Graphique 4.14: Répartition de femmes enquêtées par région selon le mode de gestion des menstrues

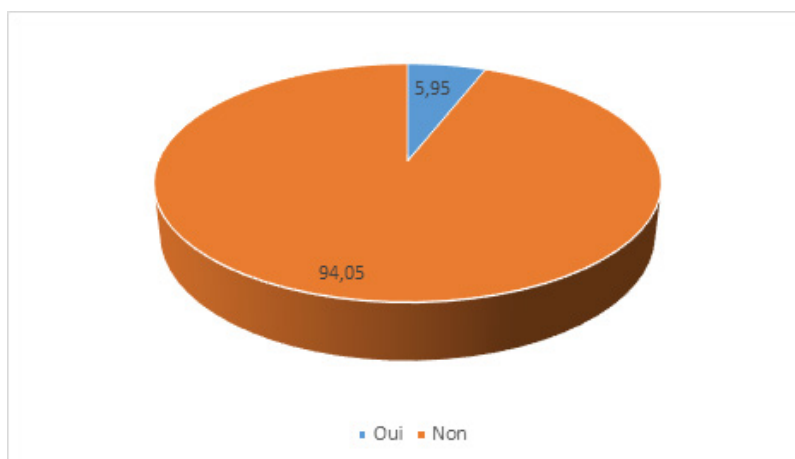


Source : BUCREP, Enquête sur l'activité des Bayam-sellam, 2021

#### 4.4.2. Morbidité

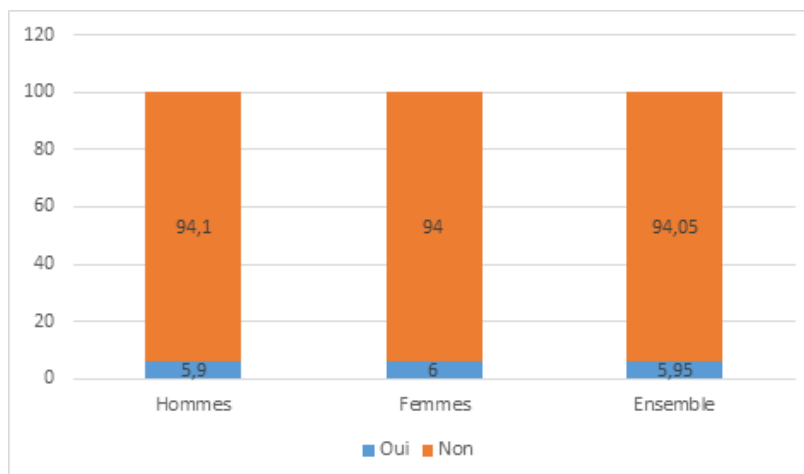
Parmi les Bayam-sellam enquêtés, seuls 6% ont déclaré avoir été malades du fait de l'état des toilettes. Les proportions sont quasi similaires entre les hommes et les femmes

Graphique 4.15 : Proportion des Bayam-sellam ayant connu des maladies liées à l'état des toilettes



Source : BUCREP, Enquête sur l'activité des Bayam-sellam, 2021

Graphiques 4.16 : Répartition des enquêtés par sexe selon la morbidité liée à l'état des toilettes



Source : BUCREP, Enquête sur l'activité des Bayam-sellam, 2021

**CHAPITRE V :**  
**RENDEMENT DE L'ACTIVITE, AUTONOMISATION ET**  
**INVESTISSEMENTS DES BAYAM-SELLAM**



Ce chapitre a pour objectif d'examiner les apports de l'activité des Bayam-sellam. Il est structuré autour de trois points. Le premier point porte sur les coûts et revenus liés à l'activité ; le deuxième s'intéresse à l'épargne, aux investissements et à la sécurité sociale ; le troisième porte sur l'autonomisation des femmes Bayam-sellam.

## 5.1. Coûts et revenus liés à l'activité

Cette section traite du coût du transport, des revenus générés et des gains non économiques

### 5.1.1. Coût du transport

Dans l'ensemble, 45,7% des Bayam-sellam enquêtés dépensent entre 500 et 2500 FCFA par ravitaillement et 9,9% entre 5000 et 10000 FCFA. 16,7% d'hommes dépensent 10000 FCFA et plus contre 9,9% de femmes. Parmi les Bayam-sellam qui dépensent moins de 500 FCFA, les hommes représentent 14,3% contre 23,4% de femmes.

Tableau 9 : Répartition (%) des bayam-sellam par coût de transport selon le sexe

Sexe	Coût de transport (FCFA)					Total
	Moins de 500	500 - 2500	2500 - 5000	5000 - 10000	10000 et plus	
Masculin	14,3	45,7	12,6	10,8	16,7	100,0
Féminin	23,4	45,7	11,4	9,6	9,9	100,0
Ensemble	21,1	45,7	11,7	9,9	11,6	100,0

Source : BUCREP, Enquête sur l'activité des Bayam-sellam, 2021

Parmi les Bayam-sellam enquêtés ayant dépensé 10000 FCFA et plus pour se ravitailler en produits, 66,7% ont déclaré « train ou autre » Il n'existe pas de différence significative entre les hommes et les femmes.

Tableau 10 : Répartition (%) des Bayam-sellam par coût selon le moyen de transport

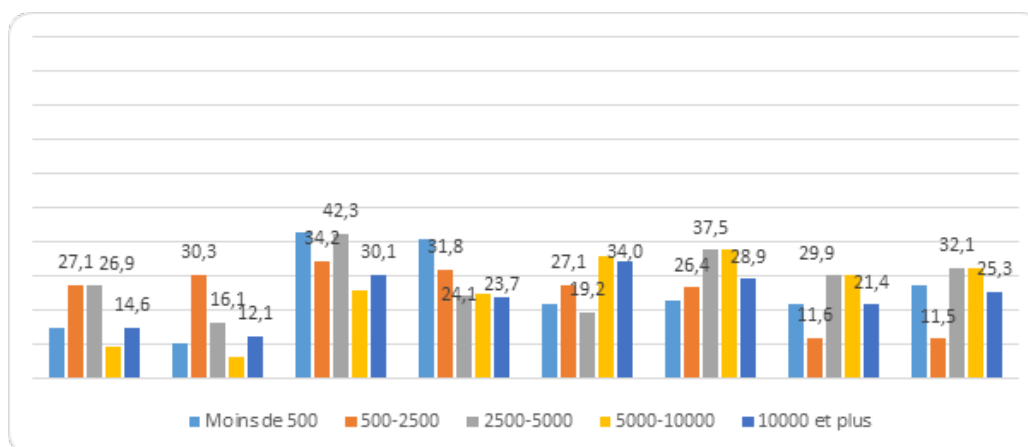
Coût de transport (FCFA)	Moyen de transport				Ensemble
	Pied/brouette	Moto/Tric	Véhicule	Train ou autre	
Moins de 500	59,7	23,3	1,5	12,5	21,1
500 - 2500	38,4	69,2	35,1	12,5	45,7
2500 - 5000	0,9	5,5	20,8	4,2	11,7
5000 - 10000	0,4	1,1	20,1	4,2	9,9
10000 et plus	0,6	0,9	22,5	66,7	11,6
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Tableau 11 : Répartition (%) des Bayam-sellam par coût selon la nature du produit

Coût de transport (FCFA)	Nature du produit								Ensemble
	Produits céréaliers	Poissons, viandes et assimilés	Fruits et Légumes	Condiments verts	Condiments secs	Tubercules	Banane-plantain	Un peu de tout	
Moins de 500	19,4	11	29,4	39,5	24,2	17,5	10,3	21,4	21,1
500 - 2500	39,1	48	53	49,7	42,9	46,3	30,5	44,8	45,7
2500 - 5000	7,4	17	7,1	5,4	11	12,2	21,3	12,7	11,7
5000 - 10000	15,1	11,3	3,6	2	13,2	11	16,7	11	9,9
10000 et plus	19	12,7	6,9	3,4	8,8	13	21,3	10,2	11,6
Total	100	100	100	100	100	100	100	100	100

Le coût de transport pour le ravitaillement en marchandises varie également selon la catégorie de villes et le sexe du (de la) Bayam-sellam. Parmi les Bayam-sellam exerçant dans les métropoles, les femmes dépensent plus que les hommes. En effet, la proportion des femmes qui dépense moins de 500 FCFA est plus faible (9,9%) que celle des hommes (14,6%).

Graphique 5.1 : Répartition (%) des Bayam-sellam par coût de transport selon la catégorie de ville et le sexe



Source : BUCREP, Enquête sur l'activité des Bayam-sellam, 2021

### 5.1.2. Revenus générés

Le revenu ici est mesuré durant la période mensuelle. Il représente le bénéfice obtenu sur la période d'activité du commerçant. Tout comme le coût de transport, le revenu des Bayam-sellam est fortement dispersé. Le revenu moyen mensuel des Bayam-sellam est de 177 567 FCFA, soit 128 357 FCFA chez les femmes contre 326 823 FCFA chez les hommes. Ce résultat pourrait s'expliquer par le fait que les principaux produits commercialisés par les femmes (produits vivriers et maraichers) ont une valeur ajoutée moindre que ceux commercialisés par les hommes (cé-

réales, poissons, viandes, etc.).

Le revenu a été réparti en trois (3) classes dont faible, moyen et élevé. Un revenu est jugé faible s'il est inférieur au seuil de pauvreté au Cameroun qui est de 28 310 FCFA (INS, 2014). Il est jugé moyen s'il varie entre le seuil de pauvreté et 200.000 FCFA, et élevé s'il est supérieur à 200.000 FCFA. Les résultats consignés dans le tableau 5.8 montrent que les revenus faibles sont plus observés chez les femmes (18,3%) que les hommes (9,5%). Les revenus moyens sont également plus observés auprès des femmes (67,6%) que chez les hommes (52,6%). Les hommes qui ont les revenus élevés représentent 37,9%, contre 14,2% chez les femmes.

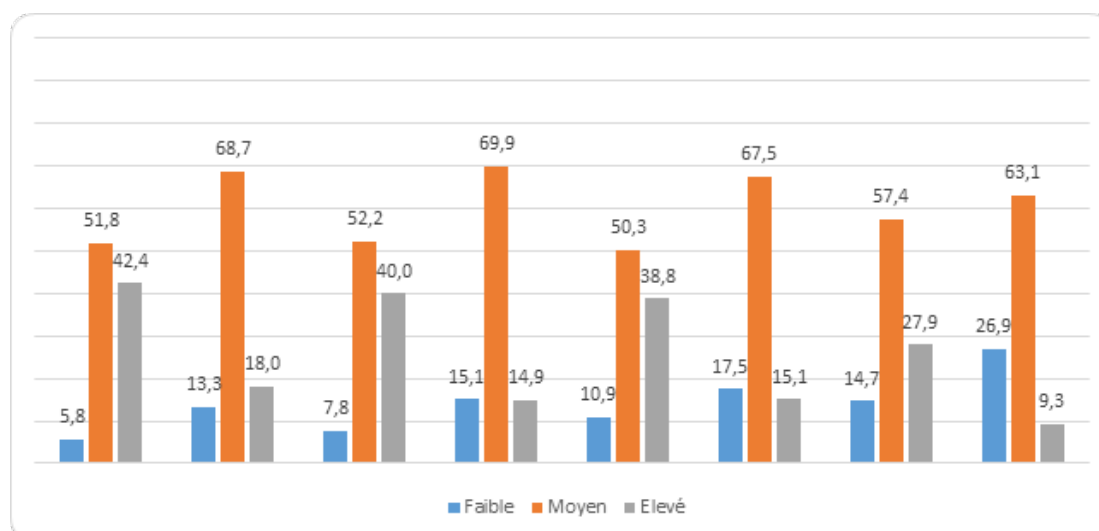
Tableau 12 : Répartition (%) des Bayam-sellam par revenu mensuel selon le sexe

Sexe	Revenu mensuel (FCFA)			Total
	Faible	Moyen	Elevé	
Masculin	9,5	52,6	37,9	100,0
Féminin	18,3	67,6	14,2	100,0
Ensemble	16,1	63,8	20,1	100,0

Source : BUCREP, Enquête sur l'activité des Bayam-sellam, 2021

L'analyse en fonction de la catégorie de ville est la même. Selon le graphique 5.2, quelle que soit la catégorie de ville, les proportions les plus élevées sont observées parmi les Bayam-sellam femmes ayant des revenus faibles ou moyens.

Graphique 5.2 : Répartition (%) des Bayam-sellam par revenu mensuel selon la catégorie de ville et le sexe



Source : BUCREP, Enquête sur l'activité des Bayam-sellam, 2021

NB. Revenu faible = revenu inférieur au seuil de pauvreté (28309.5)

Revenu moyen = [28 309,5 ; 199 999,9 FCFA]

Revenu élevé = Supérieur ou égal à 200.000 FCFA

Parmi les Bayam-sellam hommes ayant un revenu élevé, la proportion la plus importante (58,8%) est observée chez ceux qui vendent le poisson, les viandes et assimilés. Seulement 4,8% ont des revenus faibles. Chez les femmes qui commercialisent les mêmes produits, elles représentent 23,7% qui ont des revenus élevés et 13,8% qui ont des revenus faibles.

Tableau 13 : Répartition (%) des hommes bayam-sellam par nature des produits commercialisés selon le revenu mensuel

Nature des produits commercialisés	Revenu mensuel			Total
	Faible	Moyen	Élevé	
Produits céréaliers	9,4	59,4	31,1	100,0
Poissons, viandes et assimilés	4,8	36,4	58,8	100,0
Fruits et Légumes	17,1	59,8	23,1	100,0
Condiments verts	11,4	74,3	14,3	100,0
Condiments secs	14,3	64,3	21,4	100,0
Tubercules	7,9	73,7	18,4	100,0
Banane-plantain	9,5	38,1	52,4	100,0
Un peu de tout	9,8	56,9	33,3	100,0
Ensemble	9,5	52,5	37,9	100,0

Tableau 14 : Répartition (%) des femmes Bayam-sellam par nature des produits commercialisés selon la recette journalière

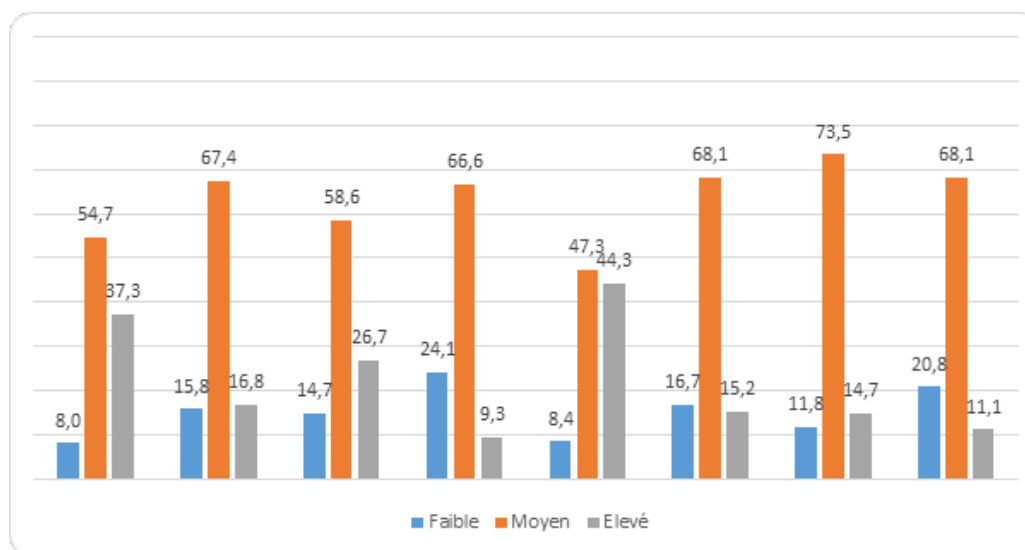
Nature des produits commercialisés	Revenu mensuel			Total
	Faible	Moyen	Elevé	
Produits céréaliers	22,1	63,6	14,3	100,0
Poissons, viandes et assimilés	13,8	62,5	23,7	100,0
Fruits et Légumes	19,4	70,4	10,2	100,0
Condiments verts	15,4	79,5	5,1	100,0
Condiments secs	43,8	52,4	3,8	100,0
Tubercules	10,6	73,6	15,9	100,0
Banane-plantain	15,3	57,4	27,3	100,0
Un peu de tout	17,6	69,0	13,4	100,0
Ensemble	18,2	67,6	14,1	100,0

Source : BUCREP, Enquête sur l'activité des Bayam-sellam, 2021

L'analyse selon le lieu d'activités n'est pas différente de celle faite selon la catégorie de villes ou la nature des produits commercialisés. Il ressort du graphique 5.3 que la proportion d'hommes qui ont un revenu élevé, soit 44,3% parmi ceux qui utilisent un hangar dans un marché pour écouler leur produit, est la plus élevée. Ceux qui écoulent leur produit en bordure de route sont 37,3% à avoir des reve-

nus élevés. Chez les femmes, les tendances sont relativement plus faibles que chez les hommes. Celles qui sont sur les hangars ne sont que 15,2% à gagner un revenu élevé, et en bordure de route 16,8%. Les femmes qui vendent dans les rues de marché sont celles qui ont les revenus le plus faible (24,1%), contrairement aux autres femmes qui occupent les autres espaces de vente.

Graphique 5.3 : Répartition (%) des Bayam-sellam par revenu mensuel selon le lieu d'activités et le sexe



Source : BUCREP, Enquête sur l'activité des Bayam-sellam, 2021

### 5.1.3. Gains non économiques

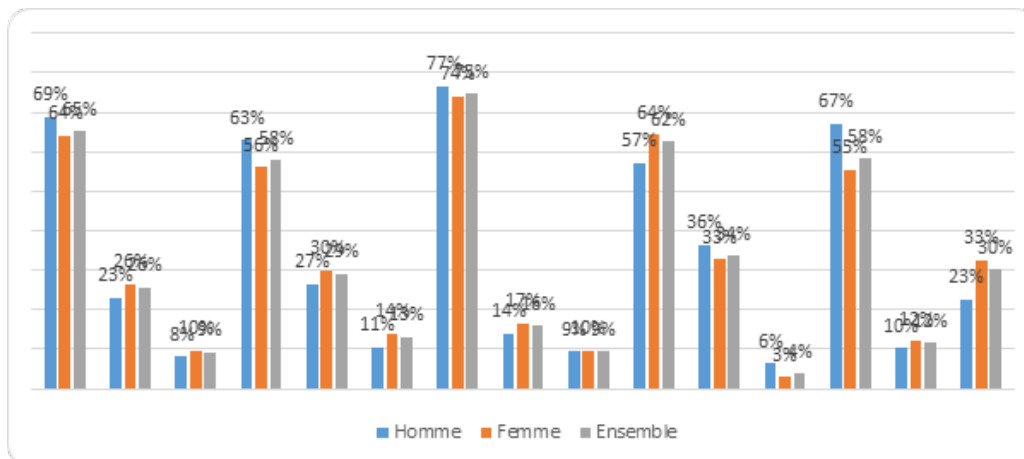
Le gain non économique fait référence à l'ensemble des avantages ou bénéfices non financiers issus de l'activité commerciale des produits vivriers. L'étude identifie plusieurs gains non-économiques.

#### 5.1.3.1. Nature et niveau du gain non économique

Les gains non économiques sont relatifs à la culture/connaissance, éveil social, relations sociales, autoconsommation de la marchandise et considération/respect du conjoint. Quel que soit la nature du gain non économique (graphique...), la proportion des ba-

yam-sellam déclarant avoir beaucoup gagné est la plus élevée. L'éveil social est la nature du gain non économique la plus représentée quel que soit le sexe. Elle apparaît en tête avec 76,66% chez les hommes contre 73,9% pour les femmes. Concernant les relations sociales, la culture ou la considération par le conjoint, la proportion des bayam-sellam hommes qui affirme beaucoup gagner est plus élevée que celle des femmes. L'autoconsommation de la marchandise est le seul gain où la proportion des femmes est supérieure à celle des hommes. Elle met en évidence le rôle domestique de la femme. La considération ou le respect du conjoint présente le plus grand écart (12 points) en faveur des hommes.

Graphique 5.4 : Nature et niveau des gains non-économiques

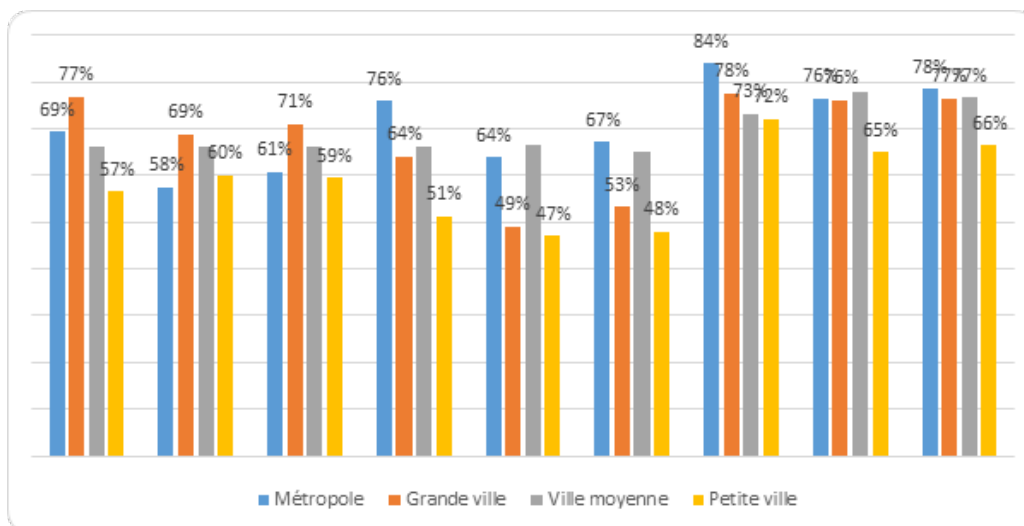


Source : BUCREP, Enquête sur l'activité des Bayam-sellam, 2021

### 5.1.3.2. Gain non économique dans les villes

L'analyse montre que c'est dans les métropoles que les hommes sont plus représentés que les femmes en termes de culture et éveil social. Ils le sont également dans les grandes villes concernant les relations. Ce n'est qu'au niveau des petites villes que les femmes gagnent en relations plus que les hommes.

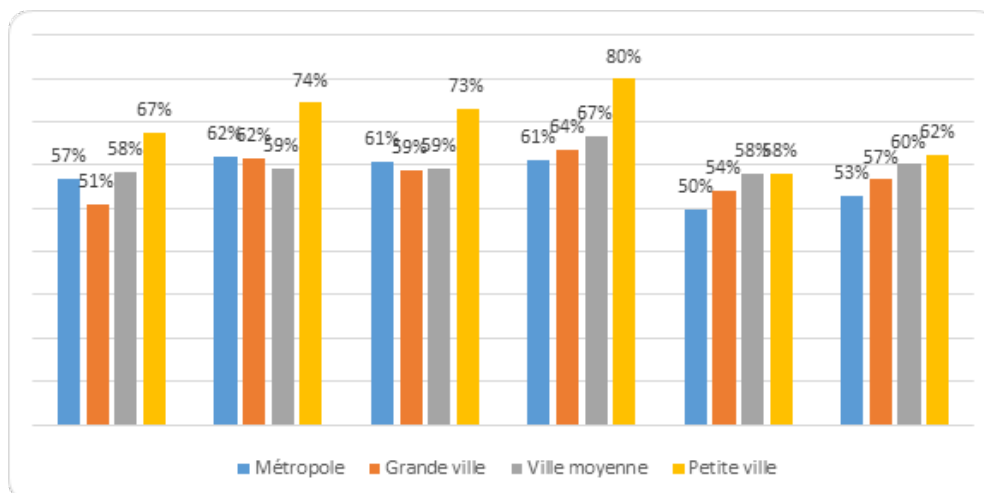
Graphique 5.5 : Gains non-économiques dans les catégories de villes



Source : BUCREP, Enquête sur l'activité des Bayam-sellam, 2021

Considérant les gains non économiques au sein des ménages, la proportion des bayam-sellam femmes qui consomment elles-mêmes leur marchandise est plus élevée que celle des hommes quelle que soit la ville. Par contre, la proportion des Bayam-sellam hommes qui sont respectés par leur conjoint est supérieure à celle des femmes quelle que soit la ville.

Graphique 5.6 : Gains non-économiques au niveau du foyer dans les catégories de villes



Source : BUCREP, Enquête sur l'activité des Bayam-sellam, 2021

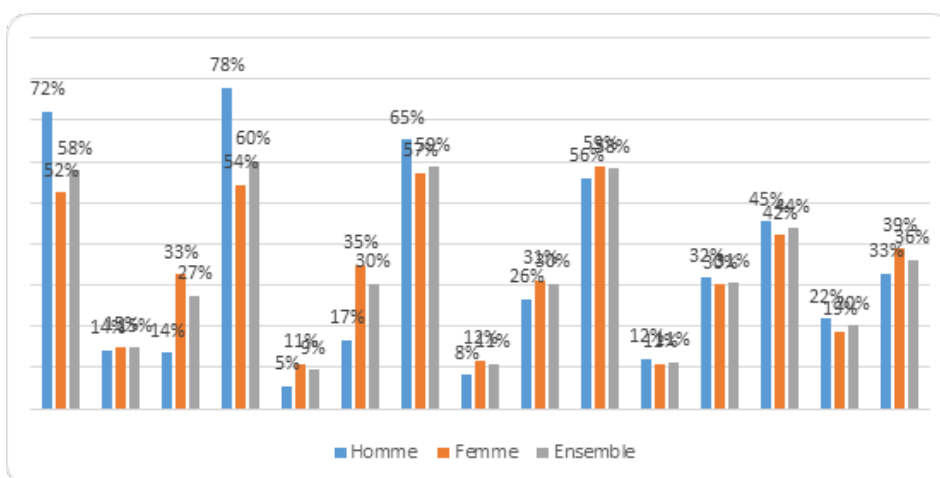
### 5.1.3.3 : Niveau d'instruction et considération des Bayam-sellam par leur conjoint

L'analyse montre à travers le graphique suivant que la considération dans l'ensemble varie moins chez les Bayam-sellam bien respectés par leur conjoint. Chez les hommes qui bénéficient plus de cette considération de leur conjointe, les proportions baissent au fur et à mesure que le niveau d'instruction augmente. Contrairement

chez les femmes, il y a une relative constance qui creuse l'écart au primaire entre les deux sexes (23 points contre seulement 3 points d'écart au Supérieur).

La proportion des Bayam-sellam qui ne sont pas du tout considérés par leur conjoint est plus élevée chez femmes que chez les hommes pour les niveaux d'instruction suivants : aucun, primaire, secondaire premier cycle et supérieur.

Graphique 5.7 : Proportion (%) des Bayam-sellam beaucoup considérés par leur conjoint du fait des apports selon le Niveau d'instruction



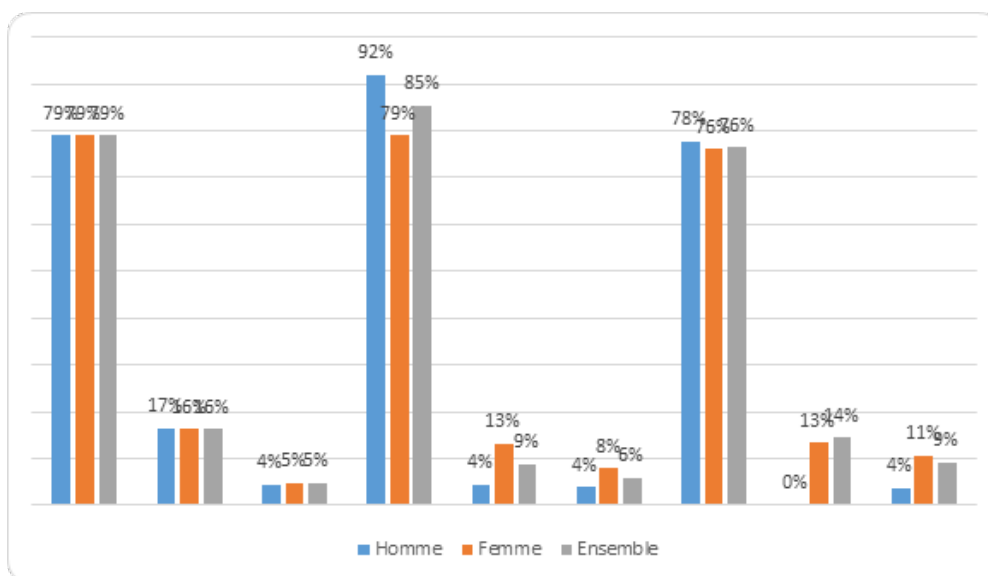
Source : BUCREP, Enquête sur l'activité des Bayam-sellam, 2021

### 5.1.3.4. Statut matrimonial et considération des Bayam-sellam par leur conjoint

En considérant le statut matrimonial, on observe les plus faibles proportions des Bayam-sellam qui ne reçoivent pas le respect de leur conjointe chez les

monogames (4,46% pour les hommes contre 4,75% pour les femmes). Chez les Bayam-sellam beaucoup considérés, les polygames viennent en tête avec 91,85% chez les hommes contre 78,95% chez les femmes. Cette différence reste plus grande que dans les unions libres.

Graphique 5.8 : Statut matrimonial et considération /respect du conjoint



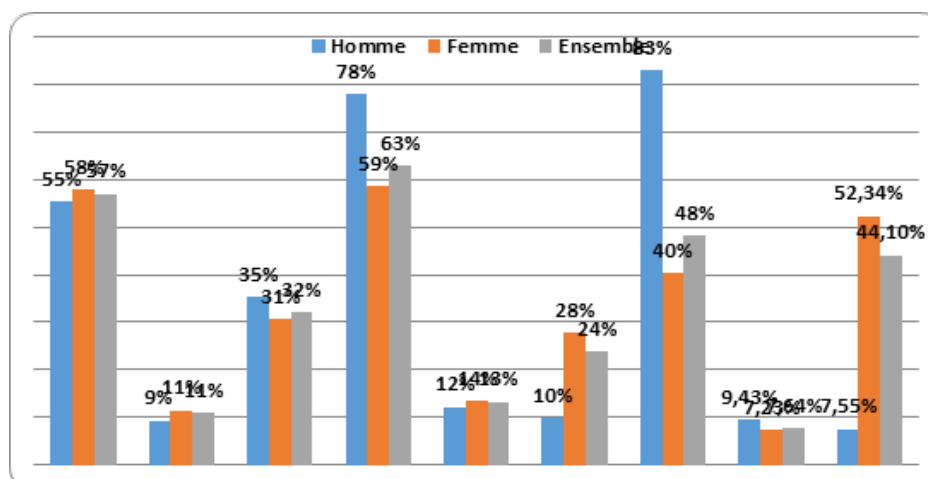
Source : BUCREP, Enquête sur l'activité des Bayam-sellam, 2021

### 5.1.3.5. Groupes d'âges et considération des Bayam-sellam par leur conjoint

La proportion des Bayam-sellam femmes bien respectées par leurs conjoints est plus élevée (57,8%) que celle des hommes (55,4%) chez les

jeunes. Chez les adultes et les personnes âgées, c'est plutôt la proportion des Bayam-sellam hommes bien respectés par leurs conjoints qui est plus élevée (78% et 83% respectivement) que celle des femmes (58,6% et 40,4% respectivement).

Graphique 5.9: Considération faite aux Bayam-sellam par leur conjoint et groupes d'âges





## 5.2. Epargne, investissement et sécurité sociale

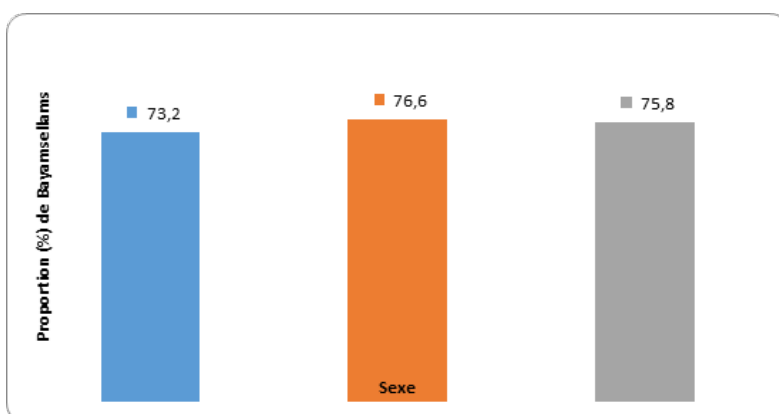
Cette section capte la rentabilité des activités des bayam-sellam dans les marchés à travers leur épargne, investissement et assurance santé/vieillesse. Il s'agit également d'examiner les écarts entre les femmes et les hommes dans l'optique d'orienter les politiques

basées sur le genre.

### 5.2.1. Epargne

Un peu plus de 3 Bayam-sellam enquêtés sur 4 possèdent une épargne. Selon le sexe, les femmes qui possèdent une épargne sont plus représentées (76,6%) que les hommes (73,2%).

Graphique 5.10 : Répartition (%) des épargnants selon le sexe

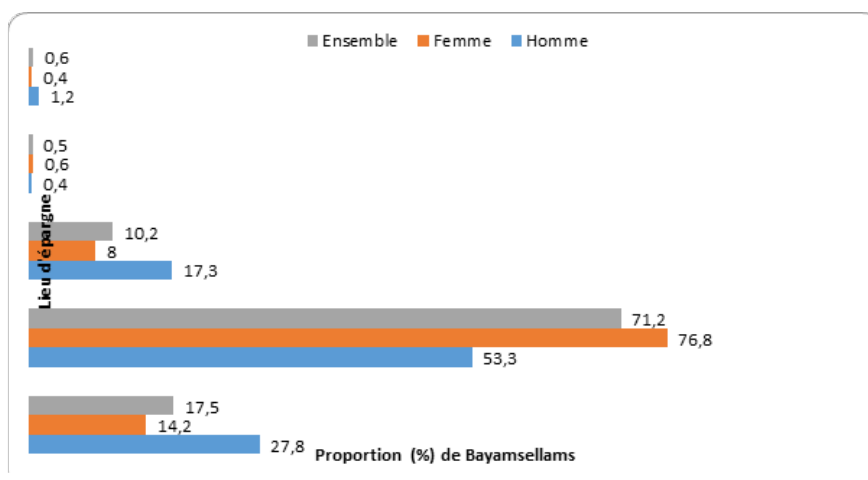


Source : BUCREP, Enquête sur l'activité des Bayam-sellam, 2021

Les tontines représentent l'un des moyens d'épargne informel. Ce moyen est fortement présent dans les marchés du Cameroun. En effet, la plupart des bayamsellam (71,2%) enquêtés épargnent dans les tontines. 76,8% pour les femmes contre 53,3% pour

les hommes. Les structures formelles (Banques et Microfinances) reçoivent l'épargne de 17,5% des enquêtés. 14,2% de femmes contre 27,8% d'hommes enquêtés épargnent dans ces structures.

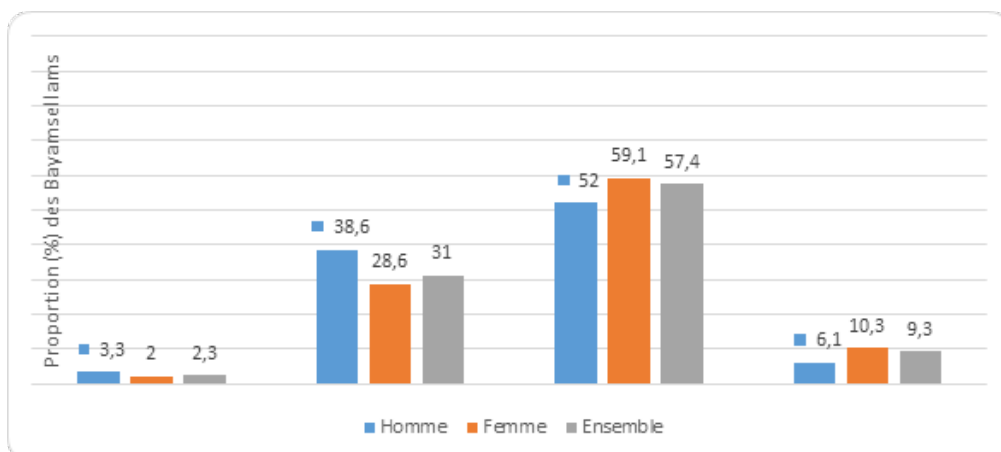
Graphique 5.11 : Répartition (%) des épargnants par lieu d'épargne selon le sexe



Plus de la moitié de Bayam-sellam enquêtés (57,4%) qui possèdent une épargne appartient au groupe d'âges de personnes adultes (35-59 ans). Cette proportion est plus élevée chez les femmes (59,1%) que chez les hommes

(52%). Les jeunes de moins de 35 ans qui possèdent une épargne représentent un tiers des enquêtés (33,4%), les femmes représentent 30,6% contre 41,1% d'hommes.

Graphique 5.12 : Répartition (%) des Bayam-sellam qui possèdent une épargne par groupe d'âges selon le sexe

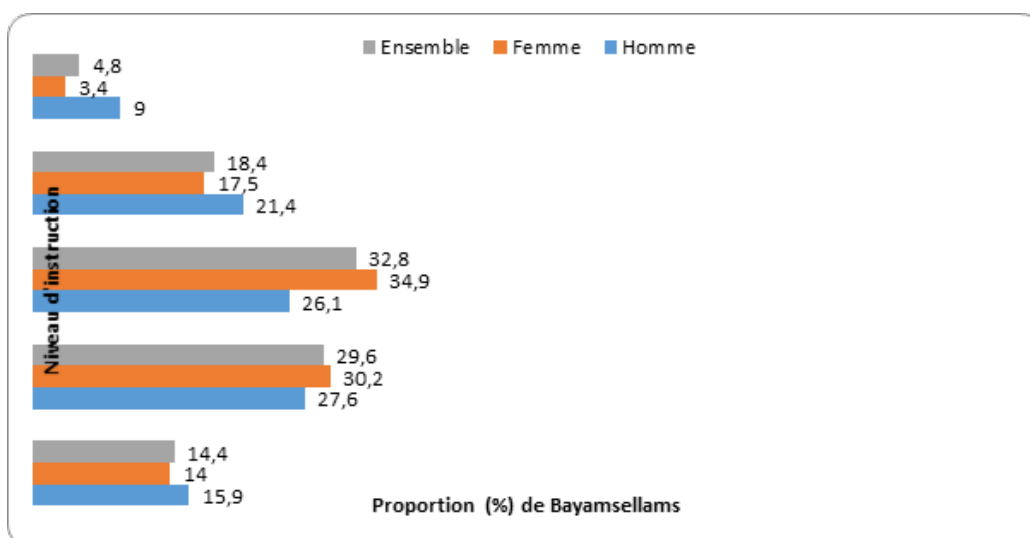


Source : BUCREP, Enquête sur l'activité des Bayam-sellam, 2021

Seulement 4,8% des Bayam-sellam enquêtés qui possèdent une épargne ont un niveau d'instruction universitaire. Cette proportion chez les Bayam-sellam hommes est près de 3 fois (9%) celle des Bayam-sellam femmes

(3,4%). Près d'un Bayam-sellam sur trois épargnants (32,8%) a un niveau secondaire 1er cycle. Parmi les Bayam-sellam femmes qui épargnent, un peu plus d'un tiers (34,9%) ont un niveau secondaire 1er cycle contre 26,1% d'hommes.

Graphique 5.13 : Répartition (%) des Bayam-sellam qui possèdent une épargne par niveau d'instruction selon le sexe

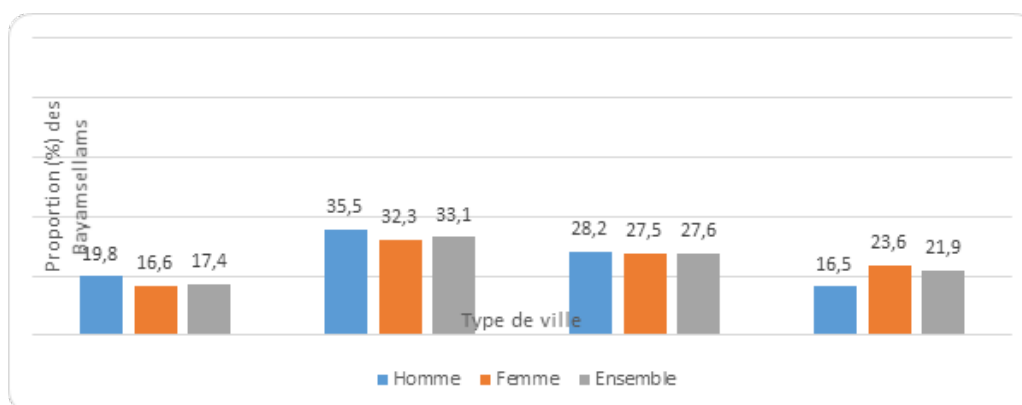


Source : BUCREP, Enquête sur l'activité des Bayam-sellam, 2021

Les Bayam-sellam femmes qui épargnent sont moins représentées que les hommes dans les métropoles, les grandes villes et les villes moyennes. L'écart est de 3,2 points dans les métropoles et les grandes villes et de 0,7

points dans les villes moyennes. Parmi les épargnants enquêtés, 21,9% sont issus de petites villes, les femmes sont plus représentées (23,6%) que les hommes (16,5%).

Graphique 5.14: Répartition (%) des Bayam-sellam qui possèdent une épargne par type de ville selon le sexe



Source : BUCREP, Enquête sur l'activité des Bayam-sellam, 2021

### 5.2.2 : Investissement

Le tableau ci-dessous décrit les postes des dépenses et les investissements des Bayam-sellam. Les niveaux de contribution sont de trois (3) ordres : charge principale, responsabilité partagée et non concerné.

L'observation montre que l'ensemble des dépenses effectuées au sein des ménages sont les charges des hommes principalement. Ceci se saisit par le fait que les hommes Bayam-sellam s'occupent à plus de 80% principalement de toutes les charges du ménage et de la vie de la famille. Les charges familiales hors du ménage (68,22%) et l'habillement des enfants (74,44%) sont les seuls postes de dépenses dont les proportions sont inférieures à 80%. Chez les femmes, les niveaux de contribution concernant les postes de

dépenses d'investissement sont plus moins disparates.

Chez les femmes, la seule ligne de dépense au-delà de 50% dont elle s'en occupe principalement, concerne ses soins personnels (besoins corporels, envies...) avec 77,40%. Ensuite les postes où les investissements sont principalement la ration alimentaire et l'habillement des enfants 48,77% et 47,71%. De manière générale, les femmes Bayam-sellam participent de temps en temps à toutes les charges, aux proportions similaires dans les cas où elles assurent principalement la charge. Concernant l'immobilier, une seule Bayam-sellam femme sur 3 y investit. Parmi les postes de dépenses dont les Bayam-sellam ne se chargent pas, l'immobilier avec 32,22% représente la plus forte proportion chez les femmes.

Tableau 15 : Proportions des Bayam-sellam par poste de dépenses selon le sexe

Postes de dépenses	Niveaux de contribution									Total
	Je m'en occupe à titre principal			j'apporte ma contribution de temps en temps			Ce n'est pas moi qui m'en charge			
	H	F	Ens.	H	F	Ens.	H	F	Ens.	
Education des enfants	82,10	41,92	51,09	9,33	47,72	38,97	8,57	10,35	9,95	100,00
Santé des membres du ménage	81,82	43,26	52,21	11,54	49,92	41,01	6,64	6,81	6,77	100,00
Alimentation du ménage	81,59	48,77	41,38	13,76	47,14	28,77	4,64	4,09	29,85	100,00
Habillement des enfants	74,44	47,71	53,87	17,16	45,93	39,30	8,40	6,36	6,83	100,00
Biens et équipements du ménage (meubles, appareils...)	85,94	43,72	54,03	9,00	40,87	33,09	5,06	15,41	12,88	100,00
Immobilier / Terrain	85,74	32,92	46,21	6,43	34,85	27,7	7,83	32,22	26,08	100,00
Besoins personnels (bijoux, esthétiques...)	85,10	77,40	79,15	10,62	19,02	17,11	4,28	3,57	3,73	100,00
Charges du ménage (loyer, eau, électricité...)	86,02	42,74	53,43	7,76	40,30	32,26	6,21	16,96	14,31	100,00
Participation aux charges de la famille autre que la maisonnée	68,22	29,80	39,09	26,32	60,37	52,14	5,46	9,83	8,77	100,00

Source : BUCREP, Enquête sur l'activité des Bayam-sellam, 2021

Parmi 42% des femmes qui s'occupent principalement des charges fixes domestiques (loyer, eau, électricité...), une analyse poussée montre que 40% parmi elles sont indépendantes dans l'activité. Par ailleurs, ces statistiques varient d'une ville à l'autre.

En observant par catégorie de ville les investissements et postes de dépenses dont les Bayam-sellam sont principalement responsables (Voir tableaux

ci-dessous), les données montrent que les villes chefs-lieux de département (grandes villes) sont des zones où ils se déploient le plus en termes de proportions. C'est dans ces villes moyennes que les proportions des femmes sont les plus élevées à l'exception de trois (3) postes. L'immobilier se distingue le plus dans les métropoles avec 43,03% tandis que dans les petites villes, ce sont plus les prises en charge de la maison

(loyer, eau, électricité...) et de la famille hors de la maisonnée. Les proportions respectives sont de 45,93% et 32,28%. De toutes ces statistiques, la plus faible proportion (27,52%) concerne la prise en charge des personnes hors de la maisonnée dans les grandes villes.

L'investissement qui révèle le moins

d'écarts porte sur la satisfaction des besoins personnels dont le maximum est de 10 points (89,85 contre 79,07) dans les grandes villes. Cette information atteste le fait qu'à travers l'activité commerciale, les femmes Bayam-sellam contribuent beaucoup à leur épanouissement personnel.

Tableau 16 : Proportion des Bayam-sellam s'occupant principalement des dépenses /investissements selon la catégorie des villes et le sexe

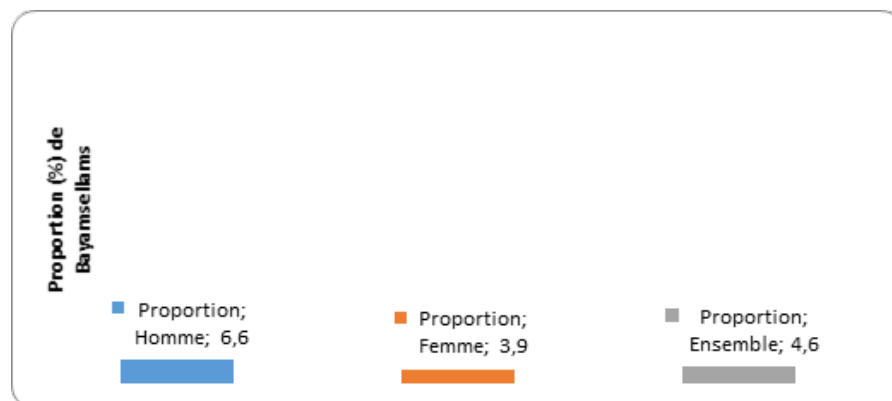
Postes de dépenses	Métropole			Grande ville			Ville Moyenne			Petite Ville			ENSEMBLE		
	H	F	Ens.	H	F	Ens.	H	F	Ens.	H	F	Ens.	H	F	Ens.
Education des enfants	56,41	40,43	44,67	93,90	39,56	51,30	88,64	45,28	54,68	83,93	43,97	51,96	82,10	41,92	51,09
Santé des membres du ménage	59,48	43,63	47,76	91,62	37,81	50,88	85,9	47,04	59,48	83,47	45,23	52,9	81,82	43,26	52,21
Alimentation du ménage	67,24	45,45	50,11	91,62	43,14	54,98	83,73	56,98	63,3	81,97	48,87	55,48	81,59	48,77	41,38
Habillement des enfants	50,43	43,12	45,04	86,30	43,98	51,14	75,37	52,69	57,79	80,34	49,89	56,16	74,44	47,71	53,87
Biens et équipements du ménage	76,58	45,94	50,33	94,23	37,79	50,02	86,31	46,35	55,9	88,62	43,96	53,07	85,94	43,72	54,03
Immobilier / Terrain	70,24	43,03	50,33	91,70	29,28	46,20	88,82	35,6	49,16	88,07	26,62	39,35	85,74	32,92	46,21
Besoins personnels	79,09	72,3	72,83	89,85	79,07	80,79	85,98	79,28	80,8	86,79	78,41	79,93	85,10	77,4	79,15
Charges du ménage (loyer, eau, électricité...)	69,12	44,08	50,9	96,62	38,53	53,18	87,95	43,58	54,04	90,4	45,93	55,13	86,02	42,74	53,43
Participation aux charges de la famille autre que la maisonnée	44,09	29,56	33	83,16	27,52	41,69	67,86	30,06	45,73	72,44	32,38	40,65	68,22	29,8	39,09

Source : BUCREP, Enquête sur l'activité des Bayam-sellam, 2021

### 5.2.3. Sécurité sociale

L'on relève que 4,6% seulement des Bayam-sellam enquêtés ont souscrit à une police d'assurance santé/vieillesse. Selon le sexe, les proportions des Bayam-sellam hommes ayant souscrit à une police d'assurance santé/vieillesse sont de 6,6% 3,9% respectivement pour les hommes et pour les femmes.

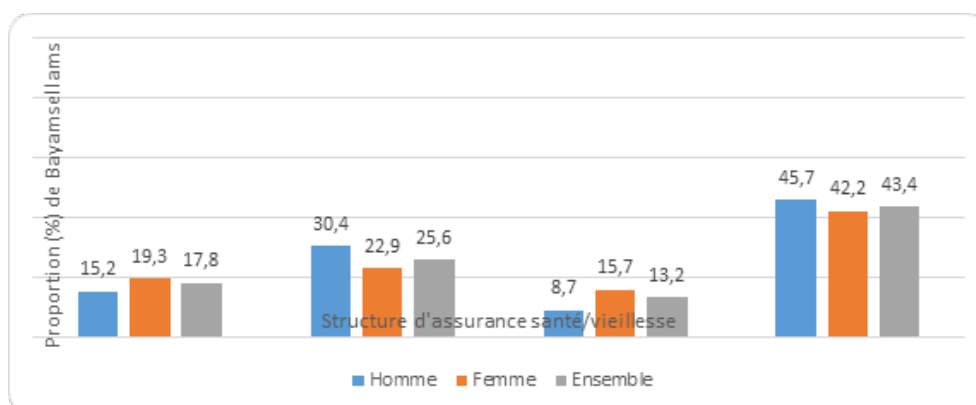
Graphique 5.15: Répartition (%) des Bayam-sellam ayant souscrit à une police d'assurance selon le



Source : BUCREP, Enquête sur l'activité des Bayam-sellam, 2021

Les sociétés d'assurances privées (RENAPROV, ACEP et autres sociétés) sont plus sollicitées chez les Bayam-sellam, 82,2% contre 17,8% pour la CNPS. Parmi les Bayam-sellam femmes enquêtées, 19,3% ont souscrit à une police d'assurance à la CNPS tandis que cette proportion est de 15,2% chez les hommes.

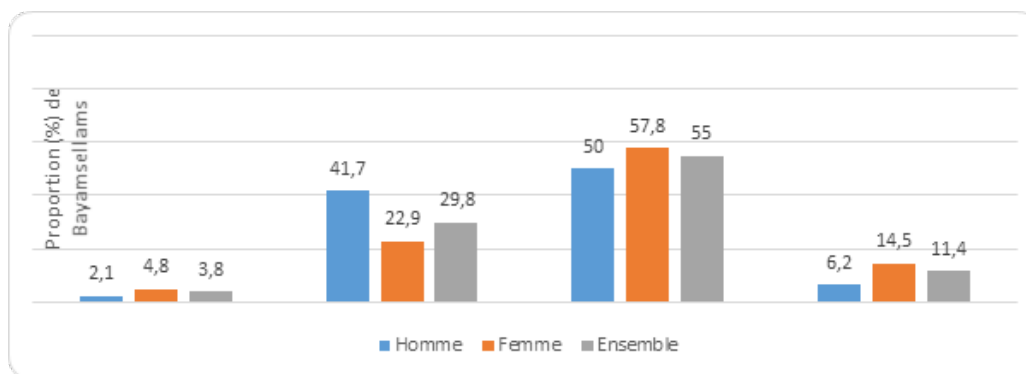
Graphique 5.16: Répartition (%) des Bayam-sellam assurés par structure d'assurance santé/vieillesse selon le sexe



Source : BUCREP, Enquête sur l'activité des Bayam-sellam, 2021

Plus de la moitié (55%) des Bayam-sellam qui possèdent une assurance santé/vieillesse sont des adultes (35-59 ans). 57,8% pour les femmes et 50% pour les hommes. Les personnes âgées (60 ans et plus) représentent seulement 11,4% des enquêtés ayant souscrit une assurance santé/vieillesse. Les femmes âgées représentent 14,5% et les hommes âgés 6,2%.

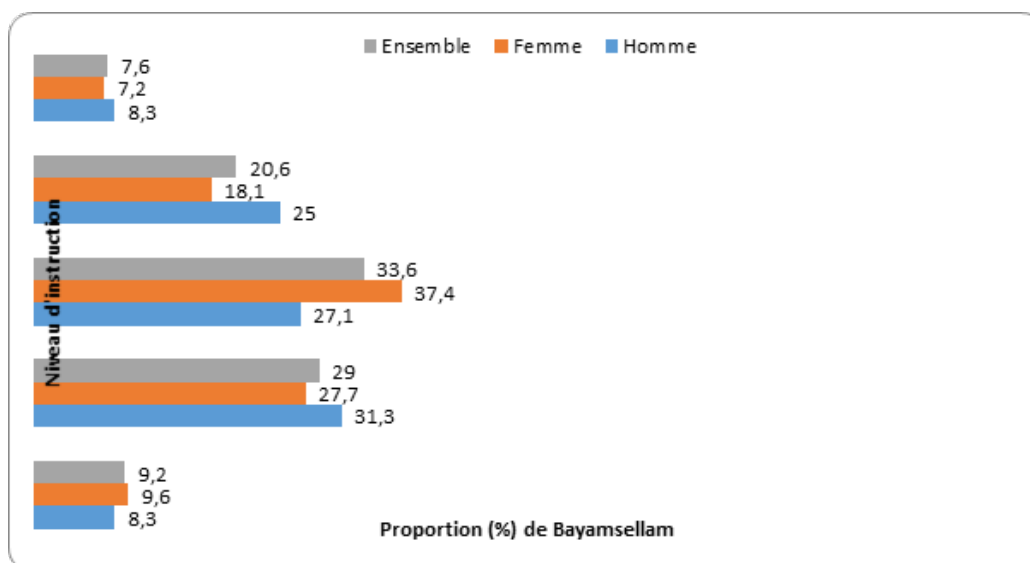
Graphique 5.17: Répartition (%) des Bayam-sellams assurés par groupe d'âges selon le sexe



Source : BUCREP, Enquête sur l'activité des Bayam-sellam, 2021

Seulement 7,6% de Bayam-sellam enquêtés et qui possèdent une assurance santé/vieillesse ont un niveau universitaire, 7,2% de femmes et 8,3% d'hommes. Par ailleurs, 9,6% de femmes enquêtées qui possèdent une assurance santé/vieillesse n'ont aucun niveau d'instruction, les hommes en représentent 8,3%.

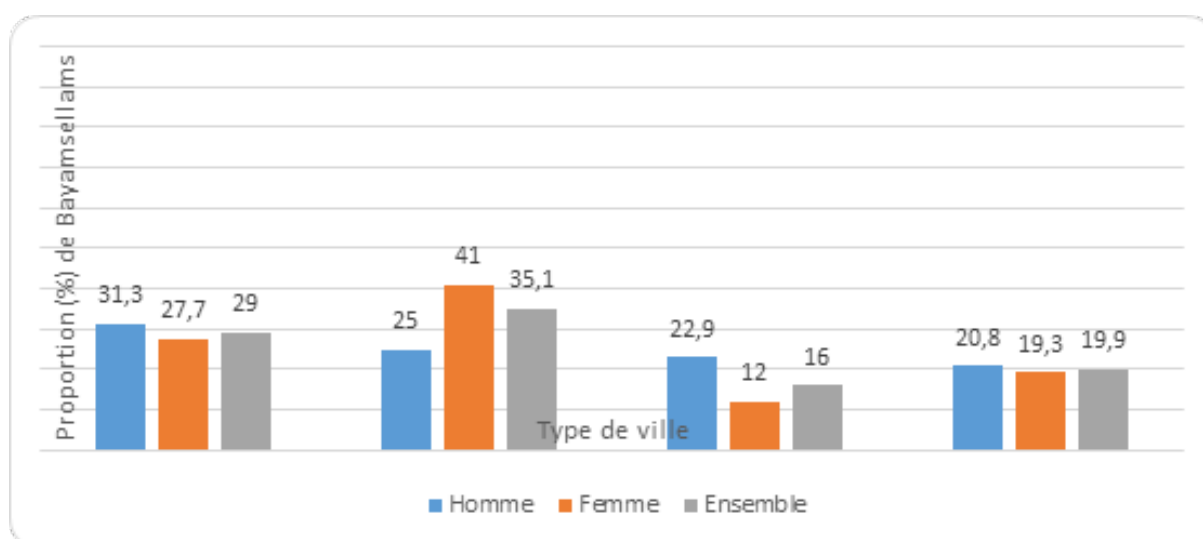
Graphique 5.18 : Répartition (%) des Bayam-sellam ayant souscrits à une police d'assurance par niveau d'instruction selon le sexe



Source : BUCREP, Enquête sur l'activité des Bayam-sellam, 2021

Les Bayam-sellam qui ont souscrit une assurance santé/vieillesse sont plus représentés dans les villes régionales (35,1%). Les Bayam-sellam femmes représentent 41% et les hommes 25%. C'est dans les villes moyennes que les Bayam-sellam souscrivent le moins à une police d'assurance santé vieillesse, ils représentent seulement 16% ; les femmes Bayam-sellam 22,9%.

Graphique 5.19 : Répartition (%) des Bayam-sellam assurés par type de ville selon le sexe



Source : BUCREP, Enquête sur l'activité des Bayam-sellam, 2021

### 5.3. Autonomisation

L'« autonomisation » signifie qu'un individu, homme ou femme, peut prendre en main sa vie : définir ses propres priorités, développer ses compétences ou bien faire valoriser ses compétences et son savoir-faire, renforcer sa confiance en soi et son indépendance, et résoudre des problèmes. L'autonomisation est à la fois un processus et un résultat. L'autonomisation implique le renforcement de la capacité des femmes de prendre des décisions stratégiques, une capacité qui auparavant leur a été refusée (Gender Action, 2012).

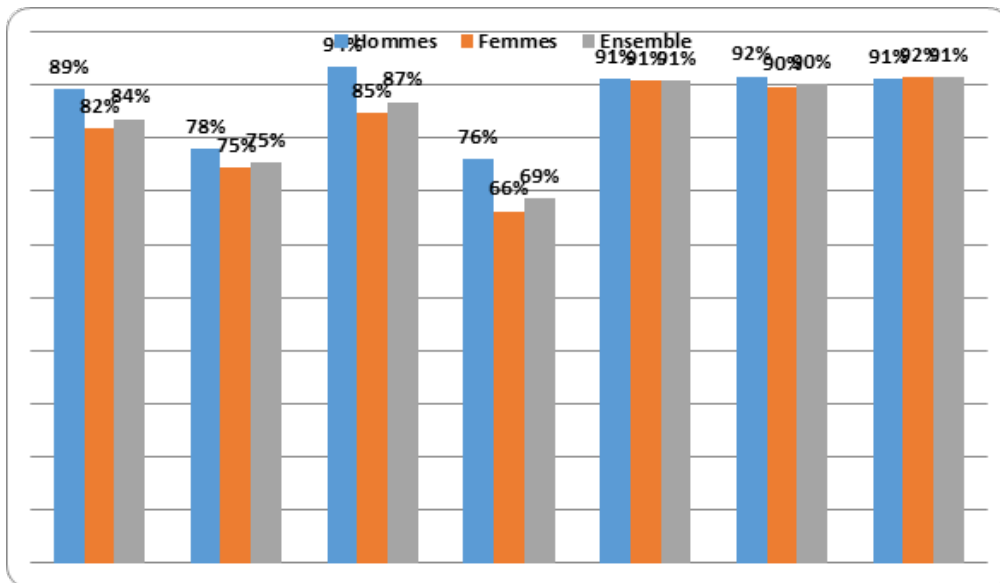
#### 5.3.1. Autonomisation économique des femmes Bayam-Sellam

C'est parmi les effets ou les apports de l'activité commerciale que figure l'au-

tonomie acquise par les Bayam-sellam. Dans l'ensemble, l'observation montre qu'au niveau de l'importance accordée par la famille ou l'entourage, du simple épanouissement, 9 répondants sur 10 sont concernés sans distinction majeure entre les hommes et les femmes, comme l'indique le graphique ci-dessous. Par contre chez les Bayam-sellam ayant moins de difficultés et ceux ayant moins de dépendance vis-à-vis de leurs conjoints, on observe des différences en faveur des hommes, respectivement de 7,58 points (89,34% contre 81,76%) et 3,59 points (78,10% contre 74,51%). Toujours en faveur des hommes, le plus grand écart des apports de ce commerce des vivres porte sur le respect de la part du conjoint. Chez les hommes, le résultat ressort une proportion de 75,94% contre 66,22% chez les femmes.



Graphique 5.20: Effets de l'activité sur la situation des Bayam-Sellam



Source : BUCREP, Enquête sur l'activité des Bayam-sellam, 2021

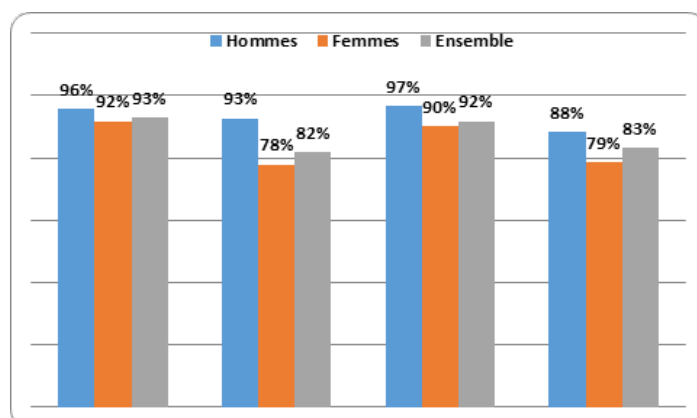
Quant à l'autonomie sur laquelle s'attèle la suite de l'analyse, les hommes qui affirment être autonomes s'élèvent à 93,52% contre 86,84% pour les femmes. Il ressort de ces données une différence 6,68. Cette variation significative entre les sexes l'est également à l'échelle des catégories des villes

### 5.3.2. Autonomie des Bayam-sellam dans les villes d'enquête

Dans les métropoles de Douala et Yaoundé s'observe la plus grande proportion des Bayam-sellam qui affirment être autonomes. Elles sont suivies par les villes moyennes (départementales

et les petites villes avec respectivement 91,72% et 83,05%. La plus faible proportion se trouve dans les grandes villes ou chefs-lieux de région dans lesquelles la différence entre les hommes et les femmes est la plus grande (92,65% contre 77,88%). Cette différence est de 9,88 points et 6,58 points dans les petites villes et les villes départementales respectivement. L'analyse permet de conclure qu'entre les catégories de villes, plus les proportions des bayam-sellam affirmant être autonomes augmentent, plus l'écart entre les sexes augmente en faveur des hommes.

Graphique 5.21 Autonomie des Bayam-sellam selon la catégorie des villes



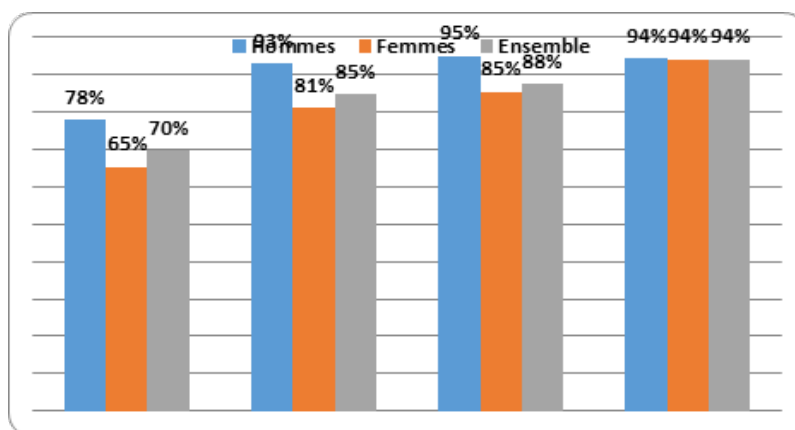
### 5.3.3. Autonomisation et âge des Bayam-sellam

L'analyse révèle une relation positive entre les groupes d'âges et les proportions des Bayam-sellam autonomes : plus l'âge augmente, plus la proportion des Bayam-sellam qui affirment être devenus autonomes augmente. Cette proportion va de 69,74% chez les mineures à 94,10% chez les personnes âgées de 60 ans ou plus. Cette tendance pourrait s'expliquer par l'expérience dans l'activité, puisqu'avec le nombre d'années d'expériences, les revenus mensuels des Bayam-sellam augmentent systématiquement.

L'analyse montre que le revenu moyen mensuel va de 165 300 FCFA chez les mineurs et les jeunes (20-34 ans) à 191 800 FCFA chez les adultes (35-59 ans) et les personnes âgées.

Quant à l'écart entre les sexes, il diminue systématiquement avec l'âge, passant de 12,47 points chez les mineures à 9,70 points chez les personnes âgées. En d'autres termes, les bayam-sellam femmes sont de plus en plus autonomes avec l'augmentation de l'âge. Cet écart semble plus élevé et varie peu à cause de la nature des produits plus rentables que les hommes commercialisent, contrairement aux femmes.

Graphique 5.22: Autonomie des Bayam-sellam selon le groupe d'âges



Source : BUCREP, Enquête sur l'activité des Bayam-sellam, 2021

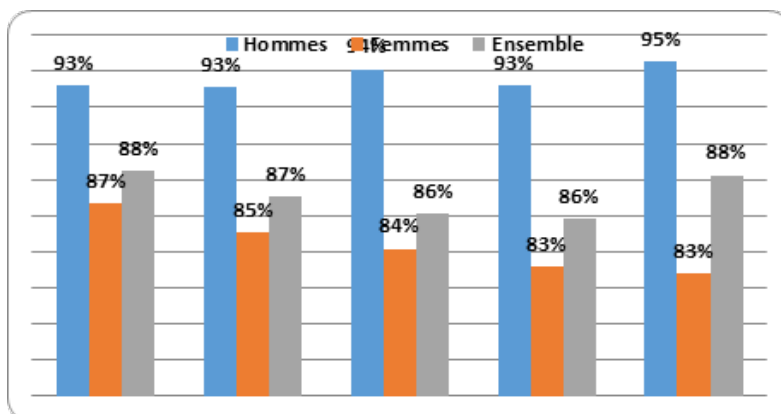
### 5.3.4. Autonomisation et niveau d'instruction

En dehors du niveau supérieur, les proportions des Bayam-sellam qui affirment être devenus autonomes baissent légèrement avec l'augmentation du niveau d'instruction. La variation chez les hommes évolue en dents de scie, tandis que chez les femmes, la baisse est systématique. Ces deux tendances entraînent des écarts variés dans les différents cycles. Constant entre le primaire et le secondaire avec 10 points d'écart

au détriment des femmes, cette différence toujours en faveur des hommes est de 6,54 points chez les Bayam-sellam n'ayant jamais été à l'école contre 11,74 points chez ceux qui ont fait le supérieur. Ce résultat pourrait s'expliquer par la mesure subjective de l'autonomie économique. En effet, « les chefs de ménage hommes sont moins souvent portés à se déclarer pauvres que les chefs de ménage femmes<sup>4</sup> ». Chez les Bayam-sellam, cette perception semble s'amplifier tel que l'indique le graphique suivant.

4: Nicaise MISANGUMUKINI, 2016, *Les déterminants de la perception subjective de la pauvreté parmi les chefs de ménage objectivement non-pauvres au Mali, Région et Développement* n° 44-2016. p103-120

Graphique 5.23: Autonomie des Bayam-sellam selon le niveau d'instruction



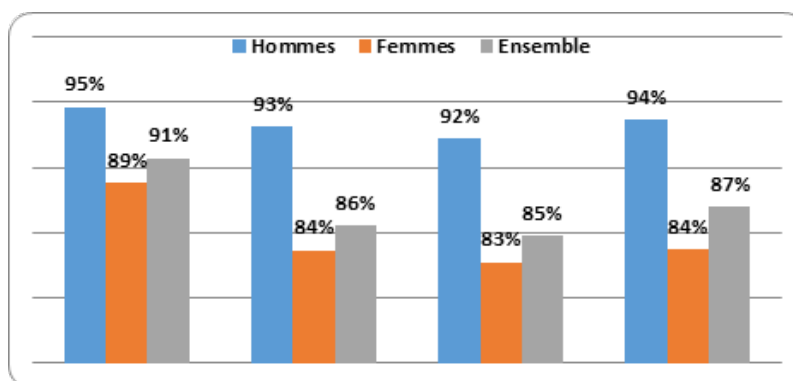
Source : BUCREP, Enquête sur l'activité des Bayam-sellam, 2021

### 5.3.5. Autonomisation des Bayam-sellam et taille de famille

La variation des Bayam-sellam autonomes en fonction de la taille du ménage suit la même logique qu'avec le niveau d'instruction. Au niveau des Bayam-sellam dont les familles sont

de petite taille (1-3 personnes), l'écart entre les hommes et les femmes s'élève à 6 points, contre 10 points chez ceux dont les familles ont 4 personnes ou plus. Seulement, les Bayam-sellam vivant dans les petites familles sont plus nombreuses à affirmer être devenues autonomes.

Graphique 5.24: Autonomie des Bayam-sellam selon la taille de famille



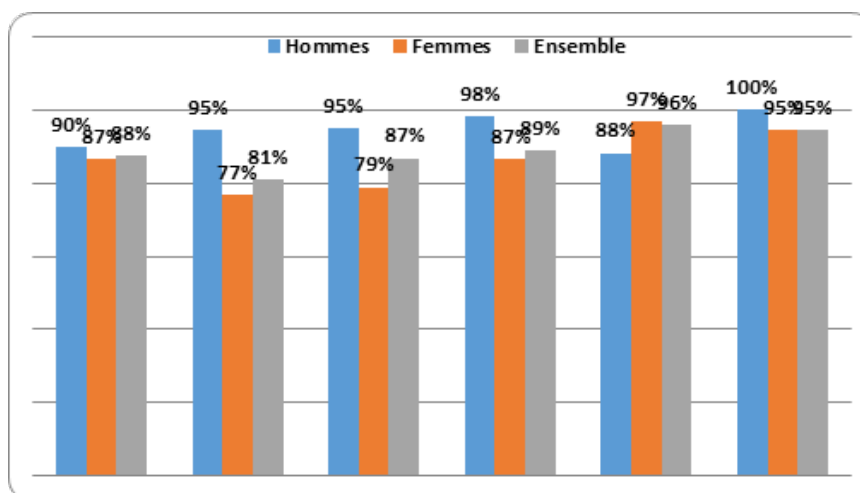
Source : BUCREP, Enquête sur l'activité des Bayam-sellam, 2021

### 5.3.6. Autonomisation des Bayam-sellam et statut matrimonial

L'examen du profil matrimonial montre que les femmes séparées ou divorcées (96,88%) et veuves (94,58%), plus détachées des dépendances des hommes, affirment plus être plus au-

tonomes que toutes les autres catégories. Ensuite viennent les célibataires et celles des foyers polygamiques. Mais l'écart est plus observé chez les Bayam-sellam polygames (95,1% chez les hommes contre 78,9% chez les femmes).

Graphique 5.25 : Autonomie des Bayam-sellam selon le statut matrimonial

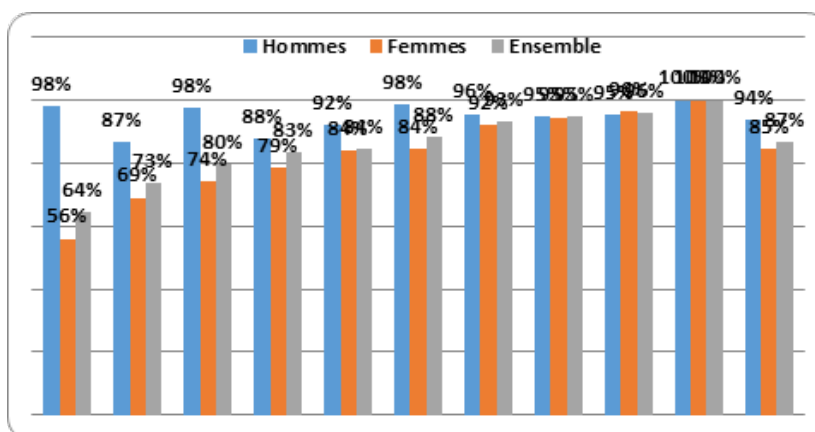


Source : BUCREP, Enquête sur l'activité des Bayam-sellam, 2021

### 5.3.7. Autonomisation des Bayam-sellam dans les régions

L'analyse montre que les régions où les femmes affirment moins être autonomes sont les régions du Nord-Ouest (55,9%), de l'Ouest (69,1%), du Nord (74,1%) et de l'Extrême-Nord (78,6%). Les plus grandes différences sont observées dans les régions de l'Ouest (17points) et du Sud-Ouest (42 points).

Graphique 5.26: Autonomie des Bayam-sellam dans les régions



Source : BUCREP, Enquête sur l'activité des Bayam-sellam, 2021

## Conclusion partielle

Ce chapitre a permis de montrer que les Bayam-sellam femmes fournissent plus d'effort humain pour leurs marchandises et gagnent moins d'argent que les hommes. Leurs bénéfices, inférieurs à ceux des hommes, réduisent leurs marges de manœuvre. Ainsi, elles affirment moins être autonomes par rapport aux hommes. Sont particulièrement concernées les femmes indépendantes dans l'activité. Seulement 14 femmes sur 100 ont un revenu mensuel supérieur à 200 000, contre 38% chez les hommes. L'écart de revenu entre les hommes et les femmes est plus grand, comparé à l'écart entre les proportions respectives (87% contre 93,5%) de ceux qui affirment être autonomes. Le revenu moyen mensuel des bayam-sellam est de 177 567 FCFA, soit 128 357 FCFA chez les femmes contre 326 823 FCFA chez les hommes. Ce résultat pourrait s'expliquer par le fait que les principaux produits commercialisés par les femmes (produits vivriers et saisonniers) ont une valeur ajoutée moindre que ceux commercialisés par les hommes (céréales, poissons, viandes, etc.).

Cette appréhension subjective de l'autonomie permet de comprendre que le désir d'autonomisation des femmes est plus élevé par rapport à leur revenu plus faible. Au niveau des gains non-économiques et concernant particulièrement la considération ou le respect de la part du conjoint du fait de l'activité commerciale, les hommes bayam-sellam sont plus considérés par leur conjointe que les femmes ne le sont par leur conjoint. Néanmoins, elles gagnent en connaissance et en

éveil social. Au sujet de l'épargne, trois femmes sur quatre épargnent dans les tontines, contre 7 hommes sur 10. Le caractère informel de l'activité des Bayam-sellam est loin de garantir la sécurité sociale de ceux qui l'exercent car, près d'un Bayam-sellam sur vingt seulement parvient à souscrire à une police d'assurance.

Ces résultats suggèrent quelques recommandations : Il est nécessaire de :

- mener des actions afin de rendre les Bayam-sellam femmes plus autonomes. Il s'agit plus concrètement d'améliorer le niveau de revenu de ces femmes en facilitant leur accès au crédit afin de valoriser leur domaine d'activité ;
- sensibiliser les Bayam-sellam hommes et femmes au respect des Droits des femmes en particulier celles exerçant l'activité de Bayam-sellam.

## **CHAPITRE VI :** **CONCILIATION VIE FAMILIALE ET VIE PROFESSIONNELLE**

L'une des principales caractéristiques attribuée à l'activité de bayam-sellam est son aspect chronophage. En effet, les journées de travail des femmes exerçant l'activité d'achat et vente des produits agricoles sont très longues et denses. Les exigences de cette activité font que les femmes sont tout le temps en voyage ou dans les marchés et sont peu disponibles pour s'occuper de leur conjoint et de la famille (Chadji, R. et Folefack, D., 2018). Parmi les conséquences immédiates de cette activité dans la vie des Bayam-sellam, un conflit entre la vie professionnelle et les responsabilités familiales. Le présent chapitre a pour objectif d'appréhender la manière dont les Bayam-sellam concilient leur vie familiale et leurs activités de commerce. Il s'articule autour de trois (3) points essentiels : le temps quotidien consacré aux activités reproductives et communautaires ; la participation des membres du ménage à l'activité des Bayam-sellam et les perceptions qu'ils/elles ont vis-à-vis du regard social.

## **6.1. Temps consacré aux activités reproductives et communautaires**

Dans l'ensemble, les femmes Bayam-sellam passent plus de temps quotidiennement à la maison que leurs homologues de sexe masculin. Effet, elles passent en moyenne 13h/jour à la maison contre 12h/jour pour les hommes. Cette section examine le temps passé à la maison, à l'encadrement des enfants, aux soins consacrés aux membres de la famille et aux soins personnels.

### **6.1.1. Temps journalier passé à la maison**

Le tableau 6.1. illustre la relation entre le temps passé à la maison et les caractéristiques sociodémographiques des enquêtés. Concernant l'âge, il existe une différence de comportement entre les hommes et les femmes enquêtés. Concrètement, les femmes Bayam-sellam âgées de 20 à 59 ans passent en moyenne une heure de plus à la maison que leurs homologues hommes, ce pourrait se comprendre par le fait que les femmes sont plus impliquées dans les travaux domestiques.

- Cette tendance demeure statistiquement significative au seuil de 5% lorsque l'analyse est ajustée sur :
- l'âge du participant, spécifiquement pour les femmes Bayam-sellam de la population actives (20 à 59 ans) ;
- le niveau d'instruction, spécifiquement pour les femmes ayant un niveau d'instruction secondaire (premier et second cycle) ou supérieur, avec un écart de plus de 2 heures par jour entre femmes et hommes ayant atteint le niveau du supérieur ;
- le statut matrimonial, spécifiquement pour les femmes mariées ;
- la période d'activité, notamment pour ceux travaillant en journée ;
- la source d'approvisionnement des marchandises, spécifiquement lorsqu'elle se fait sur place ;
- et la fréquence d'approvisionnement en marchandises, notamment lorsqu'elle est quotidienne ou presque tous les jours.

Tableau 17 : Durées de séjour moyennes à la maison selon le sexe des participants par caractéristiques sociodémographiques

Caractéristiques sociodémographiques	Femme N = 2111	Homme N = 696	Ensemble N= 2807
Groupes d'âges			
Moins de 20 ans	13,8	12,9	13,5
20-34 ans	12,4	11,9	12,3
35-59 ans	12,5	11,7	12,4
60 ans et plus	13,1	12,6	13,0
Niveau d'instruction			
Sans niveau d'instruction formelle	12,7	12,1	12,5
Primaire	12,9	12,7	12,8
Secondaire 1er cycle	12,5	11,7	12,3
Secondaire 2nd cycle	12,1	11,2	11,8
Supérieur	13,1	10,7	12,0
Statut matrimonial			
Célibataire	12,1	11,8	12,0
Marié	12,8	12,0	12,5
Divorcé/Séparé/Veuf	12,6	12,6	12,6
Période d'activités			
Jour	12,6	12,0	12,4
Nuit	12,0	17,0	14,0
Jour et nuit	12,4	10,5	11,7
Source d'approvisionnement en marchandises			
Sur place	12,6	11,7	12,4
Hors de la ville de résidence	12,5	12,3	12,5
Fréquence d'approvisionnement en marchandises			
Quotidienne ou presque	12,4	11,6	12,2
Autre	12,8	12,2	12,6
Ensemble	12,6	11,9	12,4

Source : BUCREP, Enquête sur l'activité des Bayam-sellam, 2021



### 6.1.2. Temps consacré aux soins familiaux et personnels

Dans le tableau 6.2, les proportions sont calculées en colonnes. Seules les réponses positives au fait d'accorder du temps aux soins familiaux exclusivement ou non sont présentées dans le tableau 4. Ainsi, à la ligne 2, colonne 2 on aura parmi les femmes, les effectifs absolu et relatif de celles qui consacrent du temps aux soins familiaux.

Globalement, les femmes Bayam-sellam accordent plus de temps aux soins familiaux que leurs homologues de sexe masculin (99% contre 96%). Cette tendance demeure statistiquement vraie au seuil de 5% pour certaines caractéristiques sociodémographiques, dont :

- le groupe d'âges, spécifiquement en ce qui concerne les groupes d'âges 35-59 ans et 60 ans et plus. Pour le groupe d'âges de 20-34 ans, la tendance s'inverse à la faveur des hommes ;

- le niveau d'instruction, spécifiquement en ce qui concerne le secondaire 1er cycle. Pour le niveau d'instruction supérieur, la tendance s'inverse à la faveur des hommes ;

- le statut matrimonial, spécifiquement en ce qui concerne les divorcées. Pour les célibataires et les mariées, la tendance s'inverse à la faveur des hommes ;

- la période d'activité, spécifiquement en ce qui concerne le travail de jour. Pour le travail alternatif, jour et nuit, la tendance s'inverse à la faveur des hommes ;

- la source d'approvisionnement, spécifiquement pour ce qui est de l'approvisionnement sur place. S'agissant de l'approvisionnement hors de la ville de résidence, la tendance est à la faveur des hommes.

Tableau 18 : Disponibilité temporelle des Bayam-sellam pour les soins familiaux par caractéristiques sociodémographiques des enquêté(e) selon leur sexe

Caractéristiques socio-démographiques	Femme N = 2091	Homme N = 667	Ensemble N=2758
Groupes d'âges			
Moins de 20 ans	2,2	3,4	2,5
20-34 ans	29,0	39,0	31,0
35-59 ans	58,0	50,0	56,0
60 ans et plus	11,0	7,3	10,0
Type de villes			
Grande ville	30,0	35,0	31,0
Métropole	18,0	20,0	18,0
Ville moyenne	24,0	19,0	23,0

Petite ville	28,0	27,0	27,0
Niveau d'instruction			
Sans niveau d'instruction formelle	17,0	19,0	17,0
Primaire	30,0	30,0	30,0
Secondaire 1er cycle	33,0	24,0	31,0
Secondaire 2nd cycle	17,0	19,0	18,0
Supérieur	3,0	7,8	4,2
Statut matrimonial			
Célibataire	23,0	29,0	24,0
Marié	53,0	67,0	57,0
Divorcé/Séparé/Veuf	24,0	3,6	19,0
Taille du ménage			
Moins de 3 personnes	7,5	6,9	7,4
3-5 personnes	34,0	31,0	33,0
Plus de 5 personnes	58,0	63,0	59,0
Période d'activités			
Jour	98,0	96,0	97,0
Nuit	0,2	0,3	0,3
Jour et nuit	2,2	4,0	2,7
Source d'approvisionnement en marchandises			
Sur place	76,0	67,0	74,0
Hors de la ville de résidence	24,0	33,0	26,0
Fréquence d'approvisionnement en marchandises			
Quotidienne ou presque	48,0	50,0	49,0
Autre	52,0	50,0	51,0

Source : BUCREP, Enquête sur l'activité des Bayam-sellam, 2021

### 6.1.3. Temps consacré à l'encadrement des enfants

La moitié (50,0%) des Bayam-sellam dispose d'un temps pour l'encadrement de leurs enfants. Toutefois, les femmes déclarent moins que leurs homologues de sexe masculin disposer de suffisamment de temps pour cette activité (48% contre 55%). Cette tendance demeure statistiquement vraie au seuil de 5% pour certaines caracté-

ristiques sociodémographiques, dont :

□ le niveau d'instruction, spécifiquement en ce qui concerne les femmes de niveau d'instruction supérieur comparativement à leurs homologues de sexe masculin. Pour ce qui est des femmes de niveau d'instruction secondaire 1er cycle, la tendance s'inverse à la faveur des hommes ;

□ le statut matrimonial, spécifiquement en ce qui concerne les femmes mariées comparativement à leurs homologues de sexe masculin. Pour ce qui est des célibataires et des divorcées/séparées, la tendance s'inverse à la faveur des hommes.

Dans le cas spécifique de la taille du

ménage, les femmes Bayam-sellam vivant dans un ménage de moins de trois personnes déclarent plus que leurs homologues de sexe masculin disposer de suffisamment de temps pour l'encadrement des enfants (5% chez les femmes contre 1% chez les hommes).

Tableau 19 : Distribution des Bayam-sellam par disponibilité temporelle pour l'encadrement des enfants selon le sexe des enquêté(e)s

Disponibilité temporelle pour l'encadrement	Femme N=1405	Homme N=352	Ensemble N=1757
Oui	48,7	55,1	50,0
Non	51,3	44,9	50,0
Ensemble	100,0	100,0	100,0

Source : BUCREP, Enquête sur l'activité des Bayam-sellam, 2021

Tableau 20 : Disponibilité temporelle des Bayam-sellam pour l'encadrement des enfants par caractéristiques sociodémographiques des enquêté(e)s selon leur sexe

Caractéristiques sociodémographiques	Femme N = 684	Homme N = 194	Ensemble N= 878
Groupes d'âges			
Moins de 20 ans	0,3	0,0	0,2
20-34 ans	23,0	21,0	23,0
35-59 ans	66,0	67,0	66,0
60 ans et plus	11,0	12,0	11,0
Type de villes			
Métropole	22,0	22,0	22,0
Grande ville	29,0	29,0	29,0
Ville moyenne	27,0	27,0	27,0
Petite ville	22,0	22,0	22,0
Niveau d'instruction			
Sans niveau d'instruction formelle	17,0	23,0	19,0
Primaire	34,0	34,0	34,0
Secondaire 1er cycle	31,0	20,0	19,0

Secondaire 2nd cycle	15,0	15,0	15,0
Supérieur	1,9	8,2	3,3
Statut matrimonial			
Célibataire	13,0	3,6	11,0
Marié	60,0	94,0	67,0
Divorcé/Séparé/Veuf	27,0	2,1	22,0
Taille du ménage			
Moins de 3 personnes	5,3	1,0	4,3
3-5 personnes	43,0	43,0	43,0
Plus de 5 personnes	52,0	56,0	53,0
Période d'activités			
Jour	98,0	97,0	97,0
Nuit	-	-	-
Jour et nuit	2,5	3,1	2,6
Source d'approvisionnement en marchandises			
Sur place	78,0	71,0	76,0
Hors de la ville de résidence	22,0	29,0	24,0
Fréquence d'approvisionnement en marchandises			
Quotidienne ou presque	49,0	52,0	50,0
Autre	51,0	48,0	50,0

Source : BUCREP, Enquête sur l'activité des Bayam-sellam, 2021

NB : Les proportions figurant dans le tableau ci-dessus sont calculées en colonnes.

## 6.2. Participation des membres de la famille à l'activité de Bayam-sellam

Pour cette section, l'on intéresse à la participation des enfants et des conjoints à l'activité de bayam-sellam.

### 6.2.1. Participation des enfants

Près d'un enfant sur six (17,6%) participe aux activités de Bayam-sellam de leur tuteur/tutrice. Cette tendance est plus prononcée chez les Bayam-sellam femmes que chez leurs homologues de sexe masculin (22% contre 12%). Cette tendance demeure statistiquement vraie au seuil de 5% pour certaines caractéristiques sociodémographiques, dont :

□ le niveau d'instruction, spécifiquement en ce qui concerne les femmes de niveau d'instruction secondaire 1er cycle comparativement à leurs homologues de sexe masculin ;

□ la source d'approvisionnement, spécifiquement pour ce qui est de l'approvisionnement sur place comparativement à leurs homologues de sexe masculin. S'agissant de l'approvisionnement hors de la ville de résidence, la tendance est inversée à la faveur des hommes.

Tableau 21 : Distribution des enquêté(e)s par participation des enfants selon le sexe des

Participation des enfants aux activités de bayam-sellam	Femme N = 941	Homme N = 474	Ensemble N= 1415
Oui	21,5	11,6	18,2
Non	78,5	88,4	81,8
Total	100,0	100,0	100,0

N : effectif absolu % : proportion indiquée entre parenthèses

Tableau 22 : Participation des enfants aux activités de Bayam-sellam par caractéristiques sociodémographiques des enquêté(e)s selon leur sexe

Caractéristiques sociodémographiques	Femme N = 202	Homme N = 55	Ensemble N= 257
Groupes d'âges			
Moins de 20 ans	-	-	-
20-34 ans	19,0	11,0	18,0
35-59 ans	75,0	82,0	76,0
60 ans et plus	5,9	7,3	6,2
Type de villes			
Métropole	13,0	13,0	13,0
Grande ville	31,0	45,0	34,0
Ville moyenne	29,0	13,0	26,0
Petite ville	27,0	29,0	27,0
Niveau d'instruction			
Sans niveau d'instruction formelle	19,0	31,0	22,0
Primaire	32,0	38,0	33,0
Secondaire 1er cycle	32,0	16,0	29,0
Secondaire 2nd cycle	15,0	11,0	14,0

Supérieur	2,0	3,6	2,3
Statut matrimonial			
Célibataire	2,5	3,6	2,7
Marié	94,0	96,0	95,0
Divorcé/Séparé/Veuf	3,5	0,0	2,7
Taille du ménage			
Moins de 3 personnes	0,5	0,0	0,4
3-5 personnes	25,0	17,0	23,0
Plus de 5 personnes	75,0	83,0	76,0
Religion			
Chrétien	83,0	36,0	73,0
Musulman	14,0	62,0	25,0
Autre religion	3,0	1,8	2,7
Période d'activités			
Jour	99,0	95,0	98,0
Nuit	-	-	-
Jour et nuit	1,0	5,5	1,9
Source d'approvisionnement en marchandises			
Sur place	67,0	47,0	63,0
Hors de la ville de résidence	33,0	53,0	37,0
Fréquence d'approvisionnement en marchandises			
Quotidienne ou presque	39,0	42,0	40,0
Autre	61,0	58,0	60,0
Reproduction des classes sociales			
Non	48,0	58,0	50,0
Oui	52,0	42,0	50,0
Temps accordé aux enfants			
Non	53,0	58,0	54,0
Oui	47,0	42,0	46,0

Source : BUCREP, Enquête sur l'activité des Bayam-sellam, 2021

## 6.2.2. Participation du conjoint

La participation du conjoint est examinée non seulement au niveau des activités de commerce de Bayam-sellam, mais également au niveau des tâches domestiques.

Globalement, peu de Bayam-sellam (19%) déclare que leur conjoint participe à leurs activités commerciales. Toutefois, les hommes déclarent plus

que les femmes que leurs conjoints participent à leurs activités (23% contre 17%). Autrement dit, les conjointes des hommes Bayam-sellam seraient plus impliquées dans leurs activités que les conjoints des femmes Bayam-sellam. Les femmes de niveau d'instruction supérieur déclarent moins souvent que leurs homologues de sexe masculin, la participation de leur conjoint à leurs activités.

Tableau 23 : Distribution des répondants par participation des conjoints aux activités de Bayam-sellam selon le sexe des enquêté(e)s

<b>Participation des conjoints aux activités de bayam-sellam</b>	<b>Femme N = 941</b>	<b>Homme N = 474</b>	<b>Ensemble N= 1415</b>
Oui	17,2	22,8	19,1
Non	82,8	77,2	80,9
Total	100,0	100,0	100,0

Source : BUCREP, Enquête sur l'activité des Bayam-sellam, 2021  
N : effectif absolu % : proportion indiquée entre parenthèse

Tableau 24 : Participation du conjoint aux activités de Bayam-sellam par caractéristiques sociodémographiques des répondants selon leur sexe

<b>Caractéristiques sociodémographiques</b>	<b>Femme N = 162</b>	<b>Homme N = 108</b>	<b>Ensemble N= 270</b>
<b>Groupes d'âges</b>			
Moins de 20 ans	1,2	0,0	0,7
20-34 ans	33,0	23,0	29,0
35-59 ans	62,0	70,0	65,0
60 ans et plus	4,3	6,5	5,2
<b>Type de villes</b>			
Métropole	19,0	24,0	21,0
Grande ville	30,0	29,0	29,0
Ville moyenne	28,0	28,0	28,0
Petite ville	24,0	19,0	22,0

Niveau d'instruction			
Sans niveau d'instruction formelle	16,0	17,0	16,0
Primaire	26,0	28,0	27,0
Secondaire 1er cycle	35,0	26,0	31,0
Secondaire 2nd cycle	20,0	19,0	20,0
Supérieur	2,5	11,0	5,9
Perception du conjoint			
Positive	82,0	83,0	83,0
Négative	18,0	17,0	17,0
Motifs de plaintes de conjoint			
Indisponibilité émotionnelle	29,0	37,0	32,0
Indisponibilité physique	23,0	26,0	24,0
Indisponibilité temporelle	22,0	24,0	23,0
Taille du ménage			
Moins de 3 personnes	1,9	1,0	1,6
3-5 personnes	40,0	36,0	38,0
Plus de 5 personnes	58,0	63,0	60,0
Période d'activités			
Jour	98,0	96,0	97,0
Nuit	-	-	-
Jour et nuit	2,5	3,7	3,0
Source d'approvisionnement en marchandises			
Sur place	66,0	62,0	64,0
Hors de la ville de résidence	34,0	38,0	36,0
Fréquence d'approvisionnement en marchandises			
Quotidienne ou presque	41,0	41,0	41,0
Autre	59,0	59,0	59,0

Source : BUCREP, Enquête sur l'activité des Bayam-sellam, 2021



Globalement, plus de la moitié (55%) des Bayam-sellam déclarent que leurs conjoints ne les aident pas dans les tâches domestiques. Toutefois, les hommes déclarent recevoir de leurs conjointes plus d'aide dans les activités domestiques que leurs homologues de sexe féminin (53% contre 41%). Cette tendance demeure statistiquement vraie au seuil de 5% pour certaines caractéristiques sociodémographiques, dont :

- le groupe d'âge, spécifiquement pour ceux âgés de 60 ans et plus ;
- le niveau d'instruction, spécifiquement pour ceux n'ayant pas de niveau d'instruction formelle (p=0.054)

ou ceux ayant atteint le supérieur. Pour ceux ayant un niveau d'instruction secondaire 1er cycle, la tendance s'inverse, les femmes déclarent recevoir de leur conjoint plus d'aide dans les activités domestiques que leurs homologues de sexe masculin ;

- la source d'approvisionnement, spécifiquement pour ce qui est de l'approvisionnement hors de la ville de résidence, alors que la tendance est inversée en ce qui concerne l'approvisionnement sur le lieu de résidence ;
- la perception positive de l'activité par le conjoint ;
- les plaintes du conjoint quant à l'indisponibilité temporelle de la bayam-sellam.

Tableau 25 : Distribution (%) des répondants par participation des conjoints aux tâches domestiques selon le sexe des enquêté(e)s

<b>Participation des conjoints aux activités domestiques</b>	<b>Femme N = 941</b>	<b>Homme N = 474</b>	<b>Ensemble N= 1415</b>
Oui	41,1	53,2	45,2
Non	58,9	46,8	54,8
Total	100,0	100,0	100,0

N : effectif absolu

Tableau 26 : Participation du conjoint aux activités domestiques par caractéristiques sociodémographiques des enquêté(e)s selon leur sexe

<b>Caractéristiques socio-démographiques</b>	<b>Femme N = 387</b>	<b>Homme N = 252</b>	<b>Ensemble N= 639</b>
Groupes d'âges			
Moins de 20 ans	0,5	0,0	0,3
20-34 ans	28,0	23,0	26,0
35-59 ans	67,0	68,0	68,0

60 ans et plus	3,6	9,1	5,8
<b>Type de villes</b>			
Métropole	21,0	21,0	21,0
Grande ville	33,0	26,0	30,0
Ville moyenne	26,0	29,0	27,0
Petite ville	21,0	25,0	22,0
<b>Niveau d'instruction</b>			
Sans niveau d'instruction formelle	12,0	20,0	15,0
Primaire	27,0	34,0	29,0
Secondaire 1er cycle	40,0	22,0	33,0
Secondaire 2nd cycle	20,0	17,0	19,0
Supérieur	2,1	6,7	3,9
<b>Perception du conjoint</b>			
Positive	77,0	92,0	83,0
Négative	23,0	7,9	17,0
<b>Motifs de plaintes de conjoint</b>			
Indisponibilité émotionnelle	36,0	31,0	34,0
Indisponibilité physique	28,0	22,0	26,0
Indisponibilité temporelle	27,0	18,0	23,0
<b>Taille du ménage</b>			
Moins de 3 personnes	1,3	0,8	1,1
3-5 personnes	39,0	38,0	39,0
Plus de 5 personnes	60,0	61,0	60,0
<b>Période d'activités</b>			
Jour	98,0	97,0	98,0
Nuit	-	-	-
Jour et nuit	1,8	2,8	2,2
<b>Source d'approvisionnement en marchandises</b>			
Sur place	73,0	63,0	69,0
Hors de la ville de résidence	27,0	37,0	31,0
<b>Fréquence d'approvisionnement en marchandises</b>			
Quotidienne ou presque	46,0	44,0	45,0
Autre	54,0	56,0	55,0

Source : BUCREP, Enquête sur l'activité des Bayam-sellam, 2021

### 6.3. Perceptions sociales des Bayam-sellam

Globalement, neuf (9) Bayam-sellam sur dix (10), donc autant d'hommes que de femmes déclarent que leur famille et leur entourage leur accordent plus d'importance et de valeurs depuis qu'ils exercent leurs activités de commerce. Toutefois, plus d'hommes que de femmes ont caché leurs activités ou hésité à débiter ce métier par honte du regard des autres et du « qu'en dira-t-on » (32% contre 27%). Cette tendance demeure statistiquement vraie au seuil de 5% pour certaines caractéristiques sociodémographiques, dont :

□ le type de ville, spécifiquement en ce qui concerne ceux qui vivent dans les grandes villes. La tendance est inversée chez ceux résidant dans les petites villes ;

□ le niveau d'instruction, spécifiquement en ce qui concerne ceux ayant un niveau d'instruction supérieur. La tendance est inversée chez ceux ayant un niveau d'instruction secondaire 1er cycle.

Pour le statut matrimonial, les femmes divorcées/séparées déclarent plus souvent que leurs homologues de sexe masculin cacher leurs activités de Bayam-sellam ou avoir hésité à débiter ce métier.

Tableau 27 : Distribution des répondants par perceptions individuelles de l'appréciation sociale de l'activité de Bayam-sellam selon le sexe des enquêté(e)s

<b>Perceptions des Bayam-sellam de l'appréciation sociale de leurs activités</b>	<b>Femme N = 2111</b>	<b>Homme N = 696</b>	<b>Ensemble N= 2807</b>
Les gens de ma famille m'accordent plus d'importance	90,8	90,9	90,8
Les gens de mon entourage m'accordent plus de valeur	89,7	91,4	90,1
Appréhension négative du regard de la société	27,3	31,5	28,3
Dénigrement/Discrimination de la profession de bayam-sellam	36,9	36,6	36,9

Source : BUCREP, Enquête sur l'activité des Bayam-sellam, 2021

Tableau 28 : Appréhension négative du regard de la société quant aux activités de Bayam-sellam par caractéristiques sociodémographiques des répondants selon leur sexe

<b>Caractéristiques so- ciodémographiques</b>	<b>Femme N = 576</b>	<b>Homme N = 219</b>	<b>Ensemble N= 785</b>
<b>Groupes d'âges</b>			
Moins de 20 ans	9	6,4	4,8
20-34 ans	37,0	42,0	38,0
35-59 ans	50,0	45,0	49,0
60 ans et plus	8,2	7,3	7,9
<b>Type de villes</b>			
Métropole	18,0	20,0	18,0
Grande ville	38,0	49,0	41,0
Ville moyenne	16,0	19,0	17,0
Petite ville	28,0	12,0	24,0
<b>Niveau d'instruction</b>			
Sans niveau d'instruction formelle	16,0	21,0	17,0
Primaire	26,0	27,0	26,0
Secondaire 1er cycle	32,0	20,0	29,0
Secondaire 2nd cycle	20,0	20,0	20,0
Supérieur	6,6	12,0	8,1
<b>Statut matrimonial</b>			
Célibataire	32,0	39,0	34,0
Marié	52,0	58,0	54,0
Divorcé/Séparé/Veuf	16,0	2,7	12,0
<b>Taille du ménage</b>			
Moins de 3 personnes	9,6	8,8	9,4
3-5 personnes	32,0	28,0	31,0
Plus de 5 personnes	58,0	64,0	60,0
<b>Période d'activités</b>			
Jour	97,0	97,0	97,0
Nuit	0,7	0,0	0,5
Jour et nuit	2,3	3,2	2,5
<b>Source d'approvisionnement en marchandises</b>			
Sur place	80,0	75,0	78,0
Hors de la ville de résidence	20,0	25,0	22,0
<b>Fréquence d'approvisionnement en marchandises</b>			
Quotidienne ou presque	58,0	63,0	59,0
Autre	42,0	37,0	41,0

Source : BUCREP, Enquête sur l'activité des Bayam-sellam, 2021

## Conclusion partielle

De l'examen des résultats préliminaires, les temps consacrés aux activités reproductives et communautaires demeurent une tâche essentiellement féminine parmi les Bayam-sellam. Tâche à laquelle les enfants des femmes Bayam-sellam sont fréquemment associés tandis que leur conjoint participe peu. Cette attitude des conjoints des femmes Bayam-sellam tend à conforter la perception négative qu'elles ont du regard social qui est porté à leur activité.

Globalement les femmes Bayam-sellam parviennent, tant bien que mal, à concilier leur vie familiale et leurs activités. Toutefois, pour leur offrir de meilleures opportunités pour améliorer leurs conditions de vie, à elle et à leur progéniture, une implication plus importante des conjoints dans les tâches du quotidien est nécessaire, et cela peut se faire par une sensibilisation de proximité faite à propos.

**CHAPITRE VII :**  
**L'ACTIVITE DE BAYAM-SELLAM ET LE COVID-19**

Avec la survenue de la pandémie du Covid-19 au Cameroun dans le premier trimestre de l'année 2020, le gouvernement a pris des mesures importantes pour limiter la propagation de la maladie au sein de la population et sauver des vies. En effet, le Premier Ministre, Chef du Gouvernement, a pris, le 17 mars 2020 treize (13) mesures dont plusieurs ont impacté significativement l'activité économique et commerciale du pays en affectant les revenus. Ces mesures ont été complétées par sept (07) autres le 7 avril 2020. Bien que certaines de ces mesures aient fait l'objet de suspension et même d'assouplissement le 30 avril 2020, il en demeure d'autres dont l'application reste obligatoire dans les lieux ouverts au public. Dans son développement, le présent chapitre apporte un éclairage sur l'application des mesures barrières dans la population des Bayam-Sellam. Par la suite, il s'intéresse à la morbidité et à la mortalité des Bayam-sellam liées au Covid-19. Le troisième et le quatrième chapitre portent sur les effets de la Covid-19 concernant l'accessibilité aux marchandises et leur écoulement respectivement.

## **7.1. Application des mesures barrières dans la population des Bayam-Sellam**

Au regard de la recrudescence de la pandémie à COVID-19 et de la haute exposition des Bayam-Sellam par rapport aux autres catégories socioprofessionnelles, il est important de mesurer leur niveau de respect des mesures barrières. Ainsi lors des interviews, les individus ont été interrogés sur l'application des mesures antérieures au plus fort de la crise et actuellement (mai 2021). Il en ressort de façon géné-

rale que le respect des mesures barrières est en baisse. En effet, au plus fort de la crise, 78,6% de Bayam-Sellam (75,6% chez les hommes et 79,6% les femmes) affirment avoir porté le masque durant cette période. Pour ce qui est du lavage des mains, ils sont 71,1% (65,0% d'hommes et 73,0% de femmes) et 57,3% en ce qui concerne la distanciation sociale dont 56,3% chez les hommes et 57,6% chez les femmes. Actuellement, ils ne sont que 41,0% à porter systématiquement le masque (47,4% chez les hommes et 38,8% chez les femmes), 38,4% à respecter le lavage des mains (36,0% chez les hommes et 39,1% chez les femmes) et enfin 31,5% à respecter la distanciation sociale dont 34,4% chez les hommes et 30,5 chez les femmes.

Une analyse plus approfondie de cette situation est toutefois nécessaire.

### **7.1.1. Application des mesures barrières antérieures**

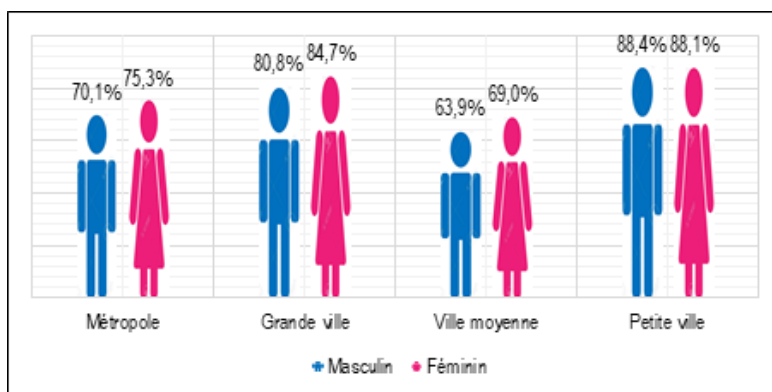
Au plus fort de la crise, 78,6% des Bayam-Sellam (75,6% chez les hommes et 79,6 pour les femmes) affirment avoir porté le masque durant cette période. Une analyse par type de ville permet de relever que c'est dans les grandes villes et les petites villes que ce port systématique du masque était le plus observé avec respectivement 83,7% et 88,2%. Les femmes avec 84,7% portaient plus ce masque dans les grandes villes que les hommes avec 80,8%. Dans les petites villes, il est plutôt observé un relatif équilibre entre les hommes et les femmes (respectivement 88,4% et 88,1%).

Le faible pourcentage du port de masque parmi les Bayam Sellam observés dans les métropoles tel qu'illustré dans le graphique ci-dessous (70,1% chez les hommes et 75,3% chez les femmes) comparativement aux autres

types de villes semble surprenant au regard des statistiques du Ministère de la Santé faisant état de ce que la prévalence de la Covid-19 était plus importante dans les métropoles que dans les autres types de villes. Ces métropoles sont considérées comme les véritables points d'entrée de la maladie dans le pays compte tenu du fait qu'elles sont dotées d'aéroports internationaux.

Il est relevé tout de même que quel que soit le type de ville considéré, les femmes Bayam Sellam portent systématiquement plus le masque que leurs homologues masculins.

Graphique 7.1. : Proportion des Bayam-Sellam appliquant le port du masque dans la période de crise de Covid-19 selon le sexe et le type de ville

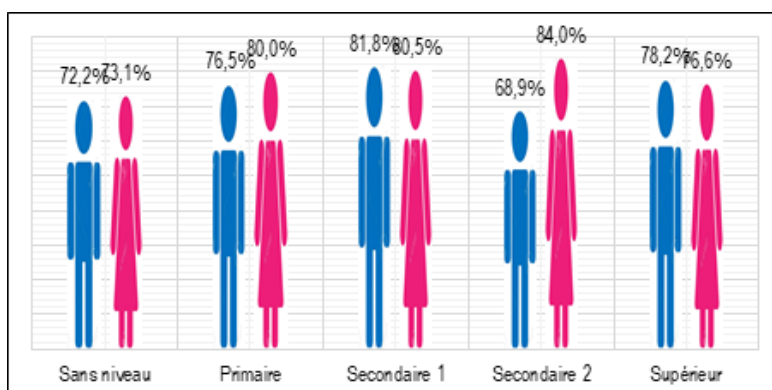


Source : BUCREP, Enquête sur l'activité des Bayam-sellam, 2021

Une analyse par niveau d'instruction permet de noter que les femmes portaient plus le masque que leurs homologues masculins parmi les sans niveaux d'instruction, les niveaux primaires et les niveaux secondaires 2 ; soit 73,1% chez les Bayam-Sellam sans niveau, 80,0% chez celles ayant le niveaux primaires, 84,0% chez celles

ayant le niveau secondaire 2 contre 72,2%, 76,5% et 68,9% respectivement chez leurs homologues masculins. Le port systématique du masque était beaucoup plus important chez les hommes de niveau secondaire 1 et supérieur avec 81,8% et 78,2% contre 80,5% et 76,6% chez les femmes.

Graphique 7.2. Proportion des Bayam-Sellam appliquant le port de masque dans la période de crise de Covid-19 par niveau d'instruction



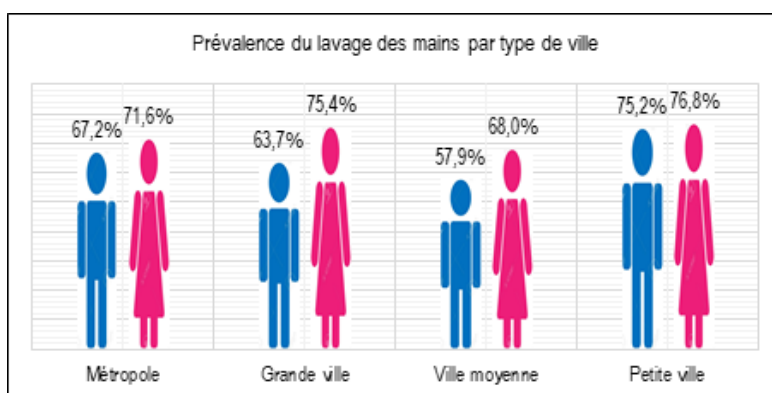
Source : BUCREP, Enquête sur l'activité des Bayam-sellam, 2021



Une autre mesure barrière importante contre la Covid-19 est le lavage des mains qui peut se faire soit avec du gel hydro alcoolique, soit avec de l'eau et du savon. Les Bayam-Sellam ont également été interrogés sur le respect de cette mesure barrière au plus fort de la crise. Les résultats indiquent que quel que soit le type de ville considéré, les femmes ont été celles qui ont eu le plus recours au lavage des mains par rapport aux hommes. Elles sont 71,6%

dans les métropoles, 75,4% dans les grandes villes, 68,0% dans les villes moyennes et 76,8% dans les petites villes. Chez les hommes, ces pourcentages sont respectivement de 67,2%, 63,7%, 57,9% et 75,2%. Cette supériorité des femmes par rapport aux hommes en ce qui concerne le lavage des mains pourrait révéler la propension des femmes à mieux respecter les règles d'hygiène de façon générale.

Graphique 7.3. Proportion des Bayam-Sellam appliquant le lavage des mains dans la période de crise de Covid-19 selon le sexe et le type de ville

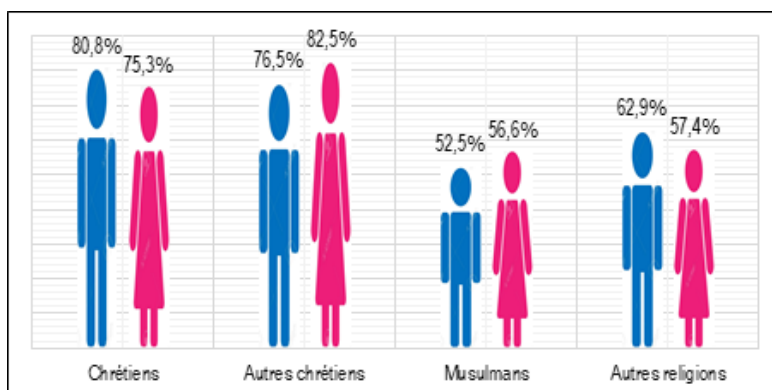


Source : BUCREP, Enquête sur l'activité des Bayam-sellam, 2021

Il a été jugé utile de faire cette analyse par religion pratiquée par les Bayam-Sellam au regard du climat de scepticisme ayant régné lorsque la pandémie s'est révélée dans le pays. En effet, un nombre important de chefs religieux au Cameroun ont prêché, durant le pic épidémique, des thèses contradictoires à celles véhiculées par le Gouvernement et l'OMS. Ils ont ainsi causé de nombreux torts à la stratégie nationale de riposte qui était implémentée. Sur le graphique ci-dessous, il est observé que les chrétiens (80,9%) et les autres chrétiens (85,4%) observent de façon plus importante la mesure barrière consistant au lavage des mains par rapport aux pratiquants des autres religions (68,9%) et les musulmans (54,4%). Parmi les chrétiens et

les pratiquants des autres religions, ce sont les hommes qui observent le plus le lavage des mains. En effet, ils sont 80,8% chez les chrétiens et 62,9% chez les autres religions. Ils sont respectivement 75,3% et 57,4% chez les femmes. Par contre, chez les autres chrétiens et les musulmans, ce sont les femmes qui observent le plus le lavage des mains avec respectivement 82,5% et 56,6%. Ces pourcentages étaient de 76,5% et 52,5% chez les hommes. Il est toutefois important de relever qu'un musulman pratiquant a l'obligation de se laver les mains cinq fois par jour au moins du fait des toilettes rituelles qui précèdent les cinq prières quotidiennes.

Graphique 7.4. Proportion des Bayam-sellam appliquant le lavage des mains dans la période de crise de Covid-19 par religion

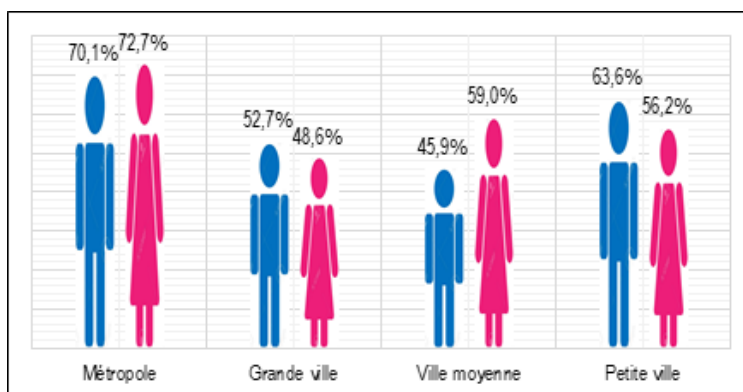


Source : BUCREP, Enquête sur l'activité des Bayam-sellam, 2021

La distanciation sociale a également été scrutée pendant le pic de la pandémie. Les résultats révèlent qu'elle a été plus observée dans les métropoles (72,0%) par rapport aux autres types de villes. Dans les métropoles, ce sont les femmes (72,7%) qui observent le plus cette mesure par rapport aux hommes (70,1%). C'est le même constat qui

peut être fait dans les villes moyennes avec 59,0% de femmes contre 45,9% d'hommes. Dans les autres types de villes, ce sont les hommes qui observent le plus la distanciation sociale. En effet, ils sont 52,7% dans les grandes villes et 63,6% dans les petites villes contre 48,6% et 56,2% pour les femmes respectivement.

Graphique 7.5. Proportion des Bayam-sellam appliquant la distanciation sociale durant la période de crise de Covid-19 par type de ville.



Source : BUCREP, Enquête sur l'activité des Bayam-sellam, 2021

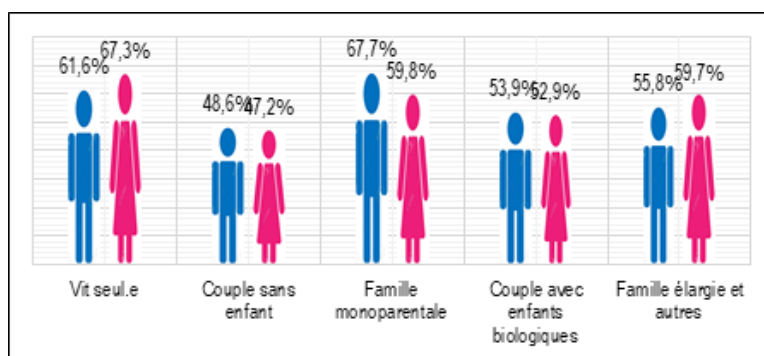
La même analyse a été effectuée en distribuant les données par situation de cohabitation. Il en ressort de façon globale que le comportement des hommes est invariable quelle que soit la situation de cohabitation considérée bien qu'une majorité observe la distanciation sociale (56,3%). Par

contre chez les femmes, le respect de la distanciation sociale avec les collègues et la situation de cohabitation se situent presque au même niveau. En effet, il est observé que les femmes Bayam Sellam vivant seules (67,3%) sont les plus nombreuses à la respecter par rapport à leurs collègues vivant

avec d'autres personnes dans le ménage (47,2% chez les femmes vivant en couple sans enfant, 59,8% des femmes monoparentales, 52,9% des femmes vivant en couple avec leurs enfants biologiques et 59,7% des femmes vivant dans des familles élargies). Il se pourrait bien que les femmes vivant

avec d'autres personnes dans leur ménage respectent moins la distanciation sociale que les femmes vivant seules parce qu'elles ne garantissent pas le respect de cette distanciation sociale par les autres membres du ménage pour éviter d'attraper la Covid-19.

Graphique 7.6 : Proportion des Bayam-sellam appliquant la distanciation sociale dans la période de crise de Covid-19 par religion



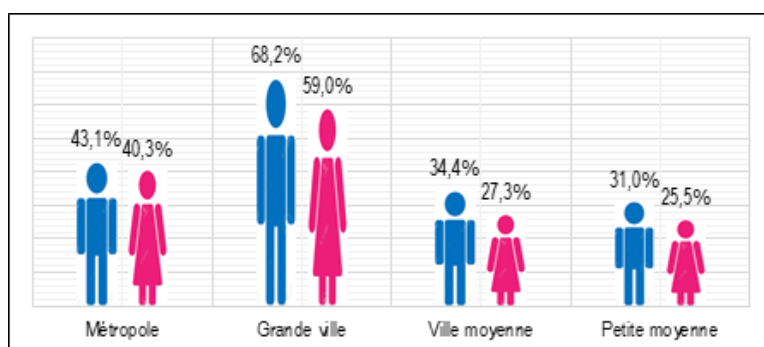
Source : BUCREP, Enquête sur l'activité des Bayam-sellam, 2021

### 7.1.2. Application des mesures barrières actuelles

Les individus ayant fait l'objet de l'enquête ont également été interrogés sur l'application actuelle des mesures barrières. Ainsi pour ce qui est du port du masque, les commerçant.e.s des grandes villes avec 61,6% respectent beaucoup plus cette mesure par rapport aux commerçant.e.s des autres types de ville (41,1% pour les métro-

poles, 29,0% pour les villes moyennes et 26,6% pour les petites villes). Quel que soit le type de ville considéré, ce sont les hommes qui respectent actuellement le plus le port du masque avec 43,1% dans les métropoles, 68,2% dans les grandes villes, 34,4% dans les villes moyennes et 31,0% dans les petites villes contre 40,3%, 59,0%, 27,3% et 25,5% chez les femmes respectivement.

Graphique 7.7 : Proportion des Bayam-sellam appliquant le port du masque dans la période de crise de Covid-19 selon le type de ville.

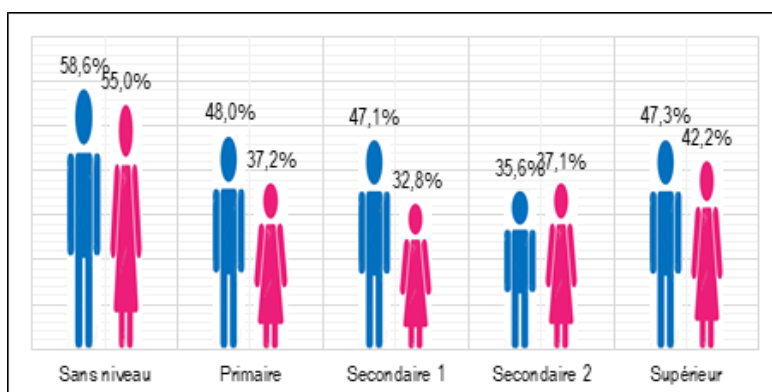


Source : BUCREP, Enquête sur l'activité des Bayam-sellam, 2021

Une analyse par niveau d'instruction révèle que ce sont les Bayam-Sellam sans niveau d'instruction qui respectent le plus le port du masque avec 56,0% alors que le pourcentage de Bayam Sellam arborant le masque est 39,9% pour les niveaux primaire, 35,6% pour le secondaire 1, 36,7% pour le secondaire 2 et 44,5% pour les niveaux supérieurs. En clair, mise à part les commerçants de niveau d'instruction supérieur, plus le niveau d'instruction augmente, moins le port du masque

est respecté. Un examen par sexe de ces résultats révèle que ce sont les hommes qui respectent le plus cette mesure barrière de façon générale. Ils sont 58,6% contre 55,0% chez les femmes pour les sans niveaux d'instruction, 48,0% contre 32,8% chez les femmes pour le niveau primaire, 47,1% contre 32,8% chez les femmes pour le secondaire 1, 35,6% contre 37,1% chez les femmes pour les niveaux secondaire 2 et 47,3% contre 42,2% chez les femmes pour le niveau supérieur.

Graphique 7.8 : Proportions des Bayam-sellam appliquant le port du masque en mai 2021 par niveau d'instruction

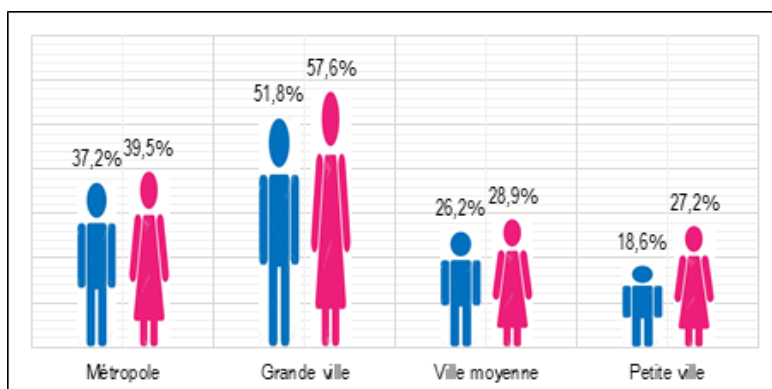


Source : BUCREP, Enquête sur l'activité des Bayam-sellam, 2021

Tout comme le port du masque, le lavage des mains est mieux respecté dans les grandes villes (56,0%) que dans les autres types de ville (38,9% dans les métropoles, 28,3% dans les villes moyennes et 25,5% pour les petites villes) Dans cette configuration, ce sont les femmes commerçantes qui respectent le plus cette mesure bar-

rière traduisant ainsi leur propension à respecter les mesures d'hygiène par rapport à leurs homologues masculins. Elles sont en effet 39,5% dans les métropoles, 57,6% dans les grandes villes, 28,9% dans les villes moyennes et 27,2% dans les petites villes contre respectivement 37,2%, 51,8%, 26,2%, 18,6% chez les hommes.

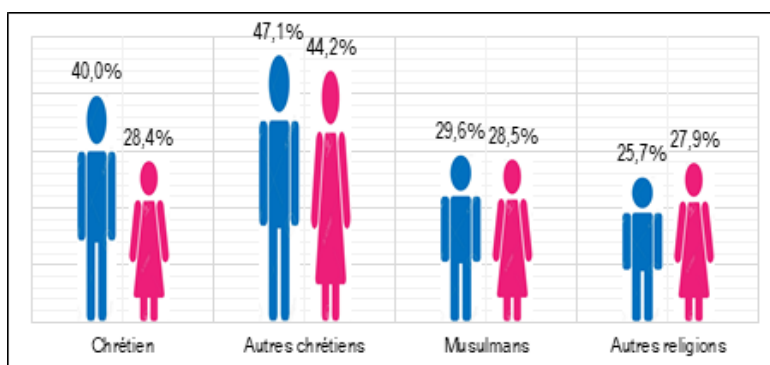
Graphique 7.9. Proportion des Bayam-sellam appliquant le lavage des mains en mai 2021 selon le type de ville



Le lavage des mains est mieux observé parmi les Chrétiens (Chrétiens 37,2% et autres Chrétiens 58,0%) que dans les autres religions (Musulmans 31,5 % et autres religions 35,9%). L'analyse suivant le sexe indique de façon globale cette mesure barrière est plus observée chez les hommes commerçants que chez leurs homologues femmes. En effet, pour les chrétiens ils

sont 40,0% chez les hommes contre 28,4% chez les femmes. Pour les autres chrétiens, ils sont 47,1% contre 44,2% chez les femmes. Pour les Musulmans ils sont 29,6% contre 28,5%. Ces résultats restent néanmoins discutables pour ce qui est des Bayam-sellam de confession musulmane en raison du bain rituel qui précède chacune des cinq prières quotidiennes.

Graphique 7.10 : Proportion des Bayam-sellam appliquant le lavage de main en mai 2021 selon religion

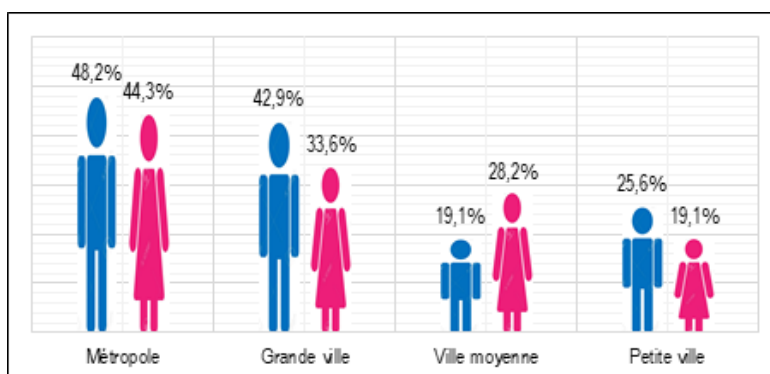


Source : BUCREP, Enquête sur l'activité des Bayam-sellam, 2021

En ce qui concerne la distanciation sociale, il a été constaté que plus la ville est grande, mieux cette mesure est observée. Ainsi dans les métropoles, nous avons 45,3% des commerçants qui l'observent, 36,2% dans les grandes villes, 26,0% dans les villes moyennes et 20,4 dans les petites villes. De façon générale, ce sont les hommes (34,4%)

qui l'observent le plus par rapport aux femmes (30,5%). Par type de ville, il est remarqué que c'est dans les villes moyennes que la tendance est inversée car 28,2% des femmes observent la distanciation sociale dans leur lieu de commerce contre 19,1% chez les hommes.

Graphique 7.11. Proportion des Bayam-sellam pratiquant la distanciation sociale en mai 2021 selon le type de ville.

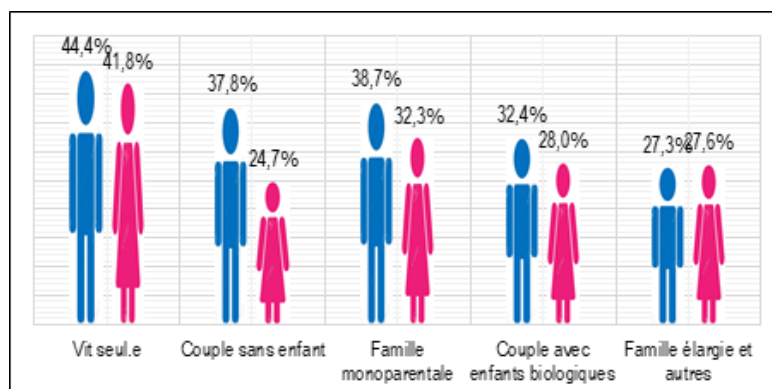


Comme relevé précédemment au plus fort niveau de la crise de la Covid-19, ce sont les commerçantes qui vivent seules (42,9%) qui respectent le mieux cette mesure barrière par rapport aux autres commerçantes (commerçante en couple sans enfant 28,6%, commerçante monoparentale 32,6%, commerçante en couple avec enfants biologiques 29,3% et 27,5 pour les commerçantes vivant dans les familles élargies). Il semblerait que les autres commerçantes vivant en communauté ne garantissent pas le respect de cette mesure par les autres membres de leur communauté pour éviter la maladie. C'est la raison pour

laquelle ils/elles se laisseraient aller. Un examen par sexe indique que ce sont les hommes (34,4%) qui respectent le mieux cette mesure par rapport aux femmes (30,5%). De façon spécifique, ils sont 44,4% contre 41,8% pour les femmes chez les commerçantes vivant seules ; 37,8% contre 24,7% pour les femmes chez les commerçantes en couple sans enfant ; 38,7% contre 32,3% pour les femmes chez les commerçantes en couple avec enfants biologiques ; 32,4% contre 28,0% pour les femmes chez les commerçantes en famille élargie et autres.

les monoparentales ; 32,4% contre 28,0% pour les femmes chez les commerçantes en couple avec enfants biologiques.

Graphique 7.12. Proportion des Bayam-sellam appliquant la distanciation en mai 2021 selon la situation de cohabitation.



Source : BUCREP, Enquête sur l'activité des Bayam-sellam, 2021

## 7.2. Morbidité et Mortalité liées à la covid-19

La Covid-19 a fait de nombreuses victimes au Cameroun et des centaines de décès ont été enregistrés dans le pays parmi toutes les catégories socio-professionnelles.

### 7.2.1. Morbidité liée au Covid-19 dans la population des Bayam-Sellam

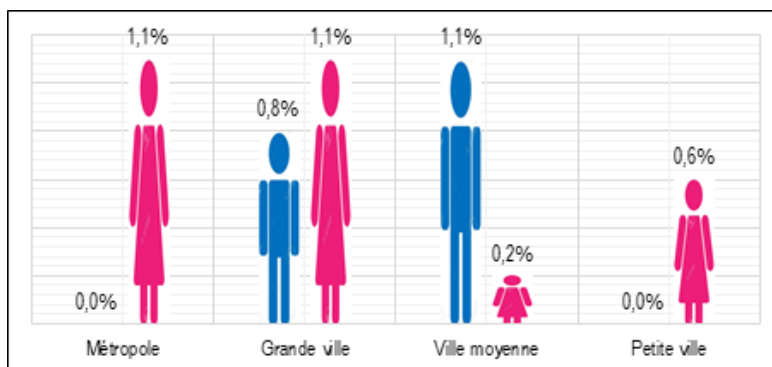
Parmi les populations de Bayam-Sellam, l'analyse par type de ville indique que 0,7% des personnes inter-

rogées (dont 0,6% d'hommes et 0,7% de femmes) déclarent avoir été testées positifs à la Covid-19. Ce sont les grandes villes qui enregistrent le pourcentage le plus élevé de cas positifs avec 1,0% (avec 0,8% pour les hommes et 1,1% pour les femmes). En dehors des villes moyennes, (1,0% de cas positifs chez les hommes contre 0,2% chez les femmes), les cas positifs sont plus déclarés chez les femmes par rapport aux hommes (1,1% contre 0,0% chez les hommes dans les métropoles ou alors 0,6% contre 0,0% chez les hommes

dans les petites villes). De façon générale, les résultats tendent vers ce qui est connu, c'est-à-dire que les femmes se rendent un peu plus que les hommes dans les formations sanitaires. Certain-

nement au cours d'une de ces visites dans les formations sanitaires, les tests à la Covid-19 auraient été effectués sur celles-ci.

Graphique 7.13. Prévalence du Covid-19 chez les Bayam-Sellam par type de ville.

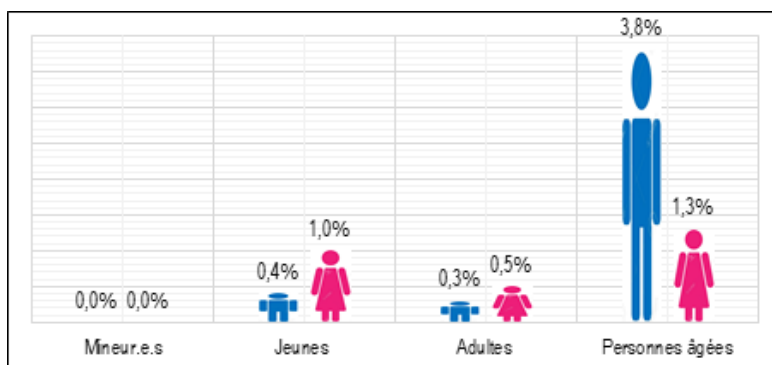


Source : BUCREP, Enquête sur l'activité des Bayam-sellam, 2021

En faisant une analyse par âge, il est observé une prévalence positive au Covid-19 plus élevée chez les personnes âgées avec 1,7% ; viennent ensuite les jeunes (0,8%). Aucun cas n'a été signalé parmi les personnes mineures. En observant la répartition par sexe, il est observé que chez les jeunes et les adultes, ce sont les femmes qui ont la prévalence à la Covid-19 la plus élevée. En effet, elles sont 1,0% contre 0,4% pour les hommes chez les jeunes Bayam-Sellam et 0,5% contre 0,3% pour

les hommes chez les adultes. En examinant particulièrement la sous population des personnes âgées, il est remarqué que la prévalence chez les hommes (3,8%) constitue presque le triple de celle des femmes (1,3%). Il se pourrait bien qu'à cet âge, les hommes soient encore plus actifs que les femmes, notamment dans les villes et ceux-ci se retrouvent donc plus exposés à attraper la maladie que les femmes.

Graphique 7.14. Prévalence de la Covid-19 chez les Bayam-Sellam par groupes d'âges.



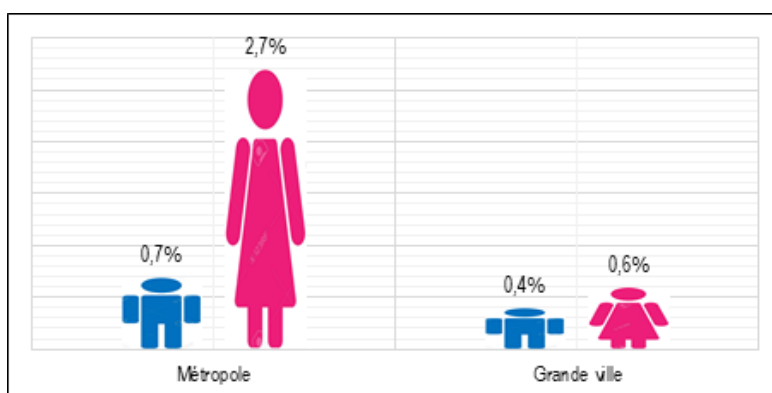
Source : BUCREP, Enquête sur l'activité des Bayam-sellam, 2021

## 7.2.2. Mortalité due au Covid-19 chez les Bayam-Sellam

Pour ce qui est de la mortalité chez les commerçantes, elle est principalement le fait des métropoles (2,7%) et des grandes villes (0,6%) à l'image des statistiques diffusées par le Ministère de la Santé du Cameroun ( ). De façon globale, cette mortalité est plus élevée chez les femmes (0,7%) que les hommes (0,3%). L'analyse par type de

ville révèle en outre que dans les métropoles 2,7% de commerçantes sont décédées de la Covid-19 contre 0,7% pour les commerçants. Dans les grandes villes, ces statistiques sont respectivement 0,6% et 0,4%. Il est difficile d'expliquer cette surmortalité féminine à la Covid-19. Les sous-déclarations de la mortalité masculine pourraient justifier ce grand écart compte tenu du fait que ces derniers se rendent difficilement dans les formations sanitaires.

Graphique 7.15. Décès dus au Covid-19 chez les Bayam-Sellam par type de ville.



Source : BUCREP, Enquête sur l'activité des Bayam-sellam, 2021

## 7.3. Effets du Covid-19 sur l'accessibilité aux produits

La survenance des effets de la Covid-19 ont eu des effets sur l'approvisionnement en marchandises. En effet, en raison de la propagation de la pandémie, le Gouvernement avait imposé le 17 mars 2020 des restrictions de mouvements ainsi que la fermeture des frontières terrestres et maritimes. Malgré l'assouplissement de ces mesures le 30 avril de la même année, de nombreuses difficultés persistent.

### 7.3.1. Effets Covid-19 sur les prix d'achat

Il a été indiqué précédemment que le Gouvernement a pris des mesures importantes visant la limitation de la propagation de la maladie à coronavirus au Cameroun. Un nombre important

de ces mesures a impacté négativement l'activité économique et commerciale tel qu'illustré dans le tableau ci-dessous. En effet, on peut noter que 69,3% des commerçantes, dont 70,4% d'hommes et 65,5% de femmes, déplorent la hausse des prix d'achat de marchandises. Il faut noter qu'en raison de la fermeture des frontières et de restrictions de mobilité, mesure phare de riposte contre la pandémie, de nombreuses personnes se sont retrouvées dans les difficultés et même l'incapacité de se ravitailler en marchandises. Il faut ajouter comme relevé dans les éléments contextuels la baisse de l'activité économique dans les pays où se ravitaillent les commerçantes camerounaises, fortement impactés par la Covid-19 avec des milliers



de morts.

Une analyse par type de ville permet de relever que ce sont les commerçantes des villes moyennes qui sont les plus impactées avec 81,0% (83,3% pour les femmes et 73,3% chez les hommes). Il faut noter que les Bayam-Sellam des petites villes se ravitaillent pour la plupart dans les grandes villes et les métropoles. Alors tout choc sur ces villes a un impact beaucoup plus important dans les villes moyennes et même dans les petites villes. Toutefois, du fait de la faible activité commerciale dans les petites villes, les chocs sur les prix d'achat se font moins sentir. Par ailleurs, quel que soit le type de ville considéré, les femmes sont celles qui expriment le plus la hausse des prix d'achat par rapport aux hommes. En effet, elles sont 67,8% dans les métropoles, 67,4% dans les grandes villes, 83,3% dans les villes moyennes et 63,1% dans les petites villes contre 64,7%, 61,4%, 73,7% et 61,1% chez les hommes respectivement. Le fait que les femmes soient plus sensibles à la hausse du prix d'achat due aux effets de la Covid-19 serait lié aux types d'activités commerciales qu'elles mènent et à leur faible

réseau d'approvisionnement. En effet, de nombreuses études font état de ce que les femmes se retrouvent beaucoup plus dans les activités peu lucratives et moins génératrices de valeur ajoutée. Face à une faible capacité de financement et même d'autofinancement, le moindre choc sur l'offre crée un véritable désastre sur les revenus, tel qu'il sera observé un peu plus tard. En outre, cette faible capacité d'autofinancement des femmes ne leur permet pas de diversifier les fournisseurs et de faire facilement face aux chocs qui pourraient subvenir.

L'analyse par niveau d'instruction nous enseigne que plus celui-ci est élevé, plus les commerçantes déclarent élever les prix d'achat des marchandises. En effet, 42,0% chez les commerçantes sans niveau d'instruction, 66,7% chez ceux et celles de niveau primaire, 77,0% pour les secondaire 1, 80,5% pour le secondaire 2 et 77,1% pour les commerçantes de niveau supérieur. Dans ce schéma, ce sont les femmes qui sont encore les plus nombreuses à ressentir la hausse des prix d'achat des marchandises, quel que soit le niveau d'instruction.

Tableau 29 : Répartition (%) des enquêtés par certaines caractéristiques selon les effets de la COVID-19 sur les prix d'achat

Caractéristiques sociodémographiques	Effet du Covid-19 sur les prix d'achat								
	Diminution des coûts			Hausse des coûts			Aucun changement		
	M	F	E	M	F	E	M	F	E
<b>Type de ville</b>									
Métropole	21,8	20,8	21,1	64,7	67,8	67,0	13,4	11,4	12,0
Grande ville	34,8	29,5	30,8	61,4	67,4	65,9	3,8	3,1	3,3
Ville moyenne	20,3	8,6	11,5	73,7	83,3	81,0	5,9	8,1	7,5
Petite ville	26,4	27,6	27,4	61,1	63,1	62,7	12,5	9,3	9,9
Total	26,1	21,9	22,8	65,5	70,4	69,3	8,4	7,7	7,9

<b>Age</b>									
Mineur.e.s	33,3	45,5	41,7	40,0	45,5	43,8	26,7	9,1	14,6
Jeunes	21,9	22,5	22,3	69,5	71,1	70,7	8,6	6,4	7,0
Adultes	27,0	20,0	21,5	66,5	72,2	71,0	6,5	7,7	7,5
Personnes âgées	45,8	24,5	27,3	41,7	64,4	61,5	12,5	11,0	11,2
Total	26,1	21,9	22,8	65,5	70,4	69,3	8,4	7,7	7,9
<b>Situation de cohabitation</b>									
Vit seule	8,3	7,3	7,8	82,4	83,9	83,2	9,3	8,9	9,1
Couple sans enfant	28,6	22,4	24,3	57,1	73,5	68,6	14,3	4,1	7,1
Famille monoparentale	27,8	20,4	20,7	72,2	70,7	70,8	-	8,9	8,6
Couple avec enfants biologiques	32,6	22,6	25,3	59,1	69,5	66,7	8,3	7,9	8,0
Famille élargie et autres	31,7	28,9	29,6	60,4	65,4	64,2	7,9	5,7	6,3
Total	26,1	21,9	22,8	65,5	70,4	69,3	8,4	7,7	7,3
<b>Niveau d'instruction</b>									
Sans niveau	49,4	53,8	52,6	46,9	40,1	42,0	3,7	6,1	5,5
Primaire	29,5	21,5	23,0	60,0	68,3	66,7	10,5	10,2	10,2
Secondaire 1	18,6	14,5	15,3	72,9	78,0	77,0	8,5	7,5	7,7
Secondaire 2	17,7	12,0	13,6	74,0	82,9	80,5	8,3	5,0	5,9
Supérieur	12,2	11,9	12,0	75,6	78,6	77,1	12,2	9,5	10,8
Total	26,1	21,9	22,8	65,5	70,4	69,3	8,4	7,7	7,9
<b>Total Religion</b>									
Chrétiens	17,6	17,0	17,1	73,4	74,1	74,0	9,0	8,9	8,9
Autres chrétiens	15,2	16,1	24,7	81,8	69,9	71,4	3,0	4,0	3,9
Musulmans	37,4	53,0	44,2	55,3	42,3	49,6	7,4	4,7	6,2
Autres religions	20,0	10,9	14,1	63,3	80,0	74,1	16,7	9,1	11,8
Total	26,1	21,9	22,8	65,5	70,4	69,3	8,4	7,7	7,9

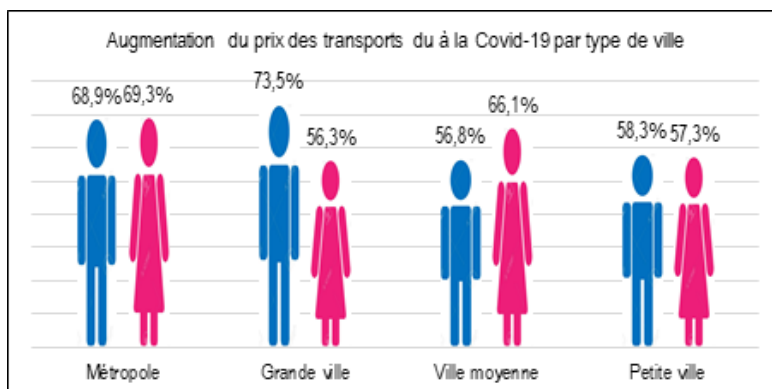
Source : BUCREP, Enquête sur l'activité des Bayam-sellam, 2021

### 7.3.2. Effets de la Covid-19 sur les prix de transport

A la suite de la hausse du prix d'achat des marchandises, c'est la hausse du prix des transports que les Bayam-sellam ont dénoncé. Ils/elles sont 62,7% à l'évoquer dont 65,3% d'hommes et 61,9% des femmes. Cette différence entre homme et femme est difficilement explicable, ce d'autant plus que les prix en général sont homologués par les autorités compétentes en la matière. L'explication pourrait venir du fait que les hommes comme il a été observé au chapitre précédent, utilisent plus les moyens de transport que les femmes qui elles, fournissent plutôt des efforts humains (marche, brouette). En outre, certains transporteurs, en majorité des hommes, seraient par élégance plus sensibles à baisser les prix face à une femme que devant un homme. C'est dans les métropoles que les commerçantes ont le

plus exprimé cette hausse du prix du transport avec 69,2% (dont 68,9% des hommes et 69,3% des femmes) suivi des commerçantes des villes moyennes (dont 56,8% pour les hommes et 66,1% de femmes). Les commerçantes des petites villes sont celles qui se classent en dernière position avec 57,5% dont 58,3% d'hommes et 57,3% de femmes. Il faut noter tout de même que les prix de transports sont fortement tributaires des infrastructures routières. Or les grandes les métropoles sont celles qui en sont les mieux dotées, l'expression de la hausse des prix de transport devient dès lors incompréhensible. Il se pourrait que les commerçantes des métropoles se plaignent plus des prix de transport au niveau international, c'est-à-dire du prix à l'importation. Dans les villes moyennes, par contre c'est l'insuffisance des infrastructures qui seraient la cause de la de hausse des prix de transport.

Graphique 7.16. Proportion des Bayam-sellam ayant subi l'augmentation du prix de transport due au Covid-19 selon le type de ville.



Source : BUCREP, Enquête sur l'activité des Bayam-sellam, 2021

### 7.4. Effets de la Covid-19 sur l'écoulement des produits et les revenus

Du fait des difficultés d'approvisionnements relatives aux restrictions de mobilité ainsi que la fermeture hâtive des espaces marchands, de nombreux commerçants se sont retrouvés dans

des difficultés.

#### 7.4.1. Effet de la Covid-19 sur l'écoulement des produits

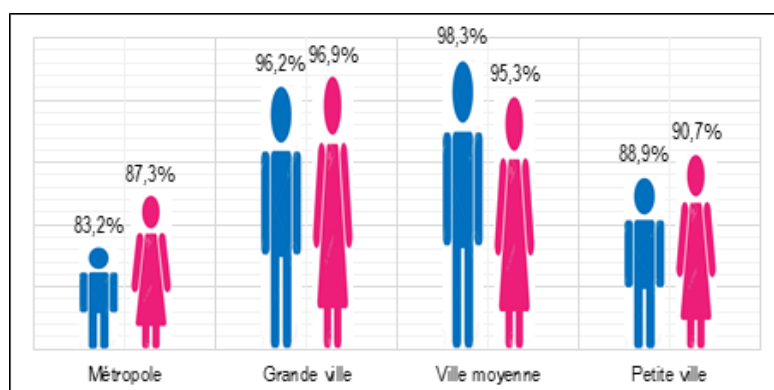
Les Bayam-Sellam ont aussi été interrogés sur l'écoulement des produits. Ils sont nombreux (92,6%, dont 92,1% d'hommes et 92,8% de femmes) à avoir

exprimé une diminution dans l'écoulement de leurs produits. Il faut noter qu'avec l'apparition de la Covid-19, il y a eu contraction de la demande nationale et même mondiale. Les commerçantes, pour celles et ceux ayant réussi à se ravitailler, se retrouvent avec d'énormes invendus. Ces énormes invendus ont, par effet d'entraînement, influencé à la baisse les revenus des commerçantes tel qu'illustré sur le graphique 7.18.

La diminution dans l'écoulement des produits n'est toutefois pas identique, quel que soit le type de ville de résidence. En effet, elle est moins importante dans les métropoles (86,3%) que

les autres types de villes (96,7% pour les grandes villes, 96,0% pour les villes moyennes et 90,4% pour les petites villes). Les métropoles bénéficieraient de la forte densité de leur population qui constitue une demande potentielle. Toutefois, les femmes ne bénéficieraient pas autant que les hommes de ce potentiel de la demande dans les métropoles. En effet, elles sont 87,3% à exprimer des difficultés d'écoulement des produits contre 83,2% d'hommes. Au demeurant, elles ne maîtriseraient pas autant que les hommes les bons réseaux de distribution de leurs marchandises.

Graphique 7.17. Effet du Covid-19 sur l'écoulement des produits chez les Bayam-Sellam par type de ville.



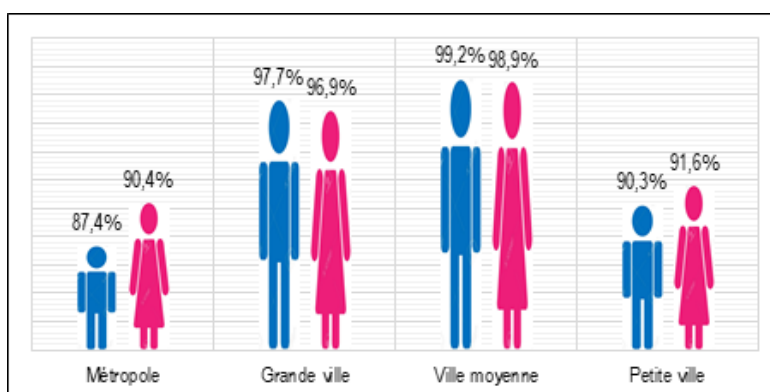
Source : BUCREP, Enquête sur l'activité des Bayam-sellam, 2021

#### 7.4.2. Effet de la covid-19 sur les revenus

L'analyse effectuée sur l'effet de la Covid-19 sur l'écoulement des produits peut être faite sur l'effet du Covid-19 sur les revenus étant donné que les revenus dépendent en grande partie des produits de la vente. Dans l'ensemble, la différence n'est pas significative entre les deux sexes. On note à cet effet que 94,5% de commerçantes déclarent avoir connu une diminution de leurs revenus avec 94,6% de femmes et 94,1% d'hommes. Néanmoins, les

femmes sont plus touchées par le phénomène, notamment dans les métropoles avec 90,4% (contre 87,4% d'hommes) et dans les petites villes avec 91,6% de femmes (contre 90,3% d'hommes). Cet écart entre hommes et femmes est encore bien plus important dans les métropoles. Des facteurs tels que le stress d'attraper la maladie ou même le fait de l'avoir attrapé en serait la cause car, comme il a été précisé ci-dessus, 1,1% de commerçantes dans les métropoles ont attrapé la Covid-19 alors que ce pourcentage est nul chez les hommes.

Graphique 7.18. Proportion des Bayam-sellam ayant subi la diminution du revenu / gain due à la Covid-19 par type de ville



Source : BUCREP, Enquête sur l'activité des Bayam-sellam, 2021

## 7.5. Autres effets dus à la Covid-19

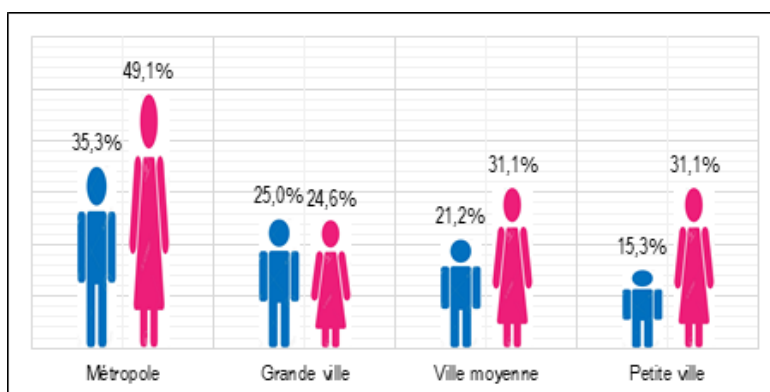
La pandémie du Coronavirus a eu d'autres effets. Ces effets se rapportent essentiellement aux difficultés de cohabitation durant les périodes de restriction de mobilité.

### 7.5.1. Intermittence (jours sautés) due aux charges familiales

En ces périodes de pandémie, certaines charges familiales ont augmenté. Le système de mi-temps instauré par les ministères chargés de l'éducation aurait contribué à augmenter ces charges. Les femmes sont les plus concernées. En effet, elles sont 33,4%

à exprimer cette réalité contre 25,2% d'hommes. L'écart entre les hommes et les femmes se manifeste ainsi quel que soit le type de ville considéré. Cet écart est encore plus important dans les métropoles (35,3% pour les hommes et 49,1% pour les femmes) et les petites villes (15,3% et 31,1% respectivement pour les hommes et pour les femmes). Il faut dire que les normes sociales et culturelles, encore plus pesantes dans les petites localités, attribuent en premier lieu les tâches et charges familiales à la femme comme le décrivent les féministes et les partisans du woman empowerment.

Graphique 7.19. : Proportion des Bayam-sellam ayant subi l'intermittence due aux charges familiales par type de ville

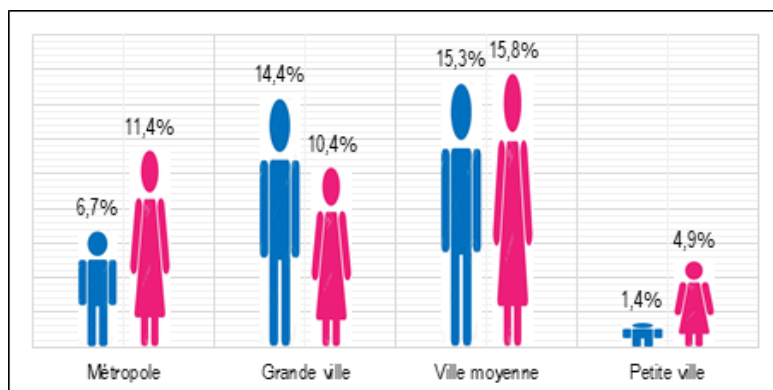


Source : BUCREP, Enquête sur l'activité des Bayam-sellam, 2021

Il a été jugé intéressant de faire cette même analyse par âge tel qu'exposé dans le graphique 7.20 ci-dessous. Les résultats nous indiquent que plus la femme est âgée, plus elle est concernée par les charges familiales. Chez les personnes âgées, on note un écart de plus 20 points entre hommes et femmes. Cela illustre le fait que les

femmes âgées, malgré les activités économiques et commerciales qu'elles mènent à cet âge, sont largement plus sollicitées dans les charges familiales que leurs homologues hommes. Souvent à cet âge, ces femmes sont des arrière parents et elles sont sollicitées pour jouer les rôles domestiques dont celui de garder les enfants.

Graphique 7.20 : Proportion des Bayam-sellam ayant subi l'intermittence due aux charges familiales par groupe d'âges pendant la Covid-19.

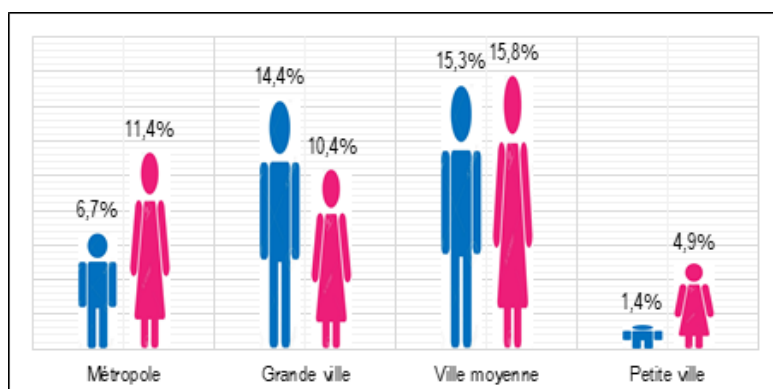


### 7.5.2. Intermittence due aux violences subies de la part du Conjoint (VBC)

Environ 11% (10,6%) de commerçantes déclarent vivre des violences basées sur le genre. Dans le questionnaire, le type de violence n'a toutefois pas été précisé. Cela aurait permis de faire quelques comparaisons avec l'étude menée en mai 2020 par le BUCREP sur le sujet. On peut tout de même faire remarquer que les femmes (10,7%) sont plus sensibles aux violences basées sur le genre que les hommes (10,4%), même si l'écart reste minime et non significatif. Une analyse par type de ville per-

met de relever que c'est dans les villes moyennes (15,7% dont 15,3% chez les femmes et 15,8% chez les hommes) que ces VBC sont les plus enregistrées. Elles sont moins importantes dans les petites villes (4,3% dont 1,4% chez les hommes et 4,9% chez les femmes). On note en outre que l'écart femmes-hommes (11,4% chez les femmes et 6,7% chez les hommes) en termes de violences est plus important dans les métropoles. Enfin, dans les grandes villes, ce sont les hommes (14,4%) qui déclarent beaucoup plus les violences que les femmes (10,4%).

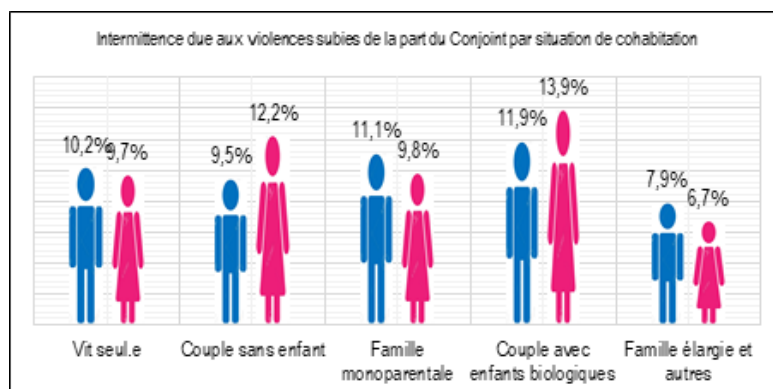
Graphique 7.21 : Incidence des Violences Basées sur le Genre (VBC) due au Covid-19 par type de ville.



Il est apparu nécessaire de faire la même analyse cette fois-ci en désagrégant les données par situation de cohabitation. Cette démarche pourrait permettre de déterminer d'où viendraient les violences dans le ménage. L'analyse révèle que les violences déclarées chez les hommes ne sont pas liées à sa situation de cohabitation, alors que c'est le cas chez la femme. En

effet, on remarque que plus la femme commerçante est en couple, plus les violences basées sur le genre sont élevées, tel qu'illustré sur le graphique 7.22 ci-dessous. L'on enregistre 12,2% de VBG chez les femmes commerçantes en couple sans enfant et 13,9% chez les femmes en couple ayant d'enfants biologiques.

Graphique 7.22.: Intermittence due aux VBG pendant le Covid-19 selon la situation de cohabitation familiale

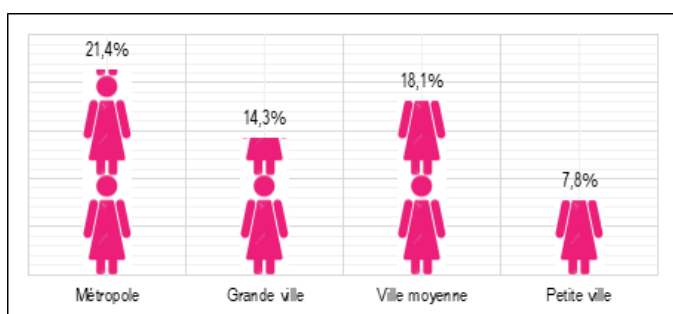


### 7.5.3. Interruption d'activités due à la grossesse contractée pendant la restriction de mobilité

Durant la période de pic épidémique, les restrictions de mobilité ont eu des conséquences sur la santé de reproduction notamment des femmes. Au cours de cette enquête, les femmes ont été interrogées sur le fait que leurs activités commerciales avaient été interrompues à cause des grossesses. Moins de 16% (15,3%) ont répondu par l'affirmative. L'analyse par type de ville révèle que c'est dans les métropoles que les interruptions d'activité dues à la grossesse étaient plus importantes avec 21,4%. Les villes moyennes et les petites villes suivaient avec 18,1% et 7,8% respectivement. Ce résultat laisse croire que les femmes des métropoles n'auraient pas autant utilisé les

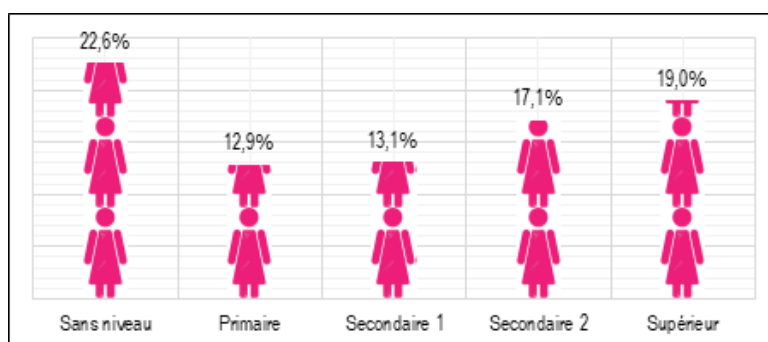
contraceptifs, pourtant largement à leur portée, que les femmes des localités périphériques. Il est important tout de même de faire observer qu'au Cameroun, les restrictions de mobilité intra-urbaines étaient mieux respectées dans les principales villes que dans les villes secondaires. La réduction du temps d'activité était beaucoup plus importante dans ces principales villes que dans les villes périphériques. Or des études ont montré que le temps passé dans les études, dans les activités professionnelles et l'autonomisation de la femme en général permet de baisser son niveau de fécondité. A partir de ce qui précède, on peut aisément comprendre pourquoi les femmes commerçantes dans les métropoles ont connu plus d'interruptions d'activités liées à la grossesse que leurs consœurs des autres types de ville.

Graphique 7.23 : Interruption d'activité due à la grossesse pendant la période de restriction de mobilités par type de ville



Parmi les femmes ayant conçu durant cette période de pic épidémique, les plus représentatives sont les femmes n'ayant pas fait d'études (22,6%). Elles sont suivies par celles ayant un niveau supérieur (19,0%). Les femmes de niveau primaire bouclent ce classement avec 12,9%.

Graphique 7.24 : Interruption d'activité due à la grossesse pendant la période de restriction de mobilité par niveau d'instruction



## Conclusion partielle

Depuis le début du mois de mars 2020, le Cameroun a été affecté aussi bien sur le plan sanitaire qu'économique par la pandémie à coronavirus comme de nombreux pays dans le monde. Le respect des mesures barrières est le principal moyen d'éviter d'attraper la maladie. L'application de ces mesures barrières est en forte baisse dans les lieux où s'exerce l'activité commerciale. Les femmes Bayam-Sellam de façon générale respectent un peu moins que les hommes ces mesures barrières. Malgré une timide reprise des activités commerciales, des difficultés importantes persistent. Les femmes commerçantes sont celles qui ont été les plus affectées par la survenue de cette maladie par rapport aux hommes. Elles sont celles qui ont connu davantage un ralentissement dans leurs activités parce qu'elles sont celles qui ont le plus contacté la mala-

die. Elles se sont retrouvées avec beaucoup plus de charges familiales que les hommes commerçants et ont même attrapé des grossesses qui n'étaient pas forcément voulues. Ce chapitre ressort davantage la vulnérabilité des femmes Bayam-sellam, une réalité invitant à fournir plus d'efforts particuliers aux femmes Bayam-sellam pour leur épanouissement. Il conviendrait à cet effet :

- d'intensifier la sensibilisation quant aux respects des mesures barrières chez les femmes afin de réduire leurs charges morbides ;
- de mener des opérations de sensibilisation, d'éducation et de formation sur les questions liées aux VBG et sur la répartition des charges familiales dans le ménage ;
- de mettre en place des mécanismes de soutiens financiers aux femmes afin de réduire leur vulnérabilité face à la pandémie.



**CHAPTRE VIII :**  
**DIFFICULTES DANS L'EXERCICE DE L'ACTIVITE**  
**ET ASSISTANCE REÇUE**

D'habitude, les Bayam-sellam se lèvent tôt pour se rendre dans les villages afin d'acheter les produits vivriers permettant d'approvisionner les marchés. Le circuit de distribution, du producteur en passant par le commerçant jusqu'au consommateur final, de l'ensemble des produits vivriers est parsemé de nombreuses difficultés.

Le présent chapitre aborde les difficultés rencontrées qui peuvent constituer une menace dans l'exercice de l'activité au cours du ravitaillement par les Bayam-sellam. Il aborde aussi la question de l'assistance reçue du point de vue de sa nature et de son origine. Enfin, il présente quelques pistes de solutions proposées par les Bayam-sellam.

## 8.1. Difficultés

Les difficultés sont de deux ordres : les difficultés rencontrées au niveau du lieu d'approvisionnement et celles rencontrées au niveau du lieu de vente des produits. Il s'agit entre autres : des intempéries, de l'état de la voirie, du coût du transport, de la volatilité des prix et de l'environnement social.

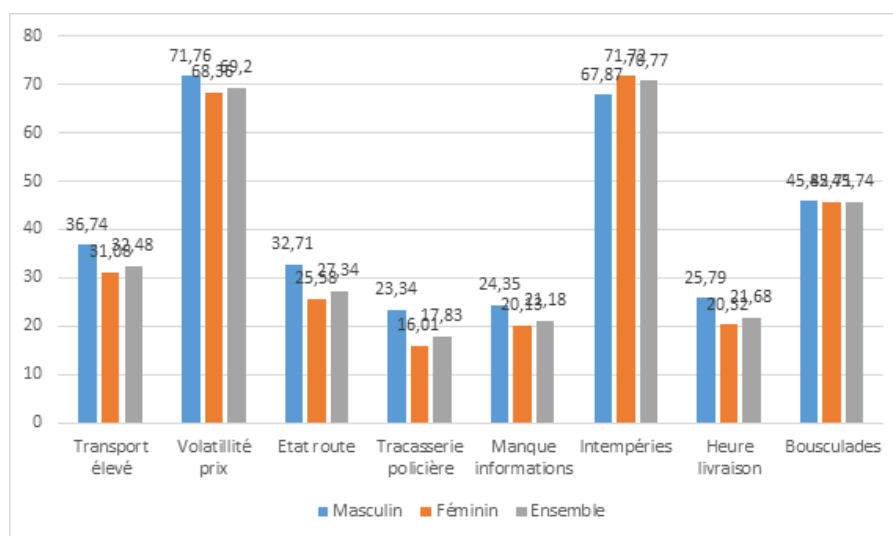
### 8.1.1. Difficultés rencontrées au cours du ravitaillement

Les difficultés rencontrées par les Bayam-sellam au cours du ravitaillement sont principalement la volatilité des prix et les intempéries. En effet, quel que soit le sexe, la volatilité des prix et les intempéries constituent à plus de 65% une véritable entrave à l'exercice de l'activité. Par contre, les tracasseries policières (17.83%); le manque d'informations (21.18%) et les heures de livraison (21.68%) constituent des difficultés de moindre échelle/ampleur.

De manière générale, quelle que soit la difficulté, les hommes sont ceux qui éprouvent plus de difficultés que les femmes dans l'exercice de l'activité. Toutefois, on observe une tendance inverse pour ce qui est des intempéries car les femmes (67.87%) rencontrent plus de difficultés que les hommes (71.72%). Cela pourrait s'expliquer par le fait que l'activité des hommes est mieux structurée avec par exemple des hangars bien aménagés comme chez les bouchers. Tandis que les femmes Bayam-sellam se déplacent dans les villages où elles sont appelées à affronter des diverses difficultés.

En ce qui concerne les difficultés rencontrées par les Bayam-sellam lors du ravitaillement, on n'observe pas de différence significative entre les hommes et les femmes.

Graphique 8.1 : Répartition (%) des Bayam-sellam par difficultés au cours du ravitaillement selon le sexe



Source : BUCREP, Enquête sur l'activité des Bayam-sellam, 2021

### 8.1.2. Difficultés rencontrées par le professionnel de l'activité

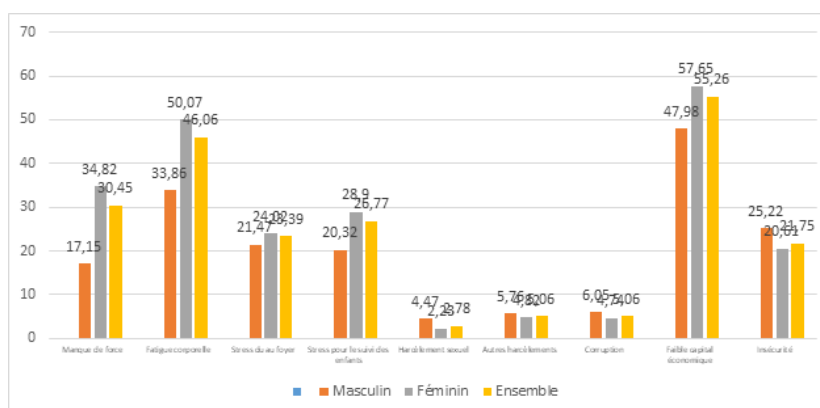
Il s'agit des difficultés liées à l'individu lui-même et celles auxquelles il est confronté où il vend ses produits vivriers.

Au regard du graphique ci-dessous, il ressort que le faible capital économique (55.26%), la fatigue corporelle (46.06%) et le manque de force (30.45%) sont des difficultés rencontrées au niveau du lieu de vente. Et les femmes ont plus de difficultés que les hommes. Le manque de force affecterait plus les femmes parce que

du point de vue biologique elles sont physiquement moins forte que les hommes. Et la fatigue corporelle trouverait sa justification dans le fait que la femme, en plus de ses responsabilités de Bayam-sellam assure également les charges domestiques du ménage.

On note également, au regard des résultats, que l'activité de Bayam-sellam ne connaît pas de difficultés majeures de corruption (5.06%), de harcèlement sexuel (2.78%) ou d'autres formes de harcèlement (5.06%). Peut-être parce que la plupart de ces actifs travaillent pour leur propre compte.

Graphique 8.2: Répartition (%) des autres difficultés liées au commerce selon le sexe



### 8.1.3 Principale difficulté dans l'exercice de l'activité

Les difficultés qui peuvent constituer<sup>2</sup> une menace dans l'exercice de l'activité sont principalement : (i) la volatilité des prix des marchandises ; (ii) le faible capital économique ; (iii) le coût élevé du transport et (iv) les intempéries et l'insécurité.

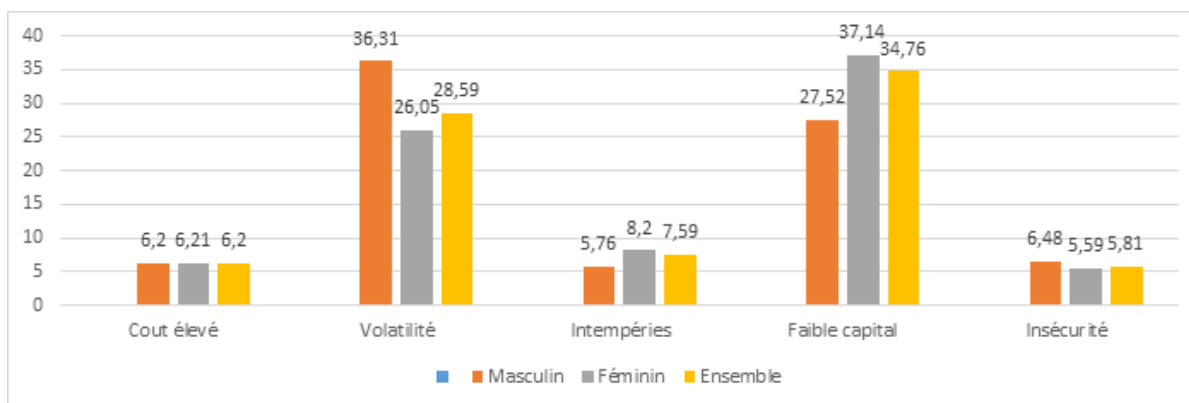
La volatilité des prix (36.31% contre 26.05%) et l'insécurité (6.48 % contre 5.59%) affectent plus les hommes que les femmes alors qu'on observe la tendance inverse au niveau des intempéries (5.76 % contre 8.2%) et du faible capital économique (27.52% contre 37.14%). L'insécurité pourrait se justifier par le fait que les femmes se lèvent tôt pour se rendre dans les marchés d'approvisionnement et rentrent des lieux

de vente à des heures tardives. Pour les intempéries, il faut relever que les espaces marchands des femmes Bayam-sellam sont généralement à l'air libre, ce qui les expose au soleil et à la pluie.

La vulnérabilité des femmes Bayam-sellam au niveau de la volatilité des prix se justifierait par la nature périssable des denrées alimentaire vendus et le manque d'espace aménagé pour la conservation de ces aliments. En effet, les légumes, les fruits et autres produits sont recouverts d'emballage plastique le soir sur le lieu des espaces marchands.

D'après la littérature, les femmes sont le plus touchées que les hommes par la pauvreté. Ne disposant pas d'une véritable autonomie financière on peut comprendre leur faible aptitude pour l'exercice de l'activité.

Graphique 8.3: Répartition (%) des Bayam-sellam par principale difficulté dans l'exercice de l'activité selon le sexe



Source : BUCREP, Enquête sur l'activité des Bayam-sellam, 2021

### 8.2. Regard sur le Bayam-sellam

Le regard sur le Bayam-sellam peut être perçu sous deux angles : le regard que la société porte sur le Bayam-sellam et celui que ce dernier porte sur lui-même.

Une proportion non négligeable de la société considère l'activité comme un sous métier. En effet, 30.23% des Bayam-sellam ont déclaré avoir été victimes d'insultes à cause de leur activité. Et 27.06% ont déclaré avoir été victimes de discrimination.

Cependant, les hommes Bayam-sellam sont plus victimes du regard de la société que les femmes. Cela s'expliquerait parce qu'à l'origine ce métier était considéré comme une activité réservée à la femme. Et les hommes se sont insérés au fil du temps et sans doute du fait de la progression du chômage et de la pauvreté. On observe aussi au regard des résultats que les femmes (30.36%) sont plus victimes d'insultes que les hommes (29.83%).

Sous l'angle de la perception personnelle des acteurs, 23.14% ont déclaré avoir hésité à vouloir exercer l'activité du fait du regard des autres. Et 19.89% affirment avoir hésité à débiter ce métier par honte du regard des autres. Le fait que la société ne voit pas le rôle capital de l'activité crée un complexe chez les Bayam-sellam qui à leur tour

ne se sentent pas fiers de leur statut de Bayam-sellam.

Au niveau des groupes d'âges, on observe d'un côté que les Bayam-sellam de moins de 20ans subissent le plus d'insultes (51.32%) et ont honte à déclarer leur activité (42.11%). D'un autre côté, le groupe des 60 ans et plus est celui qui est le moins sujet aux discriminations (24.31%) et aux insultes (26.39%).

Les résultats à l'échelle de la ville révèlent que, c'est dans les métropoles et les grandes villes que la société porte le plus un regard négatif à l'exercice de l'activité. En effet, c'est dans ces milieux que les Bayam-sellam sont le plus victimes d'insultes (27.24% et 42.05%) et de discrimination (31.91% et 41.6%) à cause de leur métier.

Tableau 30 : Répartition des Bayam-sellam par la perception que la société a de l'activité selon le sexe, le groupe d'âges et le type de ville

Variables	Modalités	Hésité par honte	Cacher votre métier	Insulté pour l'activité	Sujette à une discrimination
	Masculin	26,8	23,49	29,83	28,53
	Féminin	21,93	18,71	30,36	26,58
Groupe d'ages	Moins de 20ans	42,11	42,11	51,32	35,53
	20-34ans	30,41	24,37	30,64	27,33
	35-59ans	19,26	16,89	29,69	27
	60ans et plus	17,01	16,67	26,39	24,31
Type de ville	Métropole	23,35	17,32	27,24	31,91
	Grande ville	28,97	32,02	42,05	41,6
	Ville moyenne	16,69	8,02	11,56	7,23
	Petite ville	22,55	19,28	38,41	26,59
Ensemble		23,14	19,89	30,23	27,06

Source : BUCREP, Enquête sur l'activité des Bayam-sellam, 2021

### 8.3. Assistance reçue

#### 8.3.1. Nature et origine de l'assistance

Les personnes qui exercent l'activité de Bayam-sellam bénéficient souvent d'une assistance. On distingue l'assistance financière, l'assistance en matériel et l'assistance en formation. Les origines de cette assistance sont diverses. Elles vont de la simple assistance familiale à l'assistance par des Programmes, en passant par les Com-

munes et les associations.

Le tableau 8.2 révèle que les Bayam-sellam ne reçoivent pas d'aide financière (69.77%). Pour la proportion qui reçoit une aide, l'assistance provient d'un membre de la famille et du Conjoint.e. et les femmes Bayam-sellam reçoivent plus d'aide que les hommes.

Les promoteurs de cette activité ne bénéficient pratiquement pas d'assistance en formation (86.6%) et en matériel (79.57%).

Tableau 31 : Répartition (%) de l'assistance aux Bayam-sellam selon la nature de l'aide et le sexe

SEXE	Aide financière						
	Pro-gramme	Com-mune	Associa-tion / ONG	Conjointe / Conjoint	Autre membre de la fa-mille	Ami.e / connais-sance	Non
Masculin	0,58	0,58	1,59	1,15	11,67	4,9	79,39
Femme	0,19	0,33	1,47	12,32	14,64	4,31	66,6
En-semble	0,29	0,39	1,5	9,55	13,9	4,46	69,77
Formation/orientation pour bien mener les activités							
Masculin	0,14	0,14	0,72	1,01	4,9	5,62	87,46
Féminin	0,19	0,19	0,76	2,13	5,68	4,74	86,31
En-semble	0,18	0,18	0,75	1,85	5,49	4,96	86,6
Assistance matérielle (Amélioration/aménagement du cadre commercial)							
Masculin	0,43	0,58	1,3	2,31	5,62	5,04	84,73
Féminin	0,33	0,71	0,99	6,35	8,24	5,5	77,88
En-semble	0,36	0,68	1,07	5,35	7,59	5,38	79,57
Assistance morale / Conseil							
Masculin	0,14	0	1,01	11,67	21,33	15,71	50,14
Féminin	0,09	0,24	0,62	16,34	22,64	18,81	41,26
En-semble	0,11	0,18	0,71	15,19	22,36	18,04	43,46

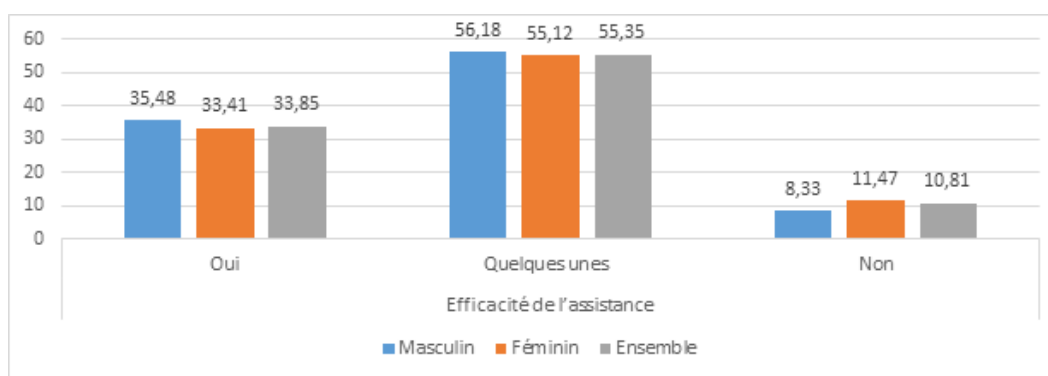
Source : BUCREP, Enquête sur l'activité des Bayam-sellam, 2021

### 8.3.2. Efficacité de l'assistance

L'efficacité de l'assistance est perçue ici du point de vue du nombre moyen de difficultés qu'elle a permis de résoudre. Bien qu'on n'observe pas de

différence significative entre les sexes, on peut relever que l'assistance reçue a permis de résoudre les problèmes dans 30 % des cas.

Graphique 8.3: Répartition (%) de l'efficacité de l'aide apportée aux Bayam-sellam selon le sexe



Source : BUCREP, Enquête sur l'activité des Bayam-sellam, 2021

### 8.4 Solutions sollicitées par les Bayam-sellam

La recherche des solutions aux problèmes des Bayam-sellam trouve toute sa pertinence dans le fait qu'elle tient compte des besoins de ces derniers et permet d'obtenir leur avis dans les solutions à apporter. En effet, les Bayam-sellam ont proposé des solutions aux difficultés dont ils font face au quotidien.

Au niveau du milieu où ils exercent, les Bayam-sellam ont proposé l'aménage-

ment du marché (92.05%), la multiplication des toilettes décentes (91.86%) et l'amélioration de la sécurité dans le marché (83.91%).

Aux communes, les Bayam-sellam ont proposé la baisse des impôts et la taxe communale (83.14%), la création des centres de ravitaillement (79.94%) et l'amélioration de la voirie (87.6%).

Pour l'amélioration de leur chiffre d'affaires, les Bayam-sellam ont sollicité un appui financier (93.7%) et des subventions (90.12%) des pouvoirs publics et des Programmes.

Tableau 32 : Répartition des solutions proposées par les Bayam-sellam selon le sexe

Sexe	Solutions Proposées				
	Amélioration de la voirie	Baisse impôts et taxe communale	Aménagement du marché	Subvention	Don financier
Masculin	85,85	81,6	86,32	84,91	89,15
Féminin	88,05	83,54	93,54	91,46	94,88
Ensemble	87,6	83,14	92,05	90,12	93,7
Sexe	Sécurité dans les marchés et environs	Lutte contre la corruption	Centres de ravitaillement par l'Etat	Multiplication des toilettes décentes	
Masculin	78,77	69,81	77,36	88,68	
Féminin	85,24	73,29	80,61	92,68	
Ensemble	83,91	72,58	79,94	91,86	

### Conclusion partielle

L'activité de Bayam-sellam, largement dominé par les femmes, connaît de nombreuses difficultés. Les principales sont, la volatilité des prix des marchandises, le faible capital économique, le coût élevé du transport, les intempéries et l'insécurité. Les acteurs du métier ne bénéficient pas véritablement d'une quelconque assistance. C'est essentiellement les membres de la famille qui soutiennent l'activité. On note une absence criarde de l'effort des programmes, des communes, des associations et ONG dans l'assistance apportée à l'activité de Bayam-sellam.

Les solutions proposées par ces acteurs du métier sont nombreuses et à plusieurs niveaux. Au niveau du milieu où ils exercent, les Bayam-sellam ont proposé l'aménagement du marché, la multiplication des toilettes décentes et l'amélioration de la sécurité dans le marché. Par rapport aux communes, les Bayam-sellam ont sollicité la baisse des impôts et la taxe communale, la création des centres de ravitaillement et l'amélioration de la voirie. Pour l'amélioration de leur chiffre d'affaires, les Bayam-sellam ont sollicité un appui financier et des subventions des pouvoirs publics.



# **CONCLUSION GENERALE ET RECOMMANDATIONS**

La présente étude a permis de faire le point sur les conditions d'exercice de l'activité économique des « Bayam-sellam ». Elle nous a également permis de relever que le Cameroun a placé au rang des priorités de la politique gouvernementale la promotion et la participation des femmes dans les activités économiques. Toutefois, cette volonté affichée qui, se manifeste par la ratification et l'adoption de toutes les conventions et traités en la matière fait face à des obstacles d'ordres structurelles et conjoncturelles freinant de ce fait le processus qui conduit vers l'atteinte des objectifs fixés.

L'approche méthodologique a combiné l'approche qualitative et la méthode quantitative. L'échantillon est constitué de trois groupes cibles, à savoir : les « Bayam-sellam » en tant qu'acteur majeur de cette activité ; les responsables d'associations des « Bayam-sellam » et ; les responsables des mairies assurant le fonctionnement des marchés couverts par l'enquête.

L'élaboration du profil des « Bayam-sellam » enquêté(s) révèle une activité dominée par des femmes (75% de l'effectif total) majoritairement en âge d'activité et au niveau d'instruction relativement faible. Pour la plupart d'entre eux/elles, ils/elles sont généralement marié(e)s monogame (33,49%) ou célibataires (23,9%).

En ce qui concerne les conditions de travail, les « Bayam-sellam » en majorité travaillent plusieurs heures par jour et 47% environ d'entre eux/elles travaillent tous les sept jours de la semaine. Pendant que certain(e)s se lèvent très tôt et retournent chez eux/

elles seulement après minuit, d'autres dorment en plein air dans les marchés, s'exposant ainsi à plusieurs risques de santé et d'insécurité. Dans plusieurs marchés, les toilettes ne sont pas appropriées pour garantir la santé des usagers, particulièrement celle des femmes du fait de leur constitution biologique. Il en est de même de l'omniprésence des poubelles ou des immondices qui parfois jouxtent les éventaires des Bayam-sellam.

Le caractère informel de l'activité des Bayam-sellam est loin de garantir la protection sociale de ceux qui l'exercent car, seulement près d'un Bayam-sellam enquêté sur vingt parvient à souscrire à une police d'assurance ; l'écart étant de 2,5 points environ à l'avantage des hommes.

Dans cette activité, les hommes s'en sortent financièrement mieux que les femmes. En effet, le revenu moyen mensuel des Bayam-sellam est de 177 567 FCFA, soit 128 357 FCFA pour les femmes contre 326 823 FCFA pour les hommes. L'écart observé pourrait s'expliquer par le capital financier mis en jeu pour exercer l'activité ou le type de produit commercialisé. Il est généralement faible chez les femmes. En outre, les hommes ont des facilités d'accès au crédit plus que les femmes.

Dans l'exercice de leur activité, les « Bayam-sellam » font face à des difficultés pour la plupart liées : à l'acquisition des produits ; au coût élevé du transport des marchandises ; à la volatilité des prix des marchandises ; à la perte des produits du fait de la mauvaise conservation ; aux intempéries ; à l'insécurité ; et au faible capital économique. Tou-

tefois, les femmes Bayam-sellam parviennent, tant bien que mal, à concilier leur vie familiale et leurs activités. En outre, les acteurs de ce secteur ne bénéficient pas encore d'un encadrement de la part des pouvoirs publics.

Au terme de la présente étude, quelques recommandations sont formulées en vue d'améliorer les conditions d'exercice de l'activité commerciale des Bayam-sellam dans les marchés du Cameroun. Il s'agit entre autres :

- d'intensifier la construction des infrastructures de commercialisation ou de conservation des vivres frais dans les marchés pour réduire les pertes ;

- d'organiser des campagnes de sensibilisation en vue de promouvoir la valorisation sociale des femmes qui prennent part à l'activité des Bayam-sellam dans les marchés du Cameroun. En effet près de 36,9% des Bayam-sellam enquêté(e)s estiment être victimes du dénigrement de leur profession ;

- de favoriser l'implémentation des toilettes décentes et autres lieux d'aisance dans les marchés du Cameroun ;

- de faciliter l'inscription des femmes à la Caisse Nationale de Prévoyance Sociale (CNPS) et les encourager à souscrire à une police d'assurance maladie. En effet, seulement 7,5% de Bayam-sellam épargnent dans les structures formelles contre 7,2% dans les tontines. Seulement 4,6% de Ba-

yam-sellam enquêtés possèdent une assurance santé/vieillesse.

- de lever les entraves structurelles et conjoncturelles liées l'exercice de l'activité des revendeurs. En effet, 55,26 % de Bayam-sellam ont pour principale difficulté le faible capital économique. L'instauration des mécanismes visant l'octroi rapide des crédits serait bénéfique aux Bayam-sellam.

- de promouvoir la formation morale et civique des femmes Bayam-sellam afin d'améliorer leur estime personnelle et partant, leur développement personnel. En effet, prêt de 8 personnes sur 10 pratiquants l'activité de Bayam-sellam n'ont aucune formation professionnelle ;

- D'appuyer les microprojets générateurs de revenu et d'emploi. Près de 9 personnes sur 10 (93,52% d'hommes et 86,84% de femmes) qui pratiquent une activité commerciale sont économiquement autonomes ;

- De mettre en place des mesures de soutien financiers aux femmes afin de réduire leur vulnérabilité liée à la survenue de la pandémie Covid-19 ;

- De sensibiliser de mettre les pouvoirs publics sur l'importance et la nécessité d'organiser l'activité des Bayam-sellam et l'emmener à intervenir pour l'organiser.

## **BIBLIOGRAPHIE**

**Banque mondiale.** (2003). *Genre et développement économique: vers l'égalité des sexes dans les droits, les ressources et la participation*. The International Bank for Reconstruction and Development. Washington, D.C. 20433, États-Unis: Les Éditions Saint-Martin.

**Mizrahi, S., & Fraser-Moleketi, G.** (2015). *Autonomiser les femmes africaines : Plan d'action. Indice de l'égalité du genre en Afrique 2015*. Département du contrôle de la qualité et des résultats, Division du suivi du genre et du développement social. Abidjan, Côte d'Ivoire: Groupe de la Banque Africaine de Développement.

**République du Cameroun. (1990, août 10).** Loi n° 90-031 du 10 Août 1990 régissant l'activité commerciale au Cameroun. 8. Yaoundé: Assemblée Nationale. Consulté le 2020

**République du Cameroun.** (2017). Décret N°2017/00039/PM du 19 janvier 2017 fixant les modalités d'ouverture, d'organisation et de fonctionnement des crèches et des haltes-garderies. (2017/00039), 11. Yaoundé: Services du Premier Ministre.

**OIT. (2017).** *Etude sur la migration de l'économie informelle vers l'économie formelle: proposition de stratégie pour le Groupement Inter-patronal du Cameroun*. Bureau de pays de l'OIT pour le Cameroun, la Guinée Equatoriale et Sao Tomé-et-Principe. Consulté le mai 21, 2021, sur [www.ilo.org/publns](http://www.ilo.org/publns)

**INS. (2011).** *Deuxième enquête sur l'emploi et le secteur informel au Cameroun (EESI2). Phase 1: Enquête sur l'emploi*. Yaoundé, Cameroun: Institut National de la Statistique. Consulté le 2020, sur <http://www.statistics-cameroon.org/>

**MINEPAT. (2020).** *SND30. Stratégie Nationale de Développement 2020-2030. Pour la transformation structurelle et le développement inclusif*. République du Cameroun. Yaoundé: Ministère de l'Économie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire. Consulté le mai 2021, sur [www.minepat.gov.cm](http://www.minepat.gov.cm)

**République du Cameroun. (2010).** Loi n° 2010/001 du 13 avril 2010 portant promotion des petites et moyennes. Yaoundé: Présidence de la République - Assemblée Nationale.

**République du Cameroun. (2013).** Décret N°2013/297 du 9 septembre 2013 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n°2013/092 du 3 avril 2013 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Promotion des Petites et Moyennes Entreprises. 2. Yaoundé: Présidence de la République. Consulté le mai 2020

**OIT. (2017).** *Enquête auprès des entreprises informelles du Cameroun*. Bureau international du Travail, Département. Yaoundé: Organisation internationale du Travail.

**Okouda, B. (2020, mars 24).** Confinement ou protectionnisme : au delà de l'urgence, une opportunité pour réaliser la rupture de notre modèle économique. *CAMERCAP-PARC*, p. 11. Consulté le mai 25, 2021, sur [www.Camercap-parc.org](http://www.Camercap-parc.org)

**MINPMEESA. (2008).** *Guide pratique des formalités administratives à l'intention des entrepreneurs au Cameroun.* Ministère des Petites et Moyennes Entreprises, de l'Economie Sociale. Yaoundé: République du Cameroun. Consulté le mai 25, 2021

**Nations Unies. (2020).** *Plan de réponses socioéconomiques des Nations Unies au Cameroun.* Yaoundé: Nations Unies Cameroun. Consulté le mai 2021

**BUCREP. (2014).** *Regard sur le genre au Cameroun.* Yaoundé: Bureau Central de Recensements et d'Etudes de Population. Consulté le mai 2021, sur [www.bucreo.cm](http://www.bucreo.cm)

**BSI Economics. (2012).** *Egalité des genres et développement économique. L'autonomisation économique des femmes : un instrument clé pour le développement.* Consulté le mai 2021, sur [bsi-economics.org](http://bsi-economics.org)

**ONUFEMMES-BUCREP. (2020).** *COVID-19 Gender Impact Rapid Assessment Survey (COVID-19 GIRAS).* Rapport d'enquête.

**Ebodé, G.-J. (2016).** *La corruption au Cameroun: perceptions publiques et moyens de lutte.* Centre d'Etudes et de Recherche en Economie et en Gestion. Yaoundé: Afrobaromètre & Université de Yaoundé 2-Soa. Consulté le janvier 19, 2019

**Nations Unies. (1979, décembre 18 ).** La Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes. 18. New York: Assemblée Générale des Nations Unies. Consulté le juin 2021

**INS. (2008).** *Conditions de vie des populations et profil de pauvreté au Cameroun en 2007.* Yaoundé: Institut National de la Statistique du Cameroun. Consulté le 01 20, 2019, sur [www.statisticscameroon.cm](http://www.statisticscameroon.cm)

**Kanté S. (2002),** Le secteur informel en Afrique subsaharienne francophone, Genève, Bureau international du Travail, 70p. ISBN 92-2-213517-2

**Arouna N'Sangou (1985),** La contribution des «Buy'em Sell'em» au développement, in Femmes du Cameroun : mères pacifiques, femmes rebelles / Jean-Claude Barbier (sous la dir. de) p. 385-392.

**Becker Gary (1964),** Human Capital : A Theoretical and Empirical Analysis, with Special Reference to Education, University of Chicago Press.

**Chadji Rosine & Folefack Denis Pompidou (2018),** Dur Labeur Des Femmes Bayam-Sellam Dans L'approvisionnement Des Marchés De La Ville De Douala (Cameroun) En Banane Plantain, European Scientific Journal November 2018 edition Vol.14, No.32 ISSN: 1857 - 7881 (Print) e - ISSN 1857- 7431.

**Cece Paul (2009),** Les déterminants de la participation des femmes au marché du travail au Bénin, GREAT, AC 001079 / 01 Juillet 2009, NIF 085113032A , 12p.

**Doumbia Gakou A. et Kuepie M. (2008),** « Niveaux et déterminants de l'insertion des femmes sur le marché du travail au Mali », Document de Travail, DIAL.

**Ella, J. B. (2016).** « Bayam-Sellam kyeossissiennes : logiques et stratégies des acteurs ». École Normale Supérieure, Université de Yaoundé I, Cameroun.

**Fopa Dienne Théophile Armand (2013),** Mesure de l'activité économique et relation de genre au Cameroun, Actes de l'International Population Conférence (ICP), 15p.

**KOUAME AKA et GUEYE ABDOULAYE, (2000)** Genre, éducation et accès au premier emploi : le cas de la ville d'Abidjan. Les Dossiers du CEPED, no 56. Centre français sur la population et le développement, 53 p. ; 24 cm.

**Kuépié M. (2005),** « Revenu du chef de ménage et stratégies de survie des ménages pauvres : une comparaison Dakar/ Bamako », in UEPA (eds) Etude de la population africaine, Vol. 19 Supplément A, pp 85-113.

**Mokam David (2012),** Les chemins d'émancipation de la femme sahéenne camerounaise, Nigerian Journal of the Humanities 18 (September 2012): 61-81. © 2012 Faculty of Arts, University of Benin, Benin City, Nigeria .

**Ngo Nyemb-Wisman, Martine-Cécile. (2011),** Crise de l'État et stratégies de survie des Bayam-Sellam au Cameroun. In: Les Politiques Sociales, Vol. 1, no.1&2, p. 146p.

**Owona Ndounda Nicolas (2020),** Les marchés nocturnes de rue à Yaoundé (Cameroun). Entre système D et désordre urbain. NIGHT STUDIES. REGARDS CROISÉS SUR LES NOUVEAUX VISAGES DE LA NUIT, 2020. hal-02882554

**Thierry Amougou et Martine Ngo Nyemb, (2020),** Quels marchés pour quel développement en Afrique subsaharienne ? , Revue Interventions économiques [En ligne], 64 | 2020, mis en ligne le 01 mai 2020, consulté le 13 mai 2020. URL : <http://journals.openedition.org/interventionseconomiques/10081> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/interventionseconomiques.10081>

**Parsons, Talcott, and Robert Freed Bales. 1955.** Family, socialization and interaction process. Glencoe, Ill: Free Press.

## **ANNEXES**



Annexe 1. Répartition des enquêtés par certaines caractéristiques selon leur application antérieure des mesures barrières

Caractéristiques socio-démographiques	Mesures barrières antérieures appliquées								
	Port systématique du masque			Utilisation des gels hydro-alcooliques/eau/savons à intervalle régulier			Distanciation sociale avec les collègues, les fournisseurs et les clients		
	M	F	E	M	F	E	M	F	E
<b>Type de ville</b>									
Métropole	70,1	75,3	73,9	67,2	71,6	70,4	70,1	72,7	72,0
Grande ville	80,8	84,7	83,7	63,7	75,4	72,2	52,7	48,6	49,7
Ville moyenne	63,9	69,0	67,8	57,9	68,0	65,6	45,9	59,0	55,8
Petite ville	88,4	88,1	88,2	75,2	76,8	76,5	63,6	56,2	57,7
Total	<b>75,6</b>	<b>79,6</b>	<b>78,6</b>	<b>65,0</b>	<b>73,0</b>	<b>71,1</b>	<b>56,3</b>	<b>57,6</b>	<b>57,3</b>
<b>Age</b>									
Mineur.e.s	51,9	65,3	60,5	44,4	61,2	55,3	29,6	38,8	35,5
Jeunes	72,9	80,6	78,2	65,1	74,1	71,3	55,4	60,1	58,7
Adultes	80,3	79,6	79,8	69,0	73,9	72,8	60,6	56,9	57,7
Personnes âgées	71,7	79,6	78,1	49,1	68,5	64,9	47,2	58,7	56,6
Total	<b>75,6</b>	<b>79,6</b>	<b>78,6</b>	<b>65,0</b>	<b>73,0</b>	<b>71,1</b>	<b>56,3</b>	<b>57,6</b>	<b>57,3</b>
<b>Situation de cohabitation</b>									
Vit seul.e	69,5	70,7	70,2	64,2	63,9	64,1	61,6	67,3	64,9
Couple sans enfant	62,2	76,4	72,2	56,8	73,0	68,3	48,6	47,2	47,6
Famille monoparentale	87,1	81,4	81,7	77,4	63,9	73,4	67,7	59,8	60,2
Couple avec enfants biologiques	77,6	79,5	78,9	65,7	77,3	70,8	53,9	52,9	53,2
Famille élargie et autres	78,6	81,9	81,0	63,6	77,5	73,7	55,8	59,7	58,6
Total	<b>75,6</b>	<b>79,6</b>	<b>78,6</b>	<b>65,0</b>	<b>73,0</b>	<b>71,1</b>	<b>56,3</b>	<b>57,6</b>	<b>57,3</b>
<b>Niveau d'instruction</b>									
Sans niveau	72,2	73,1	72,8	56,4	61,8	60,3	42,1	39,1	39,9
Primaire	76,5	80,0	79,2	59,8	71,8	68,9	56,4	57,4	57,1
Secondaire 1	81,8	80,5	80,7	68,8	75,4	74,1	60,6	61,2	61,1
Secondaire 2	68,9	84,0	79,9	71,2	82,3	79,3	62,1	68,0	66,4
Supérieur	78,2	76,6	77,3	78,2	70,3	73,9	63,6	64,1	63,9
Total	<b>75,6</b>	<b>79,6</b>	<b>78,6</b>	<b>65,0</b>	<b>73,0</b>	<b>71,1</b>	<b>56,3</b>	<b>57,6</b>	<b>57,3</b>

<b>Religion</b>									
Chrétiens	80,4	81,0	80,9	80,8	75,3	76,1	72,0	59,0	60,9
Autres chrétiens	84,3	85,6	85,4	76,5	82,5	81,5	70,6	63,9	64,9
Musulmans	71,2	69,8	70,6	52,5	56,6	54,4	45,3	48,1	46,6
Autres religions	74,3	66,2	68,9	62,9	57,4	59,2	37,1	42,6	40,8
<b>Total</b>	<b>75,6</b>	<b>79,6</b>	<b>78,6</b>	<b>65</b>	<b>73</b>	<b>71,1</b>	<b>56,3</b>	<b>57,6</b>	<b>57,3</b>

*Toutes les cases en rouge indiquent une relation non significative*

Annexe 2. Répartition des enquêté.e.s par certaines caractéristiques selon leur application actuelle des mesures barrières

Caractéristiques socio-démographiques	Mesures barrières actuelles appliquées								
	Port systématique du masque			Utilisation des gels hydro-alcooliques/ eau/savons à intervalle régulier			Distanciation sociale avec les collègues, les fournisseurs et les clients		
	Masculin	Féminin	E	M	F	E	M	F	E
<b>Type de ville</b>									
Métropole	43,1	40,3	41,1	37,2	39,5	38,9	48,2	44,3	45,3
Grande ville	68,2	59,0	61,6	51,8	57,6	56,0	42,9	33,6	36,2
Ville moyenne	34,4	27,3	29,0	26,2	28,9	28,3	19,1	28,2	26,0
Petite ville	31,0	25,5	26,6	18,6	27,2	25,5	25,6	19,1	20,4
Total	<b>47,4</b>	<b>38,8</b>	<b>41,0</b>	<b>36,0</b>	<b>39,1</b>	<b>38,4</b>	<b>34,4</b>	<b>30,5</b>	<b>31,5</b>
<b>Age</b>									
Mineur.e.s	33,3	46,9	42,1	29,6	46,9	40,8	22,2	26,5	25,0
Jeunes	43,1	40,6	41,3	36,8	40,2	39,2	33,1	32,2	32,5
Adultes	50,7	38,1	40,9	36,5	39,2	38,6	37,4	30,0	31,7
Personnes âgées	54,7	36,6	39,9	32,1	34,5	34,0	28,3	29,4	29,2
Total	<b>47,4</b>	<b>38,8</b>	<b>41,0</b>	<b>36,0</b>	<b>39,1</b>	<b>38,4</b>	<b>34,4</b>	<b>30,5</b>	<b>31,5</b>
<b>Situation de cohabitation</b>									
Vit seule	47,7	41,8	44,3	43,0	39,9	41,2	44,4	41,8	42,9
Couple sans enfant	43,2	33,7	36,5	29,7	46,1	41,3	37,8	24,7	28,6
Famille monoparentale	58,1	38,4	39,3	35,5	37,6	37,6	38,7	32,3	32,6
Couple avec enfants biologiques	45,8	40,2	41,9	35,2	38,3	37,4	32,4	28,0	29,3
Famille élargie et autres	49,4	36,7	40,1	32,5	41,1	38,7	27,3	27,6	27,5
Total	<b>47,4</b>	<b>38,8</b>	<b>41,0</b>	<b>36,0</b>	<b>39,1</b>	<b>38,4</b>	<b>34,4</b>	<b>30,5</b>	<b>31,5</b>
<b>Niveau d'instruction</b>									
Sans niveau	58,6	55,0	56,0	38,3	44,5	42,8	28,6	26,9	27,4
Primaire	48,0	37,2	39,9	31,4	37,1	35,7	35,8	30,0	31,4
Secondaire 1	47,1	32,8	35,6	34,1	36,2	35,8	37,1	30,3	31,6
Secondaire 2	35,6	37,1	36,7	38,6	42,7	41,6	34,8	33,7	34,0
Supérieur	47,3	42,2	44,5	47,3	42,2	44,5	34,5	40,6	37,8
Total	<b>47,4</b>	<b>38,8</b>	<b>41,0</b>	<b>36,0</b>	<b>39,1</b>	<b>38,4</b>	<b>34,4</b>	<b>30,5</b>	<b>31,5</b>

Religion									
Chrétiens	43,6	36,1	37,2	38,0	37,1	37,2	40,0	28,4	30,1
Autres chrétiens	58,8	56,8	57,1	51,0	59,3	58,0	47,1	44,2	44,6
Musulmans	48,3	37,3	43,3	31,3	31,9	31,5	29,6	28,5	29,1
Autres religions	48,6	29,4	35,9	48,6	29,4	35,9	25,7	27,9	27,2
Total	<b>47,6</b>	<b>38,8</b>	<b>41,0</b>	<b>36,0</b>	<b>39,1</b>	<b>38,4</b>	<b>34,4</b>	<b>30,5</b>	<b>31,5</b>

Annexe 3. Répartition des enquêté.e.s par certaines caractéristiques selon la morbidité et la mortalité à la Covid-19

Caractéristiques socio-démographiques	A déjà eu le Covid-19			Un collègue a déjà eu le Covid-19			Un collègue est mort de Covid-19			A ressenti l'effet de la Covid-19 dans son activité		
	M	F	E	M	F	E	M	F	E	M	F	E
<b>Type de ville</b>												
Métropole	-	1,1	0,8	3,6	2,1	2,5	0,7	2,7	2,1	73,0	76,7	75,7
Grande ville	0,8	1,1	1,0	0,8	0,6	0,7	0,4	0,6	0,6	53,9	64,5	61,6
Ville moyenne	1,1	0,2	0,4	-	-	-	-	-	-	64,5	62,3	62,8
Petite ville	-	0,6	0,5	-	-	-	-	-	-	55,8	66,9	64,7
Total	<b>0,6</b>	<b>0,7</b>	<b>0,7</b>	<b>1,0</b>	<b>0,6</b>	<b>0,7</b>	<b>0,3</b>	<b>0,7</b>	<b>0,6</b>	<b>60,8</b>	<b>66,7</b>	<b>65,2</b>
<b>Age</b>												
Mineur.e.s	-	-	-	-	-	-	-	-	-	48,1	65,3	59,2
Jeunes	0,4	1,0	0,8	1,1	0,2	0,5	0,4	0,3	0,3	66,2	70,6	69,2
Adultes	0,3	0,5	0,4	0,9	0,7	0,8	0,3	0,8	0,7	60,0	64,9	63,9
Personnes âgées	3,8	1,3	1,7	1,9	0,9	1,0	-	0,9	0,7	45,3	65,5	61,8
Total	<b>0,6</b>	<b>0,7</b>	<b>0,7</b>	<b>1,0</b>	<b>0,6</b>	<b>0,7</b>	<b>0,3</b>	<b>0,7</b>	<b>0,6</b>	<b>60,8</b>	<b>66,7</b>	<b>65,2</b>
<b>Situation de cohabitation</b>												
Vit seul.e	0,7	0,5	0,6	1,3	-	0,6	-	0,5	0,3	67,5	55,3	60,4
Couple sans enfant	2,7	-	0,8	5,4	1,1	2,4	2,7	1,1	1,6	48,6	55,1	53,2
Famille monoparentale	3,2	0,6	0,7	6,5	1,0	1,3	3,2	1,2	1,3	58,1	66,2	65,9
Couple avec enfants biologiques	0,3	0,8	0,7	0,3	0,3	0,3	-	0,3	0,2	58,3	69,2	65,8
Famille élargie et autres	-	1,0	0,7	-	0,5	0,4	-	0,5	0,4	63,0	71,1	68,9
Total	<b>0,6</b>	<b>0,7</b>	<b>0,7</b>	<b>1,0</b>	<b>1,0</b>	<b>0,7</b>	<b>0,3</b>	<b>0,7</b>	<b>0,6</b>	<b>60,8</b>	<b>66,7</b>	<b>65,2</b>
<b>Niveau d'instruction</b>												
Sans niveau	0,8	0,3	0,4	-	0,6	0,4	-	0,6	0,4	60,2	58,9	59,3
Primaire	1,0	0,8	0,8	1,5	0,5	0,7	0,5	0,5	0,5	49,5	66,9	62,6
Secondaire 1	-	0,4	0,3	1,2	0,4	0,6	-	0,6	0,5	65,3	68,6	68,0
Secondaire 2	-	0,8	0,6	1,5	0,8	1,0	0,8	0,8	0,8	70,5	70,5	70,5
Supérieur	1,8	4,7	3,4	-	1,6	0,8	-	3,1	1,7	67,3	64,1	65,5
Total	<b>0,6</b>	<b>0,7</b>	<b>0,7</b>	<b>1,0</b>	<b>0,6</b>	<b>0,7</b>	<b>0,3</b>	<b>0,7</b>	<b>0,6</b>	<b>60,8</b>	<b>66,7</b>	<b>65,2</b>
<b>Religion</b>												
Chrétien	0,4	0,5	0,5	0,8	0,6	0,6	-	0,6	0,5	71,2	67,5	68,0
Autres chrétiens	-	1,4	1,2	2,0	0,4	0,6	-	1,1	0,9	62,7	76,8	74,7
Musulmans	0,6	0,7	0,6	0,3	0,3	0,3	0,3	0,3	0,3	51,1	49,8	50,5
Autres religions	2,9	1,5	1,9	8,6	1,5	3,9	2,9	1,5	1,9	82,9	79,4	80,6
Total	<b>0,6</b>	<b>0,7</b>	<b>0,7</b>	<b>1,0</b>	<b>0,6</b>	<b>0,7</b>	<b>0,3</b>	<b>0,7</b>	<b>0,6</b>	<b>60,8</b>	<b>66,7</b>	<b>65,2</b>

Annexe 4. Répartition (%) des enquêtés par certaines caractéristiques selon les difficultés à se ravitailler dues à la Covid-19

Caractéristiques socio-démographiques	Livraison irrégulière			Livraison tardive			Indisponibilité de la marchandise			Augmentation du prix des transports			Changement de lieu de ravitaillement			Changement de fournisseur		
	M	F	E	M	F	E	M	F	E	M	F	E	M	F	E	M	F	E
<b>Type de ville</b>																		
Métropole	61,3	56,3	57,6	49,6	53,9	52,8	63,9	64,5	64,3	68,9	69,3	69,2	25,2	26,5	26,2	25,2	25,9	25,7
Grande ville	62,9	49,8	52,9	54,5	48,3	49,8	66,7	58,5	60,4	73,5	56,3	60,4	44,7	43,7	44,0	46,2	47,3	47,1
Ville moyenne	53,4	47,8	49,2	57,6	58,3	58,2	64,4	64,4	64,4	56,8	66,1	63,8	50,8	49,7	50,0	44,1	43,6	43,7
Petite moyenne	43,1	47,4	46,6	52,8	52,6	52,6	58,3	65,1	63,9	58,3	57,3	57,5	23,6	24,7	24,5	22,2	28,8	27,6
<b>Total</b>	<b>56,7</b>	<b>50,2</b>	<b>51,7</b>	<b>53,7</b>	<b>53,1</b>	<b>53,6</b>	<b>63,9</b>	<b>62,9</b>	<b>63,1</b>	<b>65,3</b>	<b>61,9</b>	<b>62,7</b>	<b>37,6</b>	<b>36,8</b>	<b>37,0</b>	<b>36,1</b>	<b>37,1</b>	<b>36,9</b>
<b>Age</b>																		
Mineur.e.s	20,0	39,4	33,3	33,3	45,5	41,7	33,3	54,5	47,9	33,3	42,4	39,6	20,0	42,4	35,4	13,3	42,4	33,3
Jeunes	51,9	51,8	51,8	49,7	51,1	50,7	61,5	62,7	62,4	66,8	57,0	60,0	36,4	41,1	39,7	34,2	39,8	38,1
Adultes	63,3	50,4	53,1	59,1	55,7	56,4	67,4	64,6	65,2	68,4	66,1	66,6	39,5	36,0	36,7	38,1	37,0	37,2
Personnes âgées	58,3	47,2	48,7	50,0	47,2	47,6	70,8	56,4	58,3	45,8	58,3	56,7	41,7	27,6	29,4	45,8	29,4	31,6
<b>Total</b>	<b>56,7</b>	<b>50,2</b>	<b>51,7</b>	<b>53,7</b>	<b>53,1</b>	<b>53,3</b>	<b>63,9</b>	<b>62,9</b>	<b>63,1</b>	<b>65,3</b>	<b>61,9</b>	<b>62,7</b>	<b>37,6</b>	<b>36,8</b>	<b>37,0</b>	<b>36,1</b>	<b>37,1</b>	<b>36,9</b>
<b>Situation de cohabitation</b>																		
Vit seule	60,2	62,1	61,2	62,0	60,5	61,2	65,7	66,9	66,4	70,4	73,4	72,0	42,6	45,2	44,0	35,2	39,5	37,5
Couple sans enfant	42,9	57,1	52,9	57,1	59,2	58,6	57,1	59,2	58,6	76,2	55,1	61,4	33,3	36,7	35,7	19,0	28,6	25,7
Famille monoparentale	66,7	51,0	51,6	44,4	55,5	55,1	55,6	58,6	58,5	66,7	65,1	65,1	33,3	34,3	34,2	44,4	34,5	34,9

Couple avec enfants biologiques	57,0	50,8	52,5	53,9	53,9	53,9	66,3	65,4	65,7	64,2	60,8	61,7	35,2	40,2	38,8	35,2	41,7	39,9
Famille élargie et autres	53,5	41,9	44,9	45,5	44,0	44,4	60,4	64,1	63,2	59,4	55,4	56,4	38,6	31,2	33,1	40,6	33,6	35,3
Total	<b>56,7</b>	<b>50,2</b>	<b>51,7</b>	<b>53,7</b>	<b>53,1</b>	<b>53,3</b>	<b>63,9</b>	<b>62,9</b>	<b>63,1</b>	<b>65,3</b>	<b>61,9</b>	<b>62,7</b>	<b>37,6</b>	<b>36,8</b>	<b>37,0</b>	<b>36,1</b>	<b>37,1</b>	<b>36,9</b>
<b>Niveau d'instruction</b>																		
Sans niveau	58,0	54,7	55,6	51,9	54,2	53,6	60,5	65,6	64,2	55,6	44,3	47,4	46,9	61,8	57,7	50,6	65,1	61,1
Primaire	52,4	48,4	49,2	52,4	50,9	51,2	63,8	60,6	61,2	64,8	57,5	58,9	44,8	33,9	36,0	41,9	34,8	36,2
Secondaire 1	63,6	50,8	53,3	59,3	56,7	57,2	68,6	66,1	66,6	72,0	69,8	70,2	33,1	32,7	32,7	27,1	30,6	30,0
Secondaire 2	55,2	48,1	50,0	54,2	48,1	49,7	67,7	57,8	60,5	64,6	68,6	67,5	28,1	29,8	29,4	30,2	30,2	30,2
Supérieur	48,8	52,4	50,6	43,9	59,5	51,8	48,8	66,7	57,8	68,3	64,3	66,3	36,6	31,0	33,7	31,7	38,1	34,9
Total	<b>56,7</b>	<b>50,2</b>	<b>51,7</b>	<b>53,7</b>	<b>53,1</b>	<b>53,3</b>	<b>63,9</b>	<b>62,9</b>	<b>63,1</b>	<b>65,3</b>	<b>61,9</b>	<b>62,7</b>	<b>37,6</b>	<b>36,8</b>	<b>37,0</b>	<b>36,1</b>	<b>37,1</b>	<b>36,9</b>
<b>Religion</b>																		
Chrétien	54,3	48,4	49,3	54,8	51,9	52,3	61,7	61,8	61,8	69,7	62,5	63,6	37,8	33,7	34,4	37,8	33,0	33,8
Autres chrétiens	78,8	58,8	61,4	78,8	60,2	62,5	84,8	69,9	71,8	78,8	65,0	66,8	54,5	50,0	50,6	51,5	52,2	52,1
Musulmans	55,3	52,3	54,0	48,9	48,3	48,7	62,6	59,7	61,4	58,4	46,3	53,1	35,3	38,3	36,6	33,2	40,3	36,3
Autres religions	56,7	41,8	47,1	50,0	60,0	56,5	63,3	63,6	63,5	66,7	81,8	76,5	33,3	34,5	34,1	26,7	41,8	36,5
Total	<b>56,7</b>	<b>50,2</b>	<b>51,7</b>	<b>53,7</b>	<b>53,1</b>	<b>53,3</b>	<b>63,9</b>	<b>92,9</b>	<b>63,1</b>	<b>65,3</b>	<b>61,9</b>	<b>62,7</b>	<b>37,6</b>	<b>36,8</b>	<b>37,0</b>	<b>36,1</b>	<b>37,1</b>	<b>36,9</b>

Annexe 5. Répartition (%) des enquêté.e.s par certaines caractéristiques selon les effets de la Covid-19 sur l'écoulement des produits et les revenus

Caractéristiques socio-démographiques	Effet de la covid-19 sur l'écoulement des produits									Effet sur le revenu ou gain								
	Augmentation			Diminution			Aucun changement			Augmentation			Diminution			Aucun changement		
	M	F	E	M	F	E	M	F	E	M	F	E	M	F	E	M	F	E
<b>Type de ville</b>																		
Métropole	7,6	6,6	6,9	83,2	87,3	86,3	9,2	6,0	6,9	5,0	4,2	4,4	87,4	90,4	89,6	7,6	5,4	6,0
Grande ville	2,3	1,2	1,5	96,2	96,9	96,7	1,5	1,9	1,8	0,8	1,2	1,1	97,7	96,9	97,1	1,5	1,9	1,8
Ville moyenne	0,8	3,6	2,9	98,3	95,3	96,0	0,8	1,1	1,0	-	0,3	0,2	99,2	98,9	99,0	0,8	0,8	0,8
Petite moyenne	2,8	1,7	1,9	88,9	90,7	90,4	8,3	7,6	7,7	-	0,6	0,5	90,3	91,6	91,3	9,7	7,8	8,2
<b>Total</b>	<b>3,4</b>	<b>3,2</b>	<b>3,2</b>	<b>92,1</b>	<b>92,8</b>	<b>92,6</b>	<b>4,5</b>	<b>4,0</b>	<b>4,1</b>	<b>1,6</b>	<b>1,5</b>	<b>1,5</b>	<b>94,1</b>	<b>94,6</b>	<b>94,5</b>	<b>4,3</b>	<b>3,9</b>	<b>4,0</b>
<b>Age</b>																		
Mineur.e.s	-	3,4	6,3	80,0	84,8	83,3	20,0	6,1	10,4	6,7	3,0	4,2	86,7	90,9	89,6	6,7	6,1	6,3
Jeunes	3,7	9,1	3,7	90,9	93,6	92,8	5,3	2,7	3,5	2,1	2,3	2,2	91,4	95,0	93,6	6,4	2,7	3,8
Adultes	3,7	3,6	3,1	93,5	92,9	93,0	2,8	4,2	3,9	0,9	1,4	1,3	96,7	94,7	95,1	2,3	3,9	3,6
Personnes âgées	-	2,9	1,6	95,8	92,0	92,5	4,2	6,1	5,9	-	-	-	95,8	93,9	94,1	4,2	6,1	5,9
<b>Total</b>	<b>3,4</b>	<b>1,8</b>	<b>3,2</b>	<b>92,1</b>	<b>92,8</b>	<b>92,6</b>	<b>4,5</b>	<b>4,0</b>	<b>4,1</b>	<b>1,6</b>	<b>1,5</b>	<b>1,5</b>	<b>94,1</b>	<b>94,6</b>	<b>94,5</b>	<b>4,3</b>	<b>3,9</b>	<b>4,0</b>
<b>Situation de cohabitation</b>																		
Vit seule	4,6	2,4	3,4	88,9	92,7	90,9	6,5	4,8	5,6	0,9	0,8	0,9	91,7	94,4	93,1	7,4	4,8	6,0
Couple sans enfant	4,8	4,1	4,3	81,0	93,9	90,0	14,3	2,0	5,7	4,8	2,0	2,9	81,0	95,9	91,4	14,3	2,0	5,7
Famille monoparentale	-	2,8	2,7	94,4	92,0	92,1	5,6	5,2	5,2	-	1,3	1,3	94,4	93,3	93,3	5,6	5,4	5,4



Couple avec enfants biologiques	3,6	2,5	2,8	94,3	93,4	93,7	2,1	4,1	3,5	1,6	1,4	1,4	96,9	95,0	95,5	1,6	3,7	3,1
Famille élargie et autres	2,0	5,0	4,3	93,1	93,0	93,0	5,0	2,0	2,8	2,0	2,3	2,3	94,1	96,0	95,5	4,0	1,7	2,3
<b>Total</b>	<b>3,4</b>	<b>3,2</b>	<b>3,2</b>	<b>92,1</b>	<b>92,8</b>	<b>92,6</b>	<b>4,5</b>	<b>4,0</b>	<b>4,1</b>	<b>1,6</b>	<b>1,5</b>	<b>1,5</b>	<b>94,1</b>	<b>94,6</b>	<b>94,5</b>	<b>4,3</b>	<b>3,9</b>	<b>4,0</b>
<b>Niveau d'instruction</b>																		
Sans niveau	1,2	2,8	2,4	97,5	93,4	94,5	1,2	3,8	3,1	-	0,5	0,3	100,0	94,8	96,2	-	4,7	3,4
Primaire	1,9	3,4	3,1	90,5	91,9	91,6	7,6	4,8	5,3	1,0	1,4	1,3	92,4	94,3	94,0	6,7	4,3	4,8
Secondaire 1	0,8	2,4	2,1	95,8	93,5	94,0	3,4	4,0	3,9	0,8	1,4	1,3	96,6	95,0	95,3	2,5	3,6	3,4
Secondaire 2	7,3	4,3	5,1	87,5	92,6	91,2	5,2	3,1	3,7	4,2	2,3	2,8	89,6	94,6	93,2	6,3	3,1	4,0
Supérieur	9,8	4,8	7,2	85,4	92,9	89,2	4,9	2,4	3,6	2,4	4,8	3,6	90,2	92,9	91,6	7,3	2,4	4,8
<b>Total</b>	<b>3,4</b>	<b>3,2</b>	<b>3,2</b>	<b>92,1</b>	<b>92,8</b>	<b>92,2</b>	<b>4,5</b>	<b>4,0</b>	<b>4,1</b>	<b>1,6</b>	<b>1,5</b>	<b>1,5</b>	<b>94,1</b>	<b>94,6</b>	<b>94,5</b>	<b>4,3</b>	<b>3,9</b>	<b>4,0</b>
<b>Religion</b>																		
Chrétien	3,7	2,6	2,8	92,6	93,1	93,0	3,7	4,2	4,1	3,2	1,2	1,5	93,6	94,8	94,6	3,2	4,0	3,9
Autres chrétiens	3,0	5,3	5,0	97,0	92,5	93,1	-	2,2	1,9	-	3,5	3,1	97,0	94,7	95,0	3,0	1,8	1,9
Musulmans	3,2	2,7	2,9	91,6	94,6	92,9	5,3	2,7	4,1	-	-	-	95,3	97,3	96,2	4,7	2,7	3,8
Autres religions	3,3	5,5	4,7	86,7	83,6	84,7	10,0	10,9	10,6	3,3	3,6	3,5	86,7	83,6	84,7	10,0	12,7	11,8
<b>Total</b>	<b>3,4</b>	<b>3,2</b>	<b>3,2</b>	<b>92,1</b>	<b>92,8</b>	<b>92,6</b>	<b>4,5</b>	<b>4,0</b>	<b>4,1</b>	<b>1,6</b>	<b>1,5</b>	<b>1,5</b>	<b>94,1</b>	<b>94,6</b>	<b>94,5</b>	<b>4,3</b>	<b>3,9</b>	<b>4,0</b>

Annexe 4. Répartition (%) des enquêté.e.s par certaines caractéristiques selon les difficultés à se ravitailler dues à la Covid-19

Caractéristiques sociodémographiques	Retard au marché dû à l'augmentation des charges familiales			Interruption d'activités due à l'augmentation des charges familiales			Temps réduit d'activités			Stress au marché dû à la peur de contracter la maladie			Baisse du capital de commerce			Intermittence (jours sautés) due aux charges familiales			Intermittence due aux violences subies de la part du Conjoint (VBC)			Intermittence due à la restriction de la mobilité (Nombre de places dans le véhicule)			Interruption d'activités due à la grossesse contractée pendant la restriction des mobilités		
	M	F	T	M	F	T	M	F	E	M	F	E	M	F	E	M	F	E	M	F	E	M	F	E	M	F	E
Type de ville																											
Métropole	29,4	37,3	35,3	26,9	36,4	33,9	60,5	68,7	66,5	68,9	73,2	72,1	89,9	91,6	91,1	35,3	49,1	45,5	6,7	11,4	10,2	35,3	40,4	39,0	NA	21,4	21,4
Grande ville	39,4	33,1	34,6	33,3	28,7	29,9	50,8	55,6	54,4	63,6	53,4	55,9	97,0	95,2	95,6	25,0	24,6	24,7	14,4	10,4	11,4	28,8	30,0	29,7	NA	14,3	14,3
Ville moyenne	16,9	31,1	27,6	16,1	28,3	25,3	50,8	48,9	49,4	61,9	64,2	63,6	89,0	93,1	92,1	21,2	31,1	28,7	15,3	15,8	15,7	22,0	27,5	26,2	NA	18,1	18,1
Petite ville	13,9	23,5	21,9	9,7	25,3	22,6	48,6	57,6	56,0	66,7	70,3	69,7	90,3	92,4	92,1	15,3	31,1	28,4	1,4	4,9	4,3	22,2	24,1	23,8	NA	7,8	7,8
Total	26,5	31,3	30,2	23,1	29,6	28,1	53,1	57,4	56,4	65,1	64,6	64,7	91,8	93,2	92,9	25,2	33,4	31,5	10,4	10,7	10,6	27,7	30,3	29,7	NA	15,3	15,3
Age																											
Mineur.e.s	6,7	21,2	16,7	0	21,2	14,6	26,7	30,3	29,2	46,7	48,5	47,9	86,7	90,9	89,6	6,7	9,1	8,3	0	6,1	10,7	20	25,2	16,7	NA	9,1	9,1
Jeunes	17,6	28,4	25,2	17,6	26,8	24,1	49,7	56,4	54,4	62,6	63,6	63,3	88,8	91,8	90,9	21,9	29,3	27,1	8,6	11,8	4,2	27,3	29,8	29	NA	17,5	17,5
Adultes	35,3	34	34,3	30,7	31,1	31	58,1	59,7	59,4	71,2	65,5	66,7	95,3	94	94,3	30,7	36,2	35,1	12,6	10,7	10,8	28,8	31,8	31,2	NA	15	15
Personnes âgées	29,2	27,6	27,8	12,5	31,3	28,9	50	54	53,5	41,7	66,3	63,1	87,5	93,3	92,5	12,5	35	32,1	12,5	8,6	11,1	25	27,6	27,3	NA	12,3	12,3
Total	26,5	31,3	30,2	23,1	29,6	28,1	53,1	57,4	56,4	65,1	64,6	64,7	91,8	93,2	92,9	25,2	33,4	31,5	10,4	10,7	9,1	27,7	30,3	29,7	NA	15,3	15,3
Situation de cohabitation																											
Vit seule							49,1	57,3	53,4	67,6	69,4	68,5	87	93,5	90,5	19,4	20,2	19,8	10,2	9,7	9,9	30,6	37,1	34,1	NA	17,7	17,7
Couple sans enfant							52,4	57,1	55,7	66,7	73,5	71,4	90,5	93,9	92,9	23,8	26,5	25,7	9,5	12,2	11,4	33,3	16,3	21,4	NA	10,2	10,2
Famille monoparentale							72,2	60,7	61,2	66,7	69,6	69,5	94,4	92,4	92,5	44,4	40,6	40,7	11,1	9,8	9,8	38,9	32,1	32,4	NA	15,4	15,4
Couple avec enfants biologiques							53,4	58,3	57	62,7	62,4	62,4	93,8	93,8	93,8	28,5	33,2	31,9	11,9	13,9	13,4	26,4	30,7	29,5	NA	17	17

Famille élargie et autres							53,5	50,7	51,4	66,3	57,4	59,6	93,1	93	93	21,8	29,2	27,3	7,9	6,7	7	23,8	26,5	25,8	NA	12,1	12,1
Total							53,1	57,4	56,4	65,1	64,6	64,7	91,8	93,2	92,9	25,2	33,4	31,5	10,4	10,7	10,6	27,7	30,3	29,7	NA	15,3	15,3
Niveau d'instruction																											
Sans niveau							40,7	42,5	42	50,6	44,8	46,4	95,1	94,3	94,5	30,9	32,1	31,7	16	17	16,7	24,7	27,4	26,6	NA	22,6	22,6
Primaire							51,4	54,1	53,6	63,8	63,3	63,4	92,4	90,3	90,7	20	31	28,9	8,6	10	9,7	20	28,1	26,5	NA	12,9	12,9
Secondaire 1							55,1	59,5	58,6	70,3	68,5	68,9	93,2	93,8	93,6	24,6	35,9	33,7	9,3	8,7	8,8	32,2	28,6	29,3	NA	13,1	13,1
Secondaire 2							64,6	72,1	70,1	69,8	75,6	74	89,6	95,7	94,1	27,1	33,3	31,6	8,3	9,7	9,3	31,3	39,5	37,3	NA	17,1	17,1
Supérieur							48,8	52,4	50,6	70,7	64,3	67,5	85,4	95,2	90,4	24,4	35,7	30,1	12,2	16,7	14,5	31,7	33,3	32,5	NA	19	19
Total							53,1	57,4	56,4	65,1	64,6	64,7	91,8	93,2	92,9	25,2	33,4	31,5	10,4	10,7	10,6	27,7	30,3	29,7	NA	15,3	15,3
Religion																											
Chrétien							65,4	57,7	58,9	69,7	65,5	66,1	91,5	93,3	93	25	33,2	32	17,7	9,2	9,6	30,3	30,2	30,2	NA	13,4	13,4
Autres chrétiens							75,8	61,9	63,7	81,8	59,7	62,5	97	92	92,7	33,3	35,4	35,1	24,2	16,8	17,8	33,3	33,2	33,2	NA	23,5	23,5
Musulmans							35,3	41,6	38,1	55,3	61,7	58,1	90,5	94	92	25,8	26,8	26,3	8,4	8,1	8,3	23,7	19,5	21,8	NA	10,1	10,1
Autres religions							63,3	74,5	70,6	80	76,4	77,6	96,7	92,7	94,1	13,3	45,5	34,1	0	20	12,9	30	50,9	43,5	NA	30,9	30,9
Total							53,1	57,4	56,4	65,1	64,6	64,7	91,8	93,2	92,9	25,2	33,4	31,5	10,4	10,7	10,6	27,7	30,3	29,7	NA	15,3	15,3

